

Presses universitaires Français- Rabelais

Étienne Colaud | Marie-Blanche Cousseau

Annexe 2. Catalogue des manuscrits historiés des *Statuts* de l'ordre

de Saint-Michel du règne de François I^{er}

p. 293-336

Texte intégral

**Tableau récapitulatif des données codicologiques
des manuscrits historiés**

Numéro de notice	Lieu de conservation actuel Cote	Feuillets réglés ¹	Dimensions (mm)		Justification (mm)		Nombre de lignes de texte
1	Kew, Nat. Arch. E. 36/276	62	274	191	187	111	22
2	La Haye, Musée Meermannno-Westreenianum ms. 10 C 8	38	260	170	200	110	30
3	Londres, Brit. Libr. ms. Harley 4485	46	260	182	180	118	27
4	Milan, Bibl. Ambrosiana F. 277 Inf. n° 59	1	255	170	182	100	25
5	Milan, Bibl. Trivulziana cod. 1394	55	235	170	160/ 162	100	23
6	Moscou, RSB fonds 183 n° 1034	40	250	170	180	105	28
7	Naples, Bibl. oratorienne des Girolamini ms. C.F.1-3	42	258	178	175	115	28
8	Oxford, Bodl. Libr. ms. Rawl. C 888	58	250	177	173	102	23
9	Paris, BnF ms. fr. 14361	36	250	180	182/ 180	118	27
10	Paris, BnF ms. fr. 14365	54	253	160	188/ 180	100	25/ 24
11	Paris, BnF ms. fr. 19815	68	205	140	144	90	22
12	Paris, BnF ms. fr. 19816	50	250	182	180/ 178	118/ 114	26
13	Paris, BnF ms. fr. 19818	56	222	155	152	100	23/ 22
14	Paris, BnF ms. Smith-Lesouëf 76	[38]	252	176	176/ 168	112	28/ 27
15	Saint-Petersbourg, RNB ms. Fr. Q.v.II, 2	44	260	178	188	110	30
16	Vatican, BAV ms. Reg. lat. 626	62	242	167	163	104	21
Numéro de notice	Lieu de conservation actuel inconnu ou manuscrit non consulté ou détruit ²	Feuillets	Dimensions (mm)		Justification (mm)		Nombre de lignes de texte
17	Cheltenham, coll. Sir Thomas Phillips (1889) n° 1323 ³	50	210	160			23
18	Los Angeles, Charles E. Young Research Libr. ms. 170/700	42	242	178	173	114	27
19	Turin, Bibl. nat. (incendiée en 1904) cod. Gallicus CXXX ou L.V.39	44					

Note 1¹

Note 2²

Note 3³

CONTENU TEXTUEL DES STATUTS

- 1 N. B. : n'apparaît ici que le texte de base, en langue vulgaire, cité d'après le manuscrit Harley 4485 de la British Library. Dans les notices, les folios extrêmes de chacune de ces divisions ont été indiqués ; le cas échéant, les annotations particulières se distinguant du contenu textuel commun à

l'ensemble des exemplaires des *Statuts* du règne de François I^{er} ont été mentionnées.

2 [Table :]

3 La table des chappitres du livre de l'Ordre du très crestien
roy de France Loys XI^e a l'honneur de saint Michel.

4 [Début, article 1 :] Du nombre des chevaliers de l'Ordre et
qui sera le chief et souverain [...].

5 [Fin, article 92 :] [...] Item comme le roy veult et ordonne
lesd. statuz et ordonnances estre entretenues et gardees et
observees et adjoinctes aux premiers de l'institution dudit
Ordre.

6 [Ordonnances de 1469 :]

7 [Prologue :] Loys, par la grace de Dieu roy de France, sçavoir
faisons a tous presens et a venir que pour la très parfaicte et
singuliere amour que avons au noble Ordre et estat de
chevalerie [...] le premier jour du mois d'aoust, l'an de grace
mil quatre cens soixante neuf et de nostre regne le IX^e en
nostre chastel d'Amboise avons constitué, cree, et ordonné
[...] ung Ordre de fraternité de chevalerie [...], lequel Ordre
nous voullons estre nommé l'ordre de Saint Michel en et
soubz la forme et condition, statuz et articles cy après
escriptz.

8 [Début, article 1 :] Premierement, avons ordonné et
ordonnons que, en ce present Ordre, y aura trente six
chevaliers [...].

9 [Fin, article 66 :] [...] Donné en nostre chastel d'Amboyse, le
premier jour d'aoust l'an de grace mil CCCC soixante neuf et
de nostre regne le IX^e.

10 [Ordonnances du 22 décembre 1476 :]

11 Les lettres du roy de l'adjonction et statuz, ordonnances,
constitutions et institutions de l'office de prevot maistre des
serimonies de l'Ordre faictes après l'institution dudit Ordre
pour le seur entretenement d'icelluy, s'ensuyvent. [Début,
article 67 :] Loys, par la grace de Dieu, roy de France [...].

12 [Fin, article 92 :] [...] et affin que ce soit ferme et estable a
tousjours, nous avons fait apposer nostre scel a ces
presentes. Donné au Plessis du Parc les Tours, le XXII^e jour
de decembre, l'an de grace mil quatre cens soixante seize, et
de nostre regne le seiziesme.

- 13 Kew, Nat. Arch., E. 36/276.
- 14 Entre le 15 septembre et le 9 octobre 1527.
- 15 CODICOLOGIE : 62 feuillets ; vélin ; 274 × 191 mm ; foliotation moderne ; cahiers : I 5^o + II-VII 4^o + VIII 2^o ; folios 10v^o et 59v^o blancs mais réglés, de même que les trois suivants, le dernier collé au contreplat inférieur ; réglure à l'encre rouge ; justification : 187 × 111 mm ; longues lignes ; 22 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre rouge, dans la marge de gouttière ; reliure originelle (287 × 197 mm), plats en carton, couture sur six doubles nerfs, couverture de velours blanc dont subsiste surtout la trame ; tranches dorées.
- 16 CONTENU : *Table* : f^{os} 1r^o-10r^o ; *Statuts* de 1469 : f^{os} 11r^o-47v^o (prologue : f^{os} 11r^o-12r^o) ; *Additions* de 1476 : f^{os} 48-59. Subdivisions des articles 15, 31, 67, 70, 81 et 92. Plusieurs erreurs au niveau de la numérotation des articles peuvent être relevées (articles 38, 65 et 88), mais sans entraîner pour autant de décalage sur les articles suivants. À la fin du texte (f^o 59r^o), d'une autre main que celle du copiste, a été inscrit la mention « collacion faicte a l'original par moy, greffier de l'ordre monseigneur Sainct Michel. [Signé :] Robertet ».
- 17 DÉCOR : une miniature, de pleine page, au folio 11r^o: Assemblée des chevaliers de l'Ordre.
- 18 Cinq grandes lettres ornées, deux de corps rosé rubané sur fond doré à la parisienne (article 1 de la table et du texte), une autre de corps doré cerné à l'encre rouge sur champ bleu chargé de fioritures azur (prologue), les deux dernières de corps rosé au décor rubané sur champ interne à la parisienne mais le fond externe rouge à rehauts dorés (articles 67 et 68) ; petites lettres ornées de corps doré sur champ bleu ou rose sur champ doré ; pieds-de-mouche dorés sur fond bleu ou rouge ; initiales dorées. Tous les champs de la décoration secondaire sont cernés à l'encre noire.
- 19 COMMENTAIRE : cet exemplaire est celui remis à Henri VIII, roi d'Angleterre, à l'automne 1527. Il est le seul pour lequel les sources fournissent des indications précises concernant ses conditions de réalisation. Henri VIII fut nommé chevalier le 15 septembre 1527, lors d'un chapitre extraordinaire tenu à Compiègne ; le même jour, Anne de Montmorency fut

commis à porter au roi d'Angleterre le décret de son élection ainsi que le manteau, le chaperon et les *Statuts* de l'Ordre⁴.

20 Plusieurs lettres envoyées au Grand Maître du 4 au 9 octobre montrent que l'exemplaire fut préparé en hâte dans la capitale⁵ : la mission avait déjà quitté Compiègne et le 4 octobre, le greffier de l'Ordre, Florimond Robertet, ne l'avait pas encore reçu. Un homme fut envoyé le chercher à Paris à l'initiative du chancelier de l'Ordre, François de Tournon, qui proposa dans sa lettre du 8, au cas où l'exemplaire ne serait pas encore prêt, de donner le sien dont la couverture, précisait-il, n'était pas de velours. De son côté, Robertet, le même jour, promit de le faire parvenir le lendemain à Anne de Montmorency par Jean Breton, seigneur de Villandry. De fait, le 9, le trésorier l'avait enfin remis à ce dernier ; il fut finalement prévu que celui-ci partirait le jour suivant. Le 10 novembre, Henri VIII était institué chevalier de l'ordre de Saint-Michel à Greenwich tandis que François I^{er} recevait, à Paris, des mains d'Arthur Plantagenêt, vicomte de Lisle, celui de la Jarretière⁶.

21 Les informations fournies par la correspondance diplomatique montrent que ce livre fit l'objet d'une commande spécifique vraisemblablement en raison du récipiendaire auquel il était destiné. Leur confrontation avec celles tirées de l'observation du manuscrit lui-même amène aux mêmes conclusions. L'exemplaire présente certes des caractéristiques communes avec tous les exemplaires historiés des *Statuts* à la même époque, au niveau du support, de la mise en page ou encore de la couverture, de velours, comme en étaient pourvus au moins ceux payés en 1523. En revanche, il est isolé par son grand format et le nombre important de ses feuillets. Le texte est aussi le seul à comporter à la fin la collation du greffier de l'Ordre, et l'emploi de lettres à la parisienne ne se retrouve pas ailleurs. Si la proximité de la capitale avec l'endroit où se trouvait la Cour, Compiègne puis Chantilly, fut certainement déterminante pour cette commande, le recours à des exécutants habituels n'apparaît pas, en revanche, évident. Il l'est d'autant moins lorsque l'on examine la miniature.

22 L'encadrement, symétrique, est le seul à combiner deux entablements tronqués, et le tailloir des chapiteaux taillé en

biseau ne se trouve pas ailleurs. Du point de vue de la composition, la répartition des chevaliers au premier plan, au nombre de quatre, ne trouve son équivalent que dans les exemplaires, également singuliers, de Moscou et de Los Angeles [cat. 6 et 18]. Il n'y a pas de courtine et le principe de la baie s'ouvrant sur un paysage est unique. Le seul lien pouvant être évoqué pour le roi réside dans les couleurs des vêtements qu'il porte. La forme de son manteau, fendu à droite et s'étalant de l'autre côté, sur l'épaule, en larges plis, le geste de sa main droite, l'index pointé au lieu de tenir la main de justice, le collier qu'il porte, semblable à celui du règne de Louis XI ou encore sa physionomie, comme d'ailleurs celle des chevaliers imberbes mais individualisés, sont sans équivalents. À cet égard, le portrait de biais du souverain témoigne du soin particulier porté à son visage : il se singularise par un long nez busqué aux narines très allongées ; l'artiste a eu recours à la couleur bleue pour peindre ses pupilles de même que pour celles des chevaliers du second plan, et des cernes marquent son regard. Le modelé du visage est rendu par l'emploi délicat de lavis gris et rose et les divers éléments sont indiqués par un fin trait gris se fondant dans les chairs. Malgré les particularités de chaque personnage, on peut observer que les bouches sont toujours finement dessinées et généralement un peu pincées ; les nez, assez longs, se caractérisent par des narines marquées ; les mentons sont étroits, légèrement fendus, et les paupières bien distinctes. De même, le manteau héraldique est le seul parmi tous les exemplaires des *Statuts* où la déformation des fleurs de lys le long des plis a été prise en compte. La manière de travailler les volumes en utilisant des aplats successifs de même couleur, rehaussés parfois de fins traits verticaux ou obliques, le tissu de voile du chevalier à droite ou encore le relief donné à l'encadrement témoignent ainsi du soin apporté à l'exécution de la miniature dont les tonalités dominantes sont l'or, l'azur, le vert et le rouge.

- 23 La miniature présente donc, elle aussi, trop de singularités, que ce soit sous le rapport de sa composition, de son traitement et de sa qualité pour pouvoir être rapprochée des autres exemplaires produits en série. Néanmoins, plusieurs

éléments caractéristiques à cette histoire se retrouvent dans une miniature qui fait la transition entre ce livre des *Statuts* et ceux produits en série, de telle sorte qu'il semble possible d'en conclure que l'artiste des *Statuts* de Kew avait pris connaissance d'une composition commune : il s'agit d'une histoire précédant l'ordonnance relative à la *Création du collège des notaires et secrétaires du roi* promulguée en 1482 par Louis XI⁷ Le roi y est assis sur un trône dans une pièce close dont le mur est orné de marbre. La répartition et la position des personnages placés au premier plan sont analogues à celles des miniatures des *Statuts* produits en série. Les chevaliers sont remplacés par des notaires, substitution d'autant plus aisée qu'elle n'a nécessité que la suppression du collier de l'Ordre. Par contre, la forme de l'entablement et des chapiteaux reprend celle de la miniature des *Statuts* de Kew. La silhouette de Louis XI, assis sur un trône identique, rappelle celle du souverain y figurant, mais inversée. Tous deux ne portent que le sceptre dans la main gauche et les larges plis formés par le manteau et la doublure relèvent d'un esprit commun. La tête du roi n'est, quant à elle, qu'une version épaissie du portrait du même personnage. Les visages imberbes des notaires sont moins expressifs que ceux des chevaliers mais, malgré leur traitement succinct, des rapprochements peuvent être faits pour plusieurs personnages placés au même endroit dans les deux miniatures. Ainsi, les deux hommes à gauche, tournés l'un vers l'autre, l'un d'eux pointant son index en direction de son voisin, sont d'une physionomie très comparable ; il en va de même pour celui placé à droite du trône, les sourcils froncés, tournant son visage dans la direction opposée au trône. Juste derrière, un notaire dont on n'aperçoit que la tête est l'équivalent du chevalier situé cette fois à la gauche immédiate du trône dans l'exemplaire des *Statuts*.

24 L'histoire de la *Création du collège des notaires* ne peut avoir été peinte par le même artiste que celui intervenant dans les *Statuts* de Kew tant la facture est différente⁸, aussi bien par l'absence de modelé que par l'emploi des couleurs aux tonalités assourdies. Mais elle présente du point de vue de la composition, de certaines physionomies et même du détail de la frise des rapprochements trop précis pour qu'ils

puissent être le fruit du hasard. Cette constatation est délicate à interpréter car aucun élément ne permet de dater l'exécution de cette Assemblée des notaires, sinon du règne de François I^{er} : les couleurs des habits du monarque se retrouvent en effet dans la plus grande partie des *Statuts* et le style des costumes des notaires est bien celui que l'on peut observer dans les années 1520. Rien ne permet d'exclure totalement que deux artistes différents aient eu à leur disposition un modèle commun suffisamment précis pour que les physionomies y soient indiquées. Toutefois, il faudrait que ce modèle soit aussi une miniature pour rendre compte de certaines analogies observées aussi au niveau de l'encadrement. L'appauvrissement constaté dans l'Assemblée de notaires engage plutôt à penser que celle-ci pourrait avoir été mise en couleurs à partir d'une composition fournie par l'artiste du manuscrit d'Henri VIII.

- 25 La parenté qui peut être établie entre la miniature de l'exemplaire des *Statuts* de Kew et celles d'un missel à l'usage de l'ordre des Mathurins, dit aussi des Trinitaires, montre que l'artiste travailla pour le roi, mais aussi pour le clergé parisien, en l'occurrence Nicolas Musnier, régent en la faculté de décret et général de l'Ordre de 1510 à 1541 qui l'offrit à son couvent⁹. À la fin du volume qui porte les armes et la devise de l'Ordre au bas du premier feuillet a en effet été annoté d'une main autre que celle du copiste la mention suivante : *Reverendus pater frater Nicolaus Musnier, decretorum doctor, maior minister totius nostri ordinis sanctissime Trinitatis, dotavit hoc presenti missali ecclesiam Sancti Mathurini Parisiensis.* (f^o 272v^o) Le donateur s'y est fait représenter deux fois, dans une lettre historiée introduisant le début du texte et dans l'une des deux miniatures de pleine page, agenouillé au pied du Christ crucifié en présence de la Vierge et de saint Jean. Les comparaisons ne peuvent être faites cette fois sur le rapport de la composition, mais les encadrements des deux miniatures sont eux aussi symétriques, marqués par l'emploi dominant de l'or, notamment pour les colonnes et la forme des chapiteaux. On retrouve pour la figure de saint Jean un geste particulier qu'affectionne cet artiste dans les *Statuts*, le bras replié et la paume de la main tournée vers le haut. La

physionomie de la Vierge, marquée par un nez droit, une bouche pincée et un menton étroit, fait penser, bien qu'il s'agisse ici d'une femme, aux visages des chevaliers. Il en va de même pour le portrait individualisé du donateur, les joues creuses et le visage marqué de rides aux commissures des lèvres, aux coins des yeux et sur le front : les lèvres serrées et la manière de dessiner le nez sont similaires dans les *Statuts*. L'emploi du bleu pour marquer les pupilles des personnages, la manière de modeler les visages ou de traiter les tissus, la qualité de la facture sont autant de caractéristiques pouvant s'appliquer à la miniature des *Statuts* comme à cette Crucifixion.

- 26 La mention du don figurant à la fin du volume ne fournit pas d'éléments précis de datation pour ce manuscrit, la période durant laquelle Musnier occupa la charge de général de l'Ordre étant particulièrement longue¹⁰. Un marché passé entre lui et un imprimeur parisien apparaît en revanche une piste suffisamment sérieuse pour proposer d'en situer la réalisation à l'extrême fin des années 1520 ou au tout début des années 1530. Le 15 juin 1529, Musnier commanda en effet 300 missels à l'usage de l'ordre des Trinitaires à Nicolas Prévost auquel il bailla un modèle sur papier ; il fut prévu que ces exemplaires, imprimés en rouge et noir et illustrés, comprendraient au moins un bifeuillet de parchemin¹¹. Nicolas Prévost promit d'imprimer également six ou sept exemplaires sur parchemin exclusivement. L'édition de ce missel porte la date du 3 septembre 1529¹². La réalisation du manuscrit de Nicolas Musnier pourrait être mise en relation avec cette commande, visant vraisemblablement à rappeler son initiative dans cette entreprise.
- 27 PROVENANCE : remis par Anne de Montmorency à Henri VIII, roi d'Angleterre, pour son admission comme chevalier de l'ordre de Saint-Michel ; Public Record Office Museum (Londres), transféré à Kew, National Archives.
- 28 BIBLIOGRAPHIE : J.S. Brewer, *Letters and Papers...*, t. IV, 2, n° 3428/4 ; P. Durrieu, « Communication... » ; *Id.*, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 17-18 et 20-21 ; *Henri VIII...*, p. 97, n° VI. 3 (notice de J.M. Backhouse) ; A.L. Gabriel, « An Illuminated Page... », p. 115 et 117 ; M.-B. Cousseau, « Les *Mémoires...* », p. 133-135.

2

- 29 La Haye, Musée Meermannno-Westreenianum, ms. 10 C 8.
- 30 Vers 1530.
- 31 CODICOLOGIE : 39 feuillets dont 1 (7) qui n'est pas d'origine ; parchemin ; 260 × 170 mm ; foliotation moderne ; cahiers : I 3° + 1 (f° 7r°-v°) + II-III 4° + IV-V 3° + VI 2° ; folio 6v° blanc mais réglé, feuillet 7 non réglé ; réglure à l'encre rouge ; justification : 200 × 110 mm ; longues lignes ; 30 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre rouge, centrée ou à droite du texte dans la justification quand il n'y a pas de saut de ligne ; tranches dorées.
- 32 CONTENU : *Table* : f°s 1r°-6r° ; *Statuts* de 1469 : f°s 8r°-32r° (prologue : f° 8r°-v°) ; *Additions* de 1476 : f°s 32r°-39v°. Pas de subdivision des articles, excepté pour les articles 81 et 92 : dans le premier, plusieurs petits espaces sont laissés en réserve au sein du paragraphe, avec pour certains deux traits ; le second est écrit en majuscules.
- 33 DÉCOR : une miniature, de pleine page, au folio 8r° : Assemblée des chevaliers de l'Ordre.
- 34 Décor héraldique sur le feuillet du XVII^e siècle, f° 7v° : armoiries des quinze premiers chevaliers de l'Ordre nommés par Louis XI, que surplombe l'écu de France entouré du collier de l'Ordre et sommé d'une couronne.
- 35 Trois grandes lettres ornées, l'une de corps bleu semé de fleurs de lys dorées sur champ bleu chargé de fioritures dorées (prologue) ; deux autres de corps doré sur champ bleu (article 1 de la table ; additions) ; petites lettres ornées de corps doré sur champ bleu ou rouge rehaussé de traits ou de fioritures dorées ; un pied-de-mouche doré sur champ bleu, un autre inachevé. Tous les champs de la décoration secondaire sont cernés à l'encre noire.
- 36 COMMENTAIRE : telle qu'elle se présentait à l'origine, la construction des cahiers n'avait rien de régulier, alternant binions, ternions et quaternions. On ne peut rien tirer du feuillet qui a été intégré après la table : il s'agit en effet des armoiries des quinze premiers chevaliers de l'Ordre et de celles de France, avec leur identification placée sous chacune d'entre elle d'une écriture du XVII^e siècle. Par son nombre de feuillets, 38, cet exemplaire est analogue au manuscrit

Smith-Lesouëf 76 [cat. 14] et s'approche de celui qui en possède le moins, le manuscrit français 14361 [cat. 9]. Il est, par contre, avec celui de Saint-Pétersbourg [cat. 15], celui qui comporte le plus grand nombre de lignes de texte, 30, mais les dimensions respectives de leur justification maîtresse n'ont rien à voir. La structure textuelle nous ramène en un sens à ce manuscrit russe auquel il faut ajouter celui de Naples, le manuscrit français 14361 et le Smith-Lesouëf 76 [cat. 7, 9 et 14], les *Statuts* n'incluant aucune subdivision. Pour être exact, l'examen attentif du texte révèle en fait au niveau de l'article 81 de petits espaces, avec parfois l'indication de deux traits fins, des emplacements qui auraient pu être destinés à recevoir des pieds-de-mouche ; de même, dans l'article 92, on constate la présence d'une majuscule plus importante que les autres. Aussi le cas est-il ici litigieux pour pouvoir statuer strictement sur ce point commun aux quatre livres cités. La structure textuelle ne peut d'ailleurs pas pour autant être mise en rapport avec les exemplaires les plus nombreux dont les articles 81 et 92 font certes l'objet de subdivisions mais où l'on relève aussi la mise en valeur des clauses de l'article 15.

- 37 La grande lettre ornée qui introduit le prologue est unique : le corps bleu est orné de fleurs de lys, sur un champ bleu chargé de fioritures dorées. Ce décor héraldique rappelle celui que l'on trouve sur le champ de l'une des lettres du manuscrit français 14361 [cat. 9]. Le nombre et l'emplacement de ces lettres y sont également semblables, mais le type des deux autres lettres ornées, une reproduction de celles plus petites de corps doré sur fond bleu, s'apparentent à celles du manuscrit français 14365, du Smith-Lesouëf 76 et du livre de Kew [cat. 10, 14 et 1] ce dernier les combinant avec des lettres à la parisienne.
- 38 La miniature, qui a été peinte sur le côté poil, présente les liens les plus étroits, du moins sous certains rapports, avec celle ornant l'exemplaire Smith-Lesouëf 76 [cat. 14]. Toutes deux font partie des neuf exemplaires qui présentent au bas de celle-ci un cartel de texte comportant le début du prologue, à savoir, outre le manuscrit Smith-Lesouëf 76 donc, le feuillet volant de Milan, les manuscrits français 14361 et 14365 ainsi que les exemplaires de Naples, Saint-

Pétersbourg, de Kew et de Moscou [cat. 4, 9, 10, 7, 15, 1 et 6], ces deux derniers étant isolés par leur composition. C'est donc à un ensemble cohérent de sept miniatures parmi les onze produites en série que s'intègre celle de La Haye par la répartition des chevaliers, leur position et leur nombre, supérieur à douze. L'encadrement de la miniature est avec celui du manuscrit français 14365 le seul à être pourvu d'un entablement constitué de deux arcs en accolade passant au devant d'une corniche droite et pourvu d'écoinçons de marbre rouge. On peut noter, pour l'intérieur de la scène même où se tiennent les chevaliers, la présence de caissons de marbre rouge alternés à des colonnes. Ce détail, combiné avec des fenêtres dans le manuscrit français 14365 [cat. 10], est commun à deux autres histoires, celle du feuillet volant de Milan et celle du Smith-Lesouëf 76 [cat. 4 et 14]. C'est aussi sur le même trône que celui de ces deux dernières que siège le souverain. Si la physionomie du roi, le visage barbu et légèrement penché, est identique à celle figurant dans l'exemplaire Smith-Lesouëf 76, sa position en revanche est unique : il tient les insignes du pouvoir en reposant ses deux mains sur ses genoux.

- 39 Les positions des chevaliers sont très variées : aux exemplaires nombreux où ceux du premier plan sont représentés systématiquement de profil vient se joindre à gauche une silhouette de trois-quarts face comme dans le manuscrit français 19815 et l'exemplaire de Saint-Pétersbourg [cat. 11 et 15], mais également dans ceux, singuliers, de Moscou et de Kew [cat. 6 et 1], tandis que d'autres sont de dos dans les mêmes exemplaires excepté le manuscrit français 19815. Parmi ceux placés au second plan, certains sont disposés comme on peut le voir ailleurs par paire. Mais pour ceux-ci comme pour d'autres, on note un souci de singulariser leurs visages en insistant davantage sur la longueur ou la largeur des nez. On peut relever également l'ajout de détails comme la résille dont est coiffé l'homme barbu à gauche qui trouve son pendant inversé dans le manuscrit Smith-Lesouëf 76 [cat. 14], tandis que la présence de gants que porte l'un des hommes au premier plan est unique. Ces variations témoignent d'une exécution tardive qui se confirme lorsque l'on s'attarde sur le visage du roi, à la

longueur des manteaux ou encore à la présence de plumes ornant systématiquement les chapeaux. C'est sous ce rapport qu'il faut semble-t-il envisager la tendance à dessiner des nez plus pointus, à accentuer encore davantage que dans les manuscrits français 14361 et 14365 [cat. 9 et 10] ainsi que dans l'exemplaire de Saint-Pétersbourg [cat. 15] le volume du menton et à détailler les poils des sourcils : l'évolution dans le temps d'un même exécutant qui parfait sa technique. Les différences de facture que l'on peut relever dans la miniature de La Haye et celle du Smith-Lesouëf 76 [cat. 14] dont elle est pourtant la plus proche par certaines physionomies communes, les variations introduites ou encore la gamme chromatique plaident d'ailleurs en faveur d'une telle hypothèse.

40 Cette constatation amène d'une part à situer la réalisation de l'exemplaire de La Haye au même moment ou à une date proche de celle du manuscrit Smith-Lesouëf 76 [cat. 14], vers 1530 donc. D'autre part, de la palette réduite dans l'exemplaire le plus ancien de ce groupe, le manuscrit français 14361 [cat. 9], composée de gris, d'or, d'azur, et de rouge, à laquelle vient ensuite s'ajouter le vert, on constate ici la présence du coloris rose, sur les colonnes et au bas du soubassement, ce qui ne s'oppose pas à une évolution stylistique. Elle confirme en même temps l'hypothèse selon laquelle l'exécutant du manuscrit Smith-Lesouëf 76 avait certainement pris connaissance de la miniature de La Haye [cat. 14] ou d'une autre, proche, ou travaillé dans un même lieu avec l'exécutant de l'autre exemplaire, pour adopter une palette similaire.

41 PROVENANCE : Alexandre Petau († 1672), dont la reliure porte le monogramme et la devise ; J.T. Royer († 1807 ; *exlibris*) ; acquis de la vente de ce dernier en 1816 par le baron Willem H.J. van Westreenen († 1848) qui l'a légué au roi.

42 BIBLIOGRAPHIE : A.W. Byvanck, *Les principaux manuscrits...*, p. 53 ; E. Brayer, *Catalogue...*, p. 1412-1414 ; P.J.H. Vermeeren et A.F. Dekker, *Inventaris...*, n° 201 ; P.C. Boeren, *Catalogue...*, p. 75 ; *Verluchte handschriften...*, p. 18 et 21, n° 35 ; *Codici miniati...*, p. 123 (notice de T. D'Urso) ; *Praal, ernsten emotie...*, p. 12, 14, 16, 123, 127 et 209, n° 53

(notice de A.S. Korteweg) ; A.S. Korteweg, *Guide...*, p. 61 ; M.-B. Cousseau, « Les *Mémoires...* », p. 133.

3

- 43 Londres, Brit. Libr., ms. Harley 4485.
- 44 Entre 1516 et 1521.
- 45 CODICOLOGIE : 46 feuillets ; parchemin ; 260 × 182 mm ; foliotation moderne ; cahiers : I 4° + II 3° + III-VI 4° ; feuillets 8 et 46 blancs mais réglés ; réglure à l'encre rouge ; justification : 180 × 118 mm ; longues lignes ; 27 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre noire, à gauche du texte ; velours violet par dessus la demi-reliure en cuir brun ; tranches dorées.
- 46 CONTENU : *Table* : f^{os} 1r^o-7v^o ; *Statuts* de 1469 : f^{os} 9v^o-36v^o (prologue : f^{os} 9v^o-10r^o) ; *Additions* de 1476 : f^{os} 37r^o-45v^o. Subdivisions des articles : 2, 15, 81 et 92.
- 47 Au bas du folio 46v^o, l'exemplaire comporte l'indication « collation faicte » d'une écriture notariée. Une inscription, aujourd'hui illisible car tachée, est portée en haut du contreplat supérieur.
- 48 DÉCOR : une miniature, de pleine page, au folio 9r^o: Assemblée des chevaliers de l'Ordre.
- 49 Deux grandes lettres ornées, l'une de corps rouge à décor rubané doré sur champ bleu chargé de fioritures azur (prologue), l'autre de corps bleu à décor rubané blanc sur champ rouge orné de fioritures dorées (additions) ; petites lettres ornées de corps doré sur champ bleu ou rouge ; pieds-de-mouche dorés sur fond bleu ou rouge.
- 50 COMMENTAIRE : la structure textuelle de ce manuscrit correspond à celle relevée le plus fréquemment, à savoir l'adoption de subdivisions pour les articles 15, 81 et 92, mais la mise en valeur supplémentaire de l'article 2 permet d'établir un rapprochement précis avec quatre de ces exemplaires historiés¹³, ceux de Milan, d'Oxford et des manuscrits français 19816 et 19818 [cat. 5, 8, 12 et 13].
- 51 Les grandes lettres ornées sont du type employé le plus souvent. Mais, pour l'alternance de leurs couleurs, leur emplacement et leur nombre, cet exemplaire s'apparente plus étroitement à celui de Los Angeles et au manuscrit français 19818 [cat. 18 et 13] auxquels vient s'ajouter le

manuscrit français 14361 [cat. 9], ce dernier comportant toutefois un décor isolé et une troisième grande lettre.

- 52 La miniature, qui a été peinte sur le côté chair, présente d'un point de vue formel des analogies avec cinq histoires par le nombre de fenêtres, de chevaliers mais aussi par la répartition et la position de ces derniers : les manuscrits français 19815 [cat. 11], à l'exception pour celui-ci de la position des personnages, et 19818, les exemplaires de Milan, d'Oxford et du Vatican [cat. 13, 8, 8 et 16]. Mais c'est indiscutablement avec ce dernier que les liens sont, sous ce rapport, les plus étroits parmi tous les exemplaires cités. Ainsi, le soubassement de l'encadrement avec son caisson bleu orné de mufles de lions et de guirlandes de couleur est l'exacte reproduction, mais multipliée, de celui placé sur l'exemplaire du Vatican. De même, ces deux histoires présentent les affinités les plus strictes par la reproduction inversée des chevaliers du premier plan à laquelle vient s'ajouter la copie à l'identique du souverain. Toutefois, on relève un certain appauvrissement dans la miniature londonienne par rapport à celle du Vatican : en effet, la forme du marchepied et le dais sculpté y sont extrêmement simplifiés. Un examen attentif permet également de relever la présence de plusieurs repentirs indiscutablement en vue d'une exacte reproduction. Ainsi, une partie de la doublure du manteau héraldique a été repeint par dessus la dalmatique rouge, à gauche ; quant aux mains gauches des chevaliers placés au premier plan, elles ont aussi été retouchées et, de ce fait, réduites par rapport à leur taille originelle. Cette observation, conjuguée à d'autres éléments concernant la facture et la gamme chromatique employée, tend à laisser penser que la miniature de Londres a été réalisée d'après l'exemplaire du Vatican ou d'une autre composition enluminée qui lui serait extrêmement proche. Ce lien se confirme en effet lorsque l'on constate que ces deux exemplaires font partie des quatre, avec celui d'Oxford et le manuscrit français 19818 [cat. 8 et 13], où la courtine est de couleur verte. Or, si nulle trace de décor ne subsiste dans le manuscrit français, celui porté sur l'exemplaire d'Oxford n'a rien de commun avec les flammes et les lignes diagonales dorées qui ornent les tentures de ceux du Vatican et de

Londres [cat. 16 et 3]. On retrouve, avec, là encore, le manuscrit français 19818 [cat. 13], la reprise aussi du carrelage dont les dalles sont alternativement rosées et bleues, teintes qui ne se retrouvent pas ailleurs. Or, si ces miniatures font partie des cinq de qualité médiocre, l'état de celle ornant le manuscrit français 19818 ne permettant pas d'en juger, celles dont l'application de la couleur est peu soutenue, à mi-chemin entre coloriage et enluminure, elles ne paraissent pas relever d'un même exécutant. De médiocre, celle de Londres devient grossière, comme en témoigne par exemple le traitement de la doublure de fourrure du manteau héraldique dont les plis se limitent à de simple traits ou la façon dont les visages sont marqués par des lignes plus appuyées. Certaines caractéristiques trouvent en revanche leur équivalent le plus proche dans l'exemplaire de Milan [cat. 5], l'un des quatre autres formant ce groupe si cohérent d'un point de vue formel.

- 53 De la récurrence d'éléments communs se dégagent deux observations. D'une part, l'exemplaire de Londres forme avec ceux d'Oxford et de Milan et le manuscrit français 19818 [cat. 8, 5 et 13] un groupe de quatre exemplaires qui présentent des liens étroits à la fois par leur structure textuelle et les grandes lettres ornées. Il est donc possible d'envisager que l'écriture et la décoration secondaire aient été réalisées sinon par une même personne, au moins à partir d'un modèle commun. Si la facture de la miniature de Londres se rapproche de celle de Milan, on constate que d'un point de vue à la fois formel et chromatique le manuscrit français 19818 à nouveau et l'exemplaire du Vatican [cat. 16] sont extrêmement proches. Cette dernière constatation amène donc à supposer une datation analogue comme étant la plus plausible : entre 1516 et 1521, fourchette retenue pour le manuscrit français 19818 offert à l'un des Montmorency [cat. 13].
- 54 PROVENANCE : Robert Harley († 1724) ou Edward Harley († 1741) ; entre avec le reste de la collection de ces deux membres au British Museum (XVIII^e siècle).
- 55 BIBLIOGRAPHIE : *A Catalogue...*, t. III, p. 163 ; P. Durrieu, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 19 ; *Id., Notes...*, p. 17 ; O. Pächt et J.J.G. Alexander, *Illuminated Manuscripts...*, p. 841 ; A.L.

Gabriel, « An Illuminated Page... », p. 116, n. 19 ; M.-B. Cousseau, « Les *Mémoires...* », p. 133.

4

- 56 Milan, Bibl. Ambrosiana, F. 277 Inf. n° 59.
- 57 Vers 1520-1525.
- 58 CODICOLOGIE : 1 feuillet ; parchemin ; 255 × 170 mm ; réglure à l'encre rouge ; justification : 182 × 100 mm ; longues lignes ; 25 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre brune-noire.
- 59 CONTENU : seul le début du prologue des *Statuts* de 1469 subsiste.
- 60 DÉCOR : une miniature, de pleine page, au recto : Assemblée des chevaliers de l'Ordre.
- 61 Une grande lettre ornée de corps rouge à décor rubané doré sur champ bleu chargé de fioritures azur (prologue).
- 62 COMMENTAIRE : ce feuillet volant qui ne comporte pour le texte que le début du prologue se rapproche, par les dimensions de sa justification maîtresse et le nombre de lignes, 24, de plusieurs cahiers du manuscrit français 14365 [cat. 10]. Si la miniature présente aussi avec ce dernier, on le verra, de nombreuses analogies, rien de tel en revanche pour la grande lettre ornée introduisant le prologue qui ici s'apparente au type adopté le plus fréquemment.
- 63 Certaines couleurs de cette histoire, l'azur de la courtine et le vert franc présent au niveau de l'encadrement surtout, ont beaucoup souffert, altérations qui se repèrent aux mêmes endroits et pour les mêmes teintes dans le manuscrit français 14365, ce qui laisse supposer une réalisation à une date proche et à partir d'un même matériel.
- 64 Par la présence du cartel de texte, le nombre de chevaliers équivalent ou supérieur comme ici à douze, la miniature s'apparente à huit autres exemplaires. Il s'agit, outre le manuscrit français 14365, du manuscrit français 14361, du Smith-Lesouëf 76, des exemplaires de Naples, Saint-Petersbourg, La Haye, Kew et Moscou [cat. 10, 9, 14, 7, 15, 2, 1 et 6], ces deux derniers étant isolés par leur composition et la répartition des chevaliers. De nombreuses analogies peuvent être faites avec plusieurs histoires, les liens les plus récurrents se retrouvant avec les six premiers manuscrits énumérés. Tel est le cas, à l'exception parmi ces derniers du

manuscrit français 19815 [cat. 11], des chevaliers du premier plan, tous de profil. Or, ce sont des comparaisons qui valent aussi pour les manuscrits français 14361 et 14365 [cat. 9 et 10]. Certains chevaliers au second plan, plus nombreux dans le feuillet volant que dans ces derniers, font office de bouche-trous. L'un d'entre eux également est singulier par le geste qu'il fait, semblant énumérer avec ses doigts, mais on retrouve comme dans le manuscrit français 14365 le même souci sinon d'individualisation, de variation du moins, absent dans les exemplaires pouvant être situés antérieurement. Ainsi, l'homme avec sa barbe bifide à gauche dans le feuillet volant de la bibliothèque Ambrosiana n'est qu'une reprise de celui situé à droite dans le manuscrit français 14365. De même, la figure du roi est formellement identique dans les deux exemplaires, la seule différence résidant dans la manière dont le manteau est accroché sur l'épaule gauche du souverain. En dépit des liens étroits que suggèrent ces rapprochements, il ne s'agit pas d'une copie exacte. Ainsi, si l'on y retrouve bien les médaillons de marbre rouge et vert, les fenêtres ont cette fois disparu. De même, bien que le dais circulaire soit unique, le trône sur lequel est assis le monarque trouve à nouveau son équivalent dans ces deux exemplaires. Or, ces derniers ne sont assurément pas du même exécutant, celui du Smith-Lesouëf 76 [cat. 14] pouvant être reconnu comme l'auteur des miniatures des manuscrits français 14361 et 14365 ainsi que de l'exemplaire de Saint-Pétersbourg [cat. 15].

65 Les conclusions auxquelles amène l'examen attentif de la facture de la miniature ne peuvent pas cette fois-ci être aussi tranchées. Le modelé du visage du roi, mais du roi seulement, est extrêmement proche de celui du manuscrit français 14365 [cat. 10]. Rien de tel en revanche pour les chevaliers, dont les vêtements sont peints sans aucun volume, comme par exemple le vêtement brodé de deux des personnages du premier plan dont le décor ne prend pas en compte la déformation qu'introduisent les plis du manteau. Ces observations sont difficiles à interpréter. On pourrait invoquer une exécution extrêmement hâtive de l'exécutant du manuscrit français 14365. Toutefois, cette explication ne saurait rendre compte non plus des disproportions des

canons physiques, avec notamment ces têtes et ces mains surdimensionnées par rapport au reste du corps, que l'on ne relève pas dans l'autre miniature. Du reste, on peut constater que l'usage du vert franc, employé dans l'ensemble de la miniature du feuillet volant, est restreint à la colonne de l'encadrement dans le manuscrit français 14365. L'intervention de deux exécutants travaillant ensemble à un moment donné, avec peut-être l'intervention de l'historieur du manuscrit français 14365 pour le visage du souverain, paraît pouvoir seule expliquer de telles différences.

- 66 La fourchette de réalisation proposée pour le manuscrit français 14365 peut, compte tenu des observations matérielles qui ont été faites, être appliquée à ce feuillet volant, autrement dit vers 1520.
- 67 BIBLIOGRAPHIE : P. Durrieu, *Notes...*, p. 17 ; A.L. Gabriel, *The Ambrosiana Collection...*, n° 39 ; A.L. Gabriel, « A Statute Book... », p. 483 ; *Id.*, « An Illuminated Page... », p. 120 ; *Codici miniati...*, p. 123 (notice de T. D'Urso) ; M.-B. Cousseau, « Les *Mémoires...* », p. 133 et 135.

5

- 68 Milan, Bibl. Trivulziana, cod. 1394.
- 69 Vers 1516-1521.
- 70 CODICOLOGIE : 55 feuillets, le dernier collé sur le contreplat inférieur ; parchemin ; 235 × 170 mm ; foliotation moderne ; réclames ; signatures ; cahiers : I-VI 4° + VII 4°-1 ; dernier feuillet blanc mais réglé ; réglure à l'encre rouge ; justification : 160/162 × 100 mm ; longues lignes ; 23 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre brune noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre rouge, à gauche du texte ; reliure ancienne en veau (?) portant un décor estampé à froid et des trous attestant la présence, à l'origine, de fermoirs ; tranches dorées.
- 71 CONTENU : *Table* : f^{os} 1r^o-8v^o ; *Statuts* de 1469 : f^{os} 9v^o-43v^o (prologue : f^{os} 9v^o-10r^o) ; *Additions* de 1476 : f^{os} 44r^o-54v^o. Subdivisions des articles 2, 15, 50, 58, 62, 64, 66, 81, 88 et 92. Corrections importantes du contenu des articles, l'un d'entre eux partiellement copié deux fois (67).
- 72 DÉCOR : une miniature, de pleine page, au folio 9r^o: Assemblée des chevaliers de l'Ordre. Deux grandes lettres ornées de corps rouge à décor rubané doré sur champ bleu

chargé de fioritures azur (prologue ; additions) ; petites lettres ornées de corps doré sur champ bleu ou rouge ; pieds-de-mouche dorés sur fond bleu ou rouge, dont deux inachevés (article 50, additions).

73 COMMENTAIRE : pourvu d'une reliure ancienne, une couverture de cuir, qui pourrait dater du règne de François I^{er}, cet exemplaire comporte le même nombre de lignes de texte, 23, que celui d'Oxford [cat. 8] et des dimensions proches pour la justification maîtresse. Il est, avec ce dernier, parmi les cinq livres présentant une structure textuelle similaire, le seul à comporter un nombre si important de corrections. Cette observation amène donc à conclure que la transcription textuelle, au moins, a été réalisée très rapidement. La structure même de ces *Statuts* s'apparente à celle la plus fréquente, à savoir l'adoption de subdivisions pour les articles 15, 81 et 92, mais la mise en valeur d'une clause de l'article 2 permet de le rapprocher sur ce point de quatre exemplaires, celui d'Oxford comme on l'a évoqué, celui de Londres, et les manuscrits français 19816 et 19818 [cat. 3, 12 et 13]. Avec ces deux derniers, on retrouve aussi en commun la mise en valeur de l'article 62, et celle de l'article 50 uniquement dans le manuscrit français 19816. Les grandes lettres ornées sont du type employé le plus fréquemment mais par l'absence d'alternance de leur couleur, leur nombre et leur emplacement, cet exemplaire s'apparente plus étroitement à ceux d'Oxford et du Vatican ainsi qu'au manuscrit français 19815 [cat. 8, 16, 11]. On constate donc que ce manuscrit présente des liens très étroits au niveau codicologique avec l'exemplaire d'Oxford.

74 L'encadrement de la miniature, qui a été peinte sur le côté poil, ne trouve pas d'équivalent formel. Une telle observation ne peut être formulée en revanche pour l'histoire. Cette dernière présente par son agencement de nombreuses analogies avec tous les exemplaires cités précédemment, hormis le manuscrit français 19816, singulier sous ce rapport. L'histoire de l'exemplaire d'Oxford [cat. 8] est en effet l'une des six parmi tous les *Statuts* pour lesquels le nombre de chevalier – dix –, leur répartition et le nombre de fenêtres sont les mêmes. Il s'agit pour les cinq autres de celles qui ornent les exemplaires de Londres, d'Oxford et du

Vatican ainsi que des manuscrits français 19818 et 19815 [cat. 3, 8, 16, 13 et 11]. Excepté dans ce dernier, les positions de tous les chevaliers du premier plan sont comparables : ils sont tous de profil, et le roi, de face ici, est, sauf l'orientation du visage, comparable, lui, au manuscrit français 19818 [cat. 13]. Parmi tous ces exemplaires, force est de constater, néanmoins, que les gestes des chevaliers centraux du premier plan, simplifiés à l'extrême, et le type de visages trouvent leur équivalent le plus exact dans la miniature d'Oxford [cat. 8].

- 75 Si ces deux histoires présentent la parenté formelle la plus stricte, il n'en va pas de même, en revanche, en ce qui concerne la gamme chromatique et la facture, celle de l'exemplaire d'Oxford étant de toutes la plus grossière. Certes médiocre, la miniature de Milan s'apparente à ce niveau davantage à celle de Londres [cat. 3] : on ne peut pas déceler de réelles différences dans la manière de traiter le modelé, comme en témoigne le visage du roi ou les vêtements. Au lieu de la courtine verte représentée dans cette dernière comme dans les trois autres proches au niveau formel a été adoptée ici celle, plus habituelle, bleue fleurdelisée ; aussi l'importance accordée au vert devient-elle ici mineure, la gamme chromatique étant marquée surtout par l'azur, l'or, le gris, le noir et l'ocre. Or, on a vu que la miniature de Londres dérive certainement de celle de l'exemplaire du Vatican [cat. 16] ou d'une autre. Les couleurs utilisées dans ce cas précis n'apparaissent donc pas un argument décisif pour justifier d'y distinguer deux exécutants, et l'on serait peut-être, dans l'exemplaire de Milan, en présence d'une gamme chromatique plus habituelle à cet exécutant. De l'ensemble de ces rapprochements, les liens étroits que l'on trouve au niveau codicologique avec le manuscrit de Milan se confirment pour quatre d'entre eux lorsque l'on étudie la miniature, à savoir ceux de Londres, d'Oxford, du Vatican et le manuscrit français 19818 [cat. 3, 8, 16 et 13]. Ce n'est que pour le dernier, l'exemplaire Montmorency, que l'on dispose d'une fourchette de réalisation, entre 1516 et 1521. Il serait vain de tenter de situer plus précisément la réalisation du manuscrit étudié, même si le placer après l'exécution des

manuscrits du Vatican et de Londres se révèle tentante. C'est donc cette fourchette de datation seule que l'on retiendra.

76 PROVENANCE : « Achille d [] Achils » sur une des gardes ; biblioteca Trivulzio (*ex-libris*).

77 BIBLIOGRAPHIE : G. Porro, *Catalogo...*, p. 415 ; P. Durrieu, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 19 ; *Künstschatze des Lombardei...*, n° 268 ; C. Santoro, *I codici miniati...*, n° 124 ; *Id., I tesori...*, p. 16 ; *Id., I codici medioevali...*, n° 437 ; *Id.*, « Biblioteche di enti... », p. 86 ; G. Bologna, *Miniature francesi...*, p. 98 ; A.L. Gabriel, « An Illuminated Page... », p. 116, n. 18 ; M.-B. Cousseau, « Les *Mémoires...* », p. 133.

6

78 Moscou, RSB, fonds 183 n° 1034.

79 Entre 1530 et 1542.

80 CODICOLOGIE : 41 feuillets dont 1 (8), non réglé, qui n'est pas d'origine ; parchemin ; 250 × 170 mm ; foliotation moderne ; réclames ; cahiers : I 2° + II 2° + 1 + III-X 2° ; folio 7v° blanc mais réglé, folio 8r° blanc et non réglé ; réglure à l'encre rouge ; justification : 180 × 105 mm ; longues lignes ; 28 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre rouge, à gauche du texte ; tranches dorées.

81 CONTENU : *Table* : f^{os} 1r°-7r° ; *Statuts* de 1469 : f^{os} 9r°-32r° (prologue : f^{os} 9r°-10r°) ; *Additions* de 1476 : f^{os} 32r° (titre) - 39v°. Subdivisions de l'article 81.

82 DÉCOR : une miniature, de pleine page, au folio 9r° : Assemblée des chevaliers de l'Ordre.

83 Décor héraldique, de pleine page, au folio 8v°, sur le feuillet ajouté : écu armorié « de sable à la croix d'or brisé en chef d'un lambel à trois pendants de gueules » que supportent un lion et un griffon. L'écu est entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel portant les modifications par François I^{er}, timbré d'un heaume au tiers et cimé d'une tête de lion dans un vol. Un cadre doré entoure le décor.

84 Une grande lettre ornée de corps rose rehaussé de blanc sur fond doré chargé de besants rouge et cerné à l'encre de même couleur (prologue) ; petites lettres ornées de corps doré sur champ bleu ou rouge chargé de fioritures et d'un filet doré, une légère trace d'encre brune apparaît parfois

autour des champs ; pieds-de-mouche dorés sur fond bleu ou rouge, l'un d'entre eux n'a pas été réalisé ; initiales dorées.

85 COMMENTAIRE : tel qu'il se présentait à l'origine, le livre ne comportait que des binions, unité de construction singulière, la plus fréquente étant le quaternion. Un feuillet au verso duquel ont été peintes les armes de la famille d'Albon, brisé de Saint-André, a été ajouté ensuite, rompant la construction régulière des cahiers et transgressant de ce fait la règle de Gregory. L'écu est entouré d'un collier de l'Ordre et tout porte à croire que ces armes sont celles du récipiendaire. Il ne peut en effet s'agir que de celles de Jean ou de son unique fils, Jacques, au décès duquel, en 1568, s'éteignit cette branche. Or, tous deux furent nommés chevaliers de l'Ordre sous le règne de François I^{er}¹⁴. Jean le fut le 28 septembre 1530, jour de la Saint-Michel, date d'un mandement de paiement du roi figurant dans les comptes de l'Épargne pour la fourniture d'un collier de l'Ordre à « messire Jehan d'Albon, seigneur de Saint André, chevalier de l'Ordre, auquel le Roy avoit fait don pour lui servir ou dict estat de chevalier de l'Ordre ouquel icelluy seigneur [Roy] l'a ce jourd'huy cree, mis et institué¹⁵ ». Les informations que comporte cet acte, aujourd'hui disparu, suggèrent la tenue d'un chapitre cette année-là ; le livre aurait donc pu être remis à Jean à cette occasion, le jour même de sa nomination. L'hypothèse est d'autant plus tentante que les supports placés autour de l'écu, un lion et un griffon, sont ceux que Jean avait adoptés systématiquement sur ses sceaux et ses jetons jusqu'à sa mort, en 1550¹⁶. Les sceaux et cachets de Jacques, tous postérieurs à 1547, n'attestent pas l'emploi de supports¹⁷ sans que l'on puisse pour autant exclure totalement qu'il s'agisse de son exemplaire. Le premier acte dans lequel il prend le titre de chevalier date de mars 1542¹⁸. La fourchette de réalisation de cet exemplaire peut donc être située entre 1530 et 1542.

86 L'article 81 des *Statuts* a fait l'objet de subdivisions : il ne peut de ce fait être mis en rapport avec les manuscrits n'incluant aucune distinction ni avec ceux, les plus nombreux, où l'on relève aussi la mise en valeur des clauses des articles 15 et 92. Par contre, sa mise en page s'apparente à celle du manuscrit de Naples [cat. 7] : aucune hiérarchie

visuelle n'est introduite ni dans la table ni pour le premier article des additions de 1476. Si l'on prend en compte la grande lettre ornée figurant sur le cartel de texte de la miniature de ces deux exemplaires, on ne trouve plus, en revanche, d'analogies : celle de Moscou, de corps rosé à décor rubané blanc sur champ doré chargé de points rouges et cerné avec la même couleur, est unique tandis que celle de Naples est du type le plus souvent employé. Dans la miniature ornant ces deux livres, les mêmes couleurs, l'or et le bleu, sont employées pour les colonnes de leur encadrement symétrique et l'on peut relever que le cartel de texte qui figure sur chacune est, avec celui de Saint-Pétersbourg [cat. 15], le seul dont le revers soit peint en vert. Mais les points de comparaison entre ces deux exemplaires ne peuvent guère aller plus loin.

87 L'encadrement de la miniature, qui a été peinte sur le côté poil, est le seul à être tronqué en marge de petit fond et le motif des soldats ainsi que les chapiteaux, qui rappellent par leur forme l'ordre ionique, sont uniques. C'est aussi le seul exemplaire où la retombée du dais, plaquée derrière l'entablement, masque une partie du trône et de la courtine, cachant totalement le mur du fond. La forme du trône comme la silhouette du roi ne se retrouvent pas ailleurs, tout au plus peut-on évoquer la présence du coussin et une attitude vaguement comparable à celle du souverain du manuscrit français 19816. La répartition des chevaliers au premier plan, au nombre de quatre, n'est semblable que dans les exemplaires, également singuliers, de Los Angeles et de Kew [cat. 18 et 1]. Ces chevaliers sont aussi les seuls à porter sous leur manteau une épée ; si leur attitude relève d'un esprit commun aux autres miniatures des *Statuts* pour ceux situés du premier plan, aucun geste de ceux placés auprès du roi ne se répète ailleurs. Les types physiques, individualisés, sont sans comparaison avec les autres exemplaires des *Statuts*, qu'ils témoignent ou non d'un souci analogue. Ainsi, la physionomie de François I^{er} tranche avec celle, stéréotypée, du roi avec sa barbe naissante comme on peut le voir dans deux des exemplaires en série, le manuscrit Smith-Lesouëf 76 et celui de La Haye [cat. 14 et 2]. Elle correspond à celle qu'on lui connaît dans les années 1530-1535 : sa barbe

est encore peu fournie mais le bas du visage est déjà un peu empâté et le cou massif, comme dans le panneau de Joos Van Cleves ou le frontispice ornant la traduction des *Trois premiers livres de Diodore de Sicile* dans lequel le souverain est présenté écoutant, en présence de la cour, Macault lui lire sa traduction¹⁹. C'est d'ailleurs avec cette miniature, peinte en 1534, que le visage du roi des *Statuts* trouve son équivalent le plus proche, excepté pour la toque dont il est coiffé. Le visage est orienté de la même manière, le regard est aussi fixé dans le vague et l'on retrouve la lèvre inférieure charnue et le détail de la chevelure partagée par une raie de côté dont se détache, sur la droite, une mèche. Identifier un chevalier est une entreprise hasardeuse, sinon peut-être pour l'un d'entre eux : celui, placé au second plan sur la gauche, barbu et le regard en coin, rappelle en effet le portrait de l'amiral Chabot de Brion dans la miniature des *Trois premiers livres*. Toutefois, le traitement de ce visage et de celui du roi, bien que plus fondu, n'a rien de comparable avec cette miniature ni davantage avec celles des *Statuts*. L'exécution comporte certaines maladresses : ainsi le visage et le cou du roi sont-ils totalement disproportionnés par rapport à sa carrure étroite ; le décalage des couleurs du dallage atteste, quant à lui, une certaine négligence. Mais on peut constater que l'exécutant accorde une place moindre au trait au profit de l'utilisation de la couleur comme en témoigne, à cet égard, le bichon. Les chevelures, les barbes et les visages, les éléments de ceux-ci indiqués par un fin trait gris, sont traités par des lavis successifs sans que soient rendus nécessaires des rehauts d'or ou d'encre pour en restituer le volume. Il en va de même pour la plupart des vêtements, à l'exception de ceux de couleur violette ou bleue grise. L'association de cette dernière teinte, assourdie comme l'est aussi celle, bordeaux, du carrelage, avec d'autres plus vives comme le rouge et l'azur ne se rencontre pas ailleurs. Certains détails sont également singuliers : à chaque toque dont la forme est particulière est associée une plume, comme dans l'exemplaire de La Haye [cat. 2], mais on ne relève pas ailleurs la présence du décor vermiculé doré porté sur cette coiffe ou sur le surcot du roi ni, non plus, les chaussures à bride dont le bout est écrasé ou encore la forme

ronde de la médaille du collier de l'Ordre lorsque celui-ci est représenté.

- 88 La miniature de Moscou présente trop de spécificités, que ce soit sous le rapport de sa composition, du type des visages comme de son traitement, pour pouvoir être rapprochée de celles ornant les *Statuts* subsistants produits en série sous François I^{er}. Le caractère singulier que présente l'unique grande lettre ornée semble indiquer que c'est l'historieur qui s'en est chargé. Avec cette hypothèse, s'éclaire la dichotomie entre le décor porté sur ce feuillet et le reste de la décoration secondaire, proche, elle, de celle des manuscrits produits en série, notamment celui de Naples, avec lequel la mise en page présente les affinités les plus précises. Sauf à avoir été confiées à des intervenants habituels, ce que n'engage guère à retenir la construction des cahiers, l'écriture et l'enluminure peuvent très bien avoir été faites à partir d'un modèle commun. Il n'en demeure pas moins que cet exemplaire ne peut être rattaché à la production du groupe Colaud. Plusieurs rapprochements orientent davantage vers Noël Bellemare. C'est à ce dernier qu'est en effet donné le frontispice ornant le manuscrit des *Trois premiers livres* et sa version imprimée l'année suivante, en 1535²⁰ ; la réalisation des portraits individualisés de la miniature serait, selon Cécile Scailliérez, de la main de Clouet²¹. Tandis que deux personnages ajoutés à l'arrière-plan dans la gravure, l'un de profil mais imberbe et l'autre de trois-quarts, rappellent le principe de composition relevé au même endroit dans la miniature de Moscou, l'amiral Chabot est l'un des personnages qui n'y figure plus : un recours exclusif à l'imprimé est donc exclu. C'est aussi avec l'une des miniatures d'un exemplaire des *Statuts* conservé à Manchester, rattaché à la production de ce peintre, que celle de Moscou trouve, en partie, d'autres affinités²².
- 89 Cette histoire, où le roi porte les traits d'Henri II et où la plupart des hommes sont vêtus à la mode ayant cours à la fin des années 1540, est la seule parmi celles datées de son règne à rappeler le schéma général de composition adopté sous François I^{er}. Or, les attitudes corporelles de trois chevaliers, placés au même endroit, sont comparables dans cette miniature et celle de Moscou : le membre de l'Ordre placé au

premier plan, au centre à gauche, celui lui faisant face s'appuyant sur sa canne et le troisième, barbu et de profil, cantonné le long de l'encadrement. Ce dernier porte aussi sous sa toque une résille, mais sa physionomie diffère, comme la plupart des autres, de celles relevées dans l'exemplaire de Moscou : seuls les deux personnages secondaires faisant office de bouche-trous à droite, l'un barbu placé de profil, l'autre, partiellement caché, imberbe et de trois-quarts, s'y reconnaissent. On peut constater aussi que ces chevaliers sont les seuls à porter des épées et des vêtements dont le style paraît anachronique : le manteau de celui au centre, à gauche, a son pendant exact dans l'exemplaire de Moscou, tranchant de manière étonnante avec les autres comme les chausses bouffantes et le mantelet de celui situé tout à gauche au premier plan de la miniature. Cette reprise d'un groupe de silhouettes et de la paire de visages est complexe à interpréter. Elle ne peut s'expliquer autrement que par l'utilisation d'une source commune par les exécutants respectifs de l'Assemblée des chevaliers des livres de Moscou et de Manchester.

- 90 Guy-Michel Leproux a montré que la miniature de Manchester ne pouvait être, contrairement à ce qui était admis jusque-là, postérieure au chapitre de 1548. Il a formulé l'hypothèse selon laquelle elle reprenait peut-être des schémas conçus par Bellemare utilisés encore après son décès survenu en 1546, la silhouette d'Henri II n'étant en fait, hormis le visage, qu'une réplique d'un modèle officiel de François I^{er} jeune²³. La date *ante quem* de ce modèle a pu être précisée : son emploi a été constaté dans le domaine de l'orfèvrerie dès l'automne 1527, comme en témoigne l'avers de la bulle d'or ratifiant le *Traité d'Amiens* envoyé alors à Henri VIII²⁴. Le détail du lévrier se retrouve aussi dans le livre d'heures d'Anne d'Autriche dont la réalisation est habituellement située vers 1530. L'histoire de Moscou, enluminée on l'a vu entre 1530 et 1542, qui ne reprend ni cette silhouette du roi, ni celle du chien, apporterait confirmation à cette hypothèse. Cependant, une autre peut être envisagée, celle d'une implication réelle de Bellemare pour les *Statuts* de l'Ordre sous le règne de François I^{er}. Davantage que l'utilisation postérieure de divers modèles de

son fonds d'atelier, le remaniement d'une composition sinon peinte, au moins conçue, de son vivant pourrait en effet expliquer à la fois le style hétéroclite de la miniature de Manchester comme les emprunts multiples de l'exécutant de Moscou. Mais les éléments dont on dispose peuvent s'appliquer aux deux cas de figure.

- 91 On peut reconnaître la main de l'historieur des *Statuts* de Moscou dans trois autres manuscrits : un livre d'heures à l'usage de Rome passé en vente par la librairie Tenschert en 1994²⁵, une traduction par Laurent de Premierfait *Des cas des nobles hommes* de Boccace à la Bibliothèque nationale²⁶ et *L'initiatore instruction en la religion chrestienne pour enffans*, un recueil de deux textes réformistes offert à Marguerite de Navarre, conservé avec sa reliure originelle de velours rouge à la bibliothèque de l'Arsenal²⁷. Dans ce dernier, l'artiste intervient seul. Dans le livre d'heures, les illustrations du calendrier lui sont confiées tandis qu'il partage avec un autre exécutant les histoires de pleine page ; dans la traduction *Des cas des nobles hommes* de Boccace, il peint, sur les neuf illustrations, les cinq dernières. Deux de ces livres nous ramènent à nouveau à Bellemare, ou plutôt à l'ancien nom de convention, celui d'atelier des Heures 1520, à un moment où rien ne documentait encore cette production à Paris. Myra Orth a montré son embarras face à cette personnalité, inconnue par ailleurs, dans un article consacré au manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal²⁸. Elle a noté l'influence de dessins flamands que révélaient certains détails des miniatures et des analogies que celles-ci présentaient avec le *corpus* du groupe des Heures 1520, notamment dans les encadrements et le type des architectures, et relevé une composition qui avait inspiré l'auteur des miniatures de la bibliothèque de l'Arsenal. La facture, certaines maladresses et les types physiques ne pouvant en revanche être confondues, rien ne lui permettait de localiser cet artiste. Dans le catalogue Tenschert, Eberhard König attribue, lui, le livre d'heures à deux exécutants de l'atelier des Heures 1520²⁹.
- 92 Les rapprochements proposés par Myra Orth et Eberhard König avec ce qui est aujourd'hui reconnu comme le groupe Bellemare, comme ceux que l'on a pu faire à propos de

l'exemplaire des *Statuts* de Moscou, permettent de supposer que cet artiste était bien, lui aussi, établi, à Paris. L'examen du manuscrit *Des cas des nobles hommes* le confirme³⁰. Les premières miniatures, sauf une, présentent en effet toutes les caractéristiques d'un autre historien parisien, Étienne Colaud. Toutefois, le style de ce dernier n'évoluant guère, il est impossible de déterminer si ces deux enlumineurs étaient en contact ou si leur intervention procède de choix successifs du commanditaire. En effet, les miniatures ont été faites aux emplacements prévus dès l'origine mais beaucoup plus tardivement que l'écriture et la décoration secondaire qui accusent les caractéristiques de la seconde moitié du XV^e siècle. En outre, la différence d'échelle et des styles est telle entre les miniatures que leur conception ne peut relever d'un même artiste.

- 93 Tenter de situer précisément les dates d'activité de l'enlumineur des *Statuts* de Moscou s'avère délicat. Les costumes représentés dans la plupart des miniatures sont ceux du règne de François I^{er}. La seule œuvre pour laquelle on dispose d'une fourchette de réalisation est *L'initiatore instruction* de la bibliothèque de l'Arsenal. Le verso du premier folio porte un décor héraldique aux armes de Marguerite, reine de Navarre : l'exécution du décor ne peut donc être antérieure à son mariage avec Henri d'Albret, contracté en décembre 1526. La datation et les conditions qui susciterent sa réalisation prêtent encore à discussion mais, compte tenu du contexte, ce recueil de textes favorables à la Réforme ne peut avoir été fait, comme l'a montré Myra Orth, après l'Affaire des Placards survenue en 1534³¹. Le livre d'heures passé sur le marché de l'art en 1994 par la libraire Tenschert ne peut, lui, avoir été peint avant 1524. La scène du labourage et des semailles illustrant le mois de septembre reprend en effet, inversée, celle du laboureur du cycle des *Simulacres de la mort* illustré par Holbein le jeune, imprimé à Lyon en 1538 : le cadrage a été modifié et les deux chevaux placés en tête de la charrue, la figure de la Mort et l'église à l'arrière-plan ont disparu tandis qu'un semeur y a été ajouté. Or, les recherches récentes sur Holbein ont permis d'établir l'utilisation de cette composition, suite à son passage à Paris, dans des œuvres du groupe Bellemare dès 1524-1526³². La

réutilisation tardive de compositions au sein de ce groupe a déjà pu être constatée ; aussi est-ce le style des encadrements qui constitue un indice plus fiable de datation. Ceux du livre d'heures Tenschert du second exécutant trouvent leur équivalent le plus proche dans des œuvres exécutées vers 1528-1530³³. L'activité de cet historieur paraît donc fixée à Paris, après le retour de captivité du roi, ce que confirme la fourchette de réalisation établie pour les *Statuts*.

- 94 À défaut de pouvoir préciser la datation des miniatures confiées à l'historieur des *Statuts* dans *Des cas des nobles hommes*, leur étude permet néanmoins d'élargir le *corpus* de cet artiste. On peut ainsi constater que, comme dans les deux autres manuscrits, la facture et la gamme chromatique sont identiques à celles des *Statuts*. On retrouve la même palette aux teintes froides, avec notamment l'emploi de cette teinte bleu-grise qu'affectionne l'artiste. Sa manière particulière de moduler la couleur, qu'il s'agisse des vêtements ou des chevelures toujours peintes par lavis successifs, est aussi applicable aux végétaux traités dans la masse avant que ne soient dessinées les feuilles.
- 95 La physionomie de plusieurs chevaliers se retrouve de l'une à l'autre de ces miniatures : ainsi, le profil plat de celui barbu à droite, coiffé d'une résille, est très proche de celui de l'un des hommes présents à l'échange de Boccace et Fortune ; celui du chevalier barbu de l'autre côté, le visage de biais rendu avec maladresse, trouve son équivalent dans l'un des couples du Mois de mai du livre d'heures Tenschert qu'évoque aussi le portrait d'Henri d'Albret dans l'ouvrage offert à Marguerite de Navarre. Quant aux deux chevaliers placés à gauche au premier plan, leurs profils sont ceux de deux des apôtres de la miniature de l'apparition du Christ placés au premier plan. Les physionomies féminines, absentes dans les *Statuts*, sont communes, elles, aux trois autres exemplaires : ainsi le visage de la femme formant le couple du Mois d'avril dans le livre d'heures Tenschert peut-il être comparé à celui de la femme de l'empereur Maurice dans la scène de l'arrestation de celui-ci ou encore à celui de Marguerite de Navarre dans le Portement de croix.
- 96 Enfin, certains détails qui, relevés dans la scène des *Statuts*, apparaissaient particuliers peuvent être, par leur récurrence

dans les autres miniatures de cet exécutant, considérés comme des tics d'écriture. On peut ainsi citer la forme des souliers, le décor vermiculé porté sur certains vêtements, la présence fréquente d'une mèche se distinguant de la masse de la chevelure, les sourcils élevés conférant aux visages un air étonné ou encore le type de collier constitué de deux rangées de chaînes que porte l'un des chevaliers à l'arrière-plan au lieu de celui de l'Ordre.

- 97 Les liens de l'artiste des *Statuts* de Moscou avec le groupe Bellemare apparaissent suffisamment étroits pour avancer qu'il avait accès au fonds de modèles du peintre. Ainsi, deux des histoires de *L'initiatore instruction* (Bibl. de l'Arsenal, ms. 5096) traduisent bien la connaissance de dessins anonymes anversoïis. Une Fantaisie architecturale conservée à Berlin³⁴ a visiblement servi de source d'inspiration pour les architectures de la miniature du David pénitent) : on en retrouve certains éléments transposés assez librement et sans rapport d'échelle comme le porche sur la gauche, les deux ouvertures en plein cintre et le passage accolé à la façade du palais. On note des analogies également entre les architectures de l'Apparition aux Apôtres et celles d'un autre dessin anonyme anversoïis, aujourd'hui à Vienne, celui de Bethsabée au bain³⁵.
- 98 Or, c'est indéniablement avec la Bethsabée du groupe Bellemare identique dans les Heures d'Albiac et dans celles de la collection Rosenberg³⁶ que les ressemblances architecturales avec celles de la miniature de l'Apparition sont les plus précises, mais sans rapport d'échelle. Dans ce cas précis, l'utilisation d'un modèle commun ne suffirait pas à expliquer cette similitude. Bellemare est certainement l'auteur de la composition : comme l'a noté Myra Orth, la composition de l'Apparition du Christ évoque celle du Repas chez Lazare du livre d'heures de Jean de Mauléon³⁷. On peut ajouter que l'attitude de l'un des apôtres rappelle aussi celle de Joseph dans la Présentation au Temple d'un autre livre d'heures³⁸.
- 99 Si l'utilisation du dessin anversoïis est indiscutable pour la miniature de David pénitent, conclure à nouveau à une composition de Bellemare est plus délicate : aucun équivalent exact dans d'autres miniatures de son groupe n'a

pu être retrouvé. En revanche, deux observations conduisent à ne pas exclure une telle hypothèse. On peut constater en effet, que les physionomies des personnages de l'enlumineur des *Statuts* sont habituellement sans rapport avec celles de Bellemare. Mais ici, le visage de David évoque particulièrement celles que l'on trouve dans ce groupe, comme par exemple le visage de l'empereur Auguste du livre d'heures de la collection Rosenwald³⁹. On peut également relever la présence d'un repeint de même couleur que la muraille pour masquer une partie de la chevelure de David : un manque de familiarité de l'exécutant avec des physionomies n'étant pas les siennes pourrait expliquer ce repentir. L'intervention d'un autre enlumineur que celui des *Statuts* de Moscou dans le livre d'heures Tenschert atteste matériellement une collaboration ponctuelle avec ce groupe. On ne peut pour autant envisager, comme cela a été proposé dans le catalogue de vente, que l'enlumineur des *Statuts* de Moscou soit l'un des membres du groupe Bellemare, du moins sous le rapport de l'exécution. L'artiste des *Statuts* de Moscou emploie non seulement une gamme chromatique très différente de celle du groupe Bellemare, mais les physionomies qui le caractérisent trahissent une certaine liberté dans la transposition des modèles, contrairement à ce que l'on relève habituellement dans les compositions de ce groupe. Dans les miniatures du second exécutant, les attitudes sont bien celles du groupe Bellemare : on peut ainsi évoquer dans celle illustrant l'office des morts l'homme à terre, au premier plan, dont la posture est comparable à celle du soldat qu'enjambe le cheval de François I^{er} dans la Bataille de Marignan qui introduit la traduction d'Étienne Le Blanc des *Douze oraisons de Cicéron*⁴⁰. Mais davantage que des attitudes, on y trouve aussi les mêmes physionomies : le personnage aux mèches flottantes placé au devant de la Mort se reconnaît aussi bien dans des enluminures que dans des vitraux⁴¹. La miniature de saint Jean-Baptiste est, quant à elle, bien qu'avec un cadrage élargi, très proche de celle du livre d'heures de la collection Rosenwald⁴².

100 L'ensemble de ces observations conduit donc à considérer l'implication réelle de Bellemare dans la production des

Statuts comme l'hypothèse la plus plausible parmi les deux énoncées.

- 101 PROVENANCE : Jean d'Albon, seigneur de Saint-André, ou son fils Jacques, récipiendaire ; bibliothèque des Minimes de la place Royale de Paris (XVIII^e siècle) dont la reliure porte la marque des in-quarto.
- 102 BIBLIOGRAPHIE : M.-B. Cousseau, « Les *Mémoires...* », p. 133 ; E. Zolotova et I. Mokretsova, *West-European Medieval...*, p. 9 et 58-59 (notice de E. Zolotova) ; E. Zolotova, *Western European Book...*, p. 159-160, n^o 77 (trad. anglaise p. 395-396, n^o 77).
- 7
- 103 Naples, Bibl. oratorienne des Girolamini, ms. C.F. 1-3.
- 104 Vers 1526-1527.
- 105 CODICOLOGIE : 42 feuillets ; parchemin ; 258 × 178 mm ; foliotation moderne ; cahiers : I-V 4^o + VI 1^o ; folios 7v^o, 41v^o et 42r^o blancs mais réglés ; réglure à l'encre rouge ; justification : 175 × 115 mm ; longues lignes ; 28 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre rouge, à gauche du texte ; tranches dorées.
- 106 CONTENU : *Table* : f^{os} 1r^o-7r^o ; *Statuts* de 1469 : f^{os} 8r^o-34r^o (prologue : f^{os} 8r^o-6v^o) ; *Additions* de 1476 : f^{os} 34r^o (titre) - 41r^o. Pas de subdivision au sein des articles.
- 107 DÉCOR : une miniature, de pleine page, au folio 8r^o: Assemblée des chevaliers de l'Ordre.
- 108 Une grande lettre ornée de corps rouge rehaussé d'or sur champ bleu agrémenté de fioritures dorées (prologue) ; petites lettres ornées de corps doré sur champ bleu ou rouge ; pieds-de-mouche dorés sur champ bleu ou rouge. Tous les champs de la décoration secondaire, excepté la grande lettre ornée, sont cernés à l'encre noire.
- 109 COMMENTAIRE : cet exemplaire, en dépit du nombre de feuillet employés, est très proche par le nombre de lignes de texte utilisées et les dimensions de la réglure maîtresse du Smith-Lesouëf 76 et du manuscrit français 14361 [cat. 14 et 9]. Il est avec ces deux derniers et celui de Saint-Pétersbourg l'un des quatre exemplaires dont la structure textuelle n'inclut aucune subdivision ; le cas d'un cinquième, celui de La Haye, est sur ce point plus discutable. En revanche, la mise en page

adoptée – une absence totale de hiérarchie visuelle dans la table et dans les *Additions* de 1476 – ne se trouve que dans un autre manuscrit, celui de Moscou [cat. 6] : l'un et l'autre ne sont en effet enrichis que d'une seule grande lettre ornée introduisant le prologue au bas de la miniature. Mais ici cessent les points communs avec l'exemplaire russe. La grande lettre ornée est du type relevé le plus fréquemment dans l'exemplaire napolitain de même que les éléments composant la miniature, tandis que sous ces deux aspects le livre de Moscou demeure unique.

- 110 La miniature, qui a été peinte sur le côté chair, a beaucoup souffert. Certains éléments ont perdu toute couleur, comme le manteau du chevalier central dont quelqu'un a repeint des plis par dessus ; les visages sont également très estompés. Aussi ne peut-on que partiellement en étudier la facture. Cette histoire fait partie des neuf comportant au bas un cartel de texte dans lequel est inscrit le début du prologue, et par la répartition, ou la position des chevaliers, elle s'intègre à un ensemble de sept miniatures, à savoir, pour les six autres, celles des manuscrits français 14361 et 14365, du Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale, du feuillet volant de Milan ainsi que des exemplaires de La Haye et de Saint-Pétersbourg [cat. 9, 10, 14, 4, 2 et 15]. Plusieurs éléments sont ici uniques au sein de ce groupe : l'absence d'ouverture ou de médaillon de marbre ou encore la présence du chien, animal qui ne se retrouve que dans un exemplaire, celui isolé de Moscou, mais sous la forme d'un bichon et non comme ici d'un lévrier. La silhouette du roi, la main de justice levée à hauteur de poitrine et l'autre main, celle tenant le sceptre, reposant sur le genou, est commune. En revanche, le visage du roi, inexpressif et de face, évoque indiscutablement celui du manuscrit français 14361. À la différence de ce dernier et du manuscrit français 14365, on retrouve ici un nombre de chevaliers supérieur à douze et davantage de variations pour les chevaliers du premier plan, deux d'entre eux étant représentés de dos. De même en va-t-il pour les personnages du second plan dont les physionomies reprennent celles impersonnelles relevées aussi bien dans ce dernier exemplaire que dans le manuscrit français 14365 ou le feuillet volant de Milan.

- 111 Cette constatation et la présence de certaines singularités comme l'absence sur toute la miniature des inscriptions figurant habituellement sur la courtine, sur les vêtements ou sur le dais sont difficiles à interpréter, tout comme le sont aussi d'ailleurs les spécificités de la mise en page. L'état de la miniature même ne permet pas d'en étudier précisément la facture. Aussi est-il impossible de pouvoir statuer si ces différences procèdent d'un souci de varier les compositions ou si elles trahissent l'intervention d'un exécutant autre que celui identifié dans les manuscrits français 14361 et 14365 ainsi que les exemplaires de Saint-Pétersbourg et de La Haye. On peut seulement constater que la gamme chromatique constituée d'or, de rouge, d'azur, de vert et de bleu tirant sur le gris est bien celle que l'on trouve dans trois autres manuscrits : le manuscrit français 14365, le feuillet volant de Milan et l'exemplaire de Saint-Pétersbourg.
- 112 On ne trouve aucune trace de cet exemplaire avant le XVIII^e siècle⁴³. Force est donc de recourir à une datation relative. Les variations des compositions paraissent généralement traduire une réalisation différente dans le temps. Or, celles-ci se limitent ici à la position des chevaliers du premier plan. Si l'on s'attache à la longueur des vêtements, on constate en effet que celle-ci ne diffère guère dans le manuscrit français 14365 ou dans le feuillet volant de Milan. Seule l'évolution des positions tend à placer la réalisation de la miniature de Naples postérieurement aux deux autres. Elle se rapproche en revanche davantage de celle de Saint-Pétersbourg. La fourchette de réalisation proposée pour cette dernière étant vers 1527, c'est donc vers 1526-1527 qu'il semble raisonnable de situer celle de Naples.
- 113 PROVENANCE : Giuseppe Valletta († 1714), dont la collection entre à la bibliothèque oratorienne des Girolamini.
- 114 BIBLIOGRAPHIE : E. Mandarini, *I codici...*, p. 32 et 33 – cet auteur le datait du début XVI^e siècle ; *Codici miniati...*, p. 108 et 109, n^o 35 (notice de T. D'Urso) ; F. Avril, « Compte rendu... », p. 300 ; M.-B. Cousseau, « Les *Mémoires...* », p. 133.
- 8**
- 115 Oxford, Bodl. Libr., ms. Rawlinson C. 888.
- 116 Après septembre 1516-vers 1521.

- 117 CODICOLOGIE : 59 feuillets dont 1 (i) antérieur précédant les *Statuts* ; parchemin ; 250 × 177 mm ; foliotation moderne discontinue ; cahiers : 1 (i) + I-VI 4° + VII 3° + VIII 2° ; folios 57v° et 58r° blancs mais réglés ; réglure à l'encre rouge ; justification : 173 × 102 mm ; longues lignes ; 23 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre brune-noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre brune-noire, à gauche du texte ; tranches dorées.
- 118 CONTENU : *Table* : f°s 9r°-16v° ; *Statuts* de 1469 : f°s 1v°-8v° et 17r°-45v° ; *Additions* de 1476 : f°s 45v° (titre)-57r°. Les cahiers I et II ont été inversés, probablement lors d'une reliure, modifiant l'ordre originel du texte ; celui-ci ne comporte aucune lacune. Subdivisions des articles 2, 15, 66, 81 et 92. La numérotation de l'article 52 a été oubliée, sans entraîner de décalage pour autant.
- 119 Le feuillet i encarté qui précède les *Statuts* contient le fragment d'un hymne latin à saint Théobald.
- 120 DÉCOR : une miniature, de pleine page, au folio 1r°: Assemblée des chevaliers de l'Ordre.
- 121 Deux grandes lettres ornées de corps rouge à décor rubané doré sur champ bleu chargé de fioritures azur (prologue, additions) ; petites lettres ornées dorées sur champ bleu ou rouge ornés d'un filet ; pieds-de-mouche dorés sur champ bleu ou rouge, celui qui devait précéder le titre rubriqué des additions a été oublié, l'espace est resté en réserve.
- 122 Le fragment d'hymne à saint Théobald (f° i) est orné d'un dessin [XV^e siècle, Flandres (?)]⁴⁴.
- 123 COMMENTAIRE : remanié par rapport à sa structure originelle, cet exemplaire est identique à celui de Milan [cat. 5] par le nombre de lignes de texte – 23 –, et les dimensions de la justification sont assez proches. Ce sont aussi les deux copies dont la transcription textuelle paraît la plus hâtive en raison du nombre important de corrections qui y ont été apportées. Pour autant, on retrouve les mêmes subdivisions que dans d'autres exemplaires. Celles relevées le plus fréquemment, c'est-à-dire pour les articles 15, 81 et 92, y sont présentes, mais la mise en valeur supplémentaire de l'article 2 permet d'établir un rapprochement précis avec quatre de ces exemplaires historiés⁴⁵, celui de Milan à nouveau, de Londres et les manuscrits français 19816 et 19818 [cat. 5, 3,

12 et 13]. Les grandes lettres ornées sont du type employé le plus souvent, mais par l'absence d'alternance des couleurs, leur emplacement et leur nombre, cet exemplaire s'apparente plus étroitement à ceux de Milan, du Vatican et au manuscrit français 19815 [cat. 5, 16 et 11]. Les données codicologiques du manuscrit attestent donc un lien extrêmement étroit avec l'exemplaire de Milan [cat. 5]. C'est aussi avec ce dernier et trois autres exemplaires – ceux du Vatican et de Londres ainsi que le manuscrit français 19818 [cat. 16 et 3 et 13] – que sa miniature, peinte sur le côté chair, forme l'ensemble le plus cohérent sous le rapport de la forme, le nombre de fenêtres, de chevaliers, toutefois singulièrement tous imberbes ici, leur répartition et leurs positions étant extrêmement proches.

124 Là encore, c'est avec l'exemplaire de Milan que les rapprochements formels sont les plus étroits : les chevaliers placés au centre au premier plan y sont reproduits inversés, caractérisés d'ailleurs dans les deux cas par une main retombant sur une canne inexistante. De même en va-t-il pour la position du roi ou encore les physionomies des chevaliers du second plan qui se présentent comme une version plus grossière et allongée des visages de l'exemplaire milanais. Le tracé tremblotant, nettement perceptible à ce niveau, laisse penser qu'il traduit un manque d'habitude de l'historieur qui a réalisé cette miniature et qui aurait pu avoir connaissance de celle de Milan ou d'une autre extrêmement proche.

125 À l'appui de cette hypothèse, il convient de faire deux observations. D'abord, la miniature d'Oxford s'apparente par la couleur de la courtine, verte, aux autres exemplaires, sauf celui de Milan, qui forment l'ensemble formel le plus cohérent. Mais le décor porté ici, un quadrillage au lieu des rayures habituelles et des fleurs dorées, ne se retrouve pas ailleurs. Si les teintes du dallage s'apparentent, elles, à l'exemplaire de Milan, on les trouve aussi employées dans d'autres histoires, comme par exemple dans celles des manuscrits français 14365 et 19815. En revanche, l'utilisation aussi abondante de l'or et de teintes ocre est unique, de même que l'emploi du noir pour l'encadrement. L'ensemble de ces éléments qui n'ont rien, relevés individuellement, de

déterminants paraît donc, pris en compte ensemble, confirmer une telle conclusion. La récurrence des points communs entre l'exemplaire de la bibliothèque Trivulziana et de celui étudié ici tant au point de vue codicologique qu'enluminé pourrait donc s'expliquer par une réalisation au même moment mais confié, pour l'histoire, à deux enlumineurs différents, et sans doute, pour celui de la miniature d'Oxford, à partir d'un dessin plutôt qu'une enluminure.

126 Reste à aborder la délicate question de la datation. Force est de reconnaître que l'on ne dispose d'aucun élément permettant d'avancer une fourchette, sinon en se fondant sur la parenté formelle avec les quatre autres manuscrits qui suggérerait une réalisation proche. Parmi ceux-ci figure le manuscrit français 19818 qui, offert à Guillaume ou Anne de Montmorency, peut être situé entre 1516 et 1521 [cat. 13] ; on en retiendra les mêmes dates.

127 PROVENANCE : famille Burnshed (*ex-libris*) ; Richard Rawlinson († 1755 ; *ex-libris*) qui l'a légué à la bibliothèque Bodleienne.

128 BIBLIOGRAPHIE : G.D. Macray, *Catalogi...*, p. 462-463 ; O. Pächt et J.J.G. Alexander, *Illuminated Manuscripts...*, n° 384.

9

129 Paris, BnF, ms. fr. 14361.

130 Entre 1516 et 1521.

131 CODICOLOGIE : 36 feuillets ; vélin ; 250 × 180 mm ; foliotation moderne ; cahiers : I-IV 4° + V 2° ; folio 36v° blanc mais réglé ; réglure à l'encre rouge ; justification : 182/180 × 118 mm. ; longues lignes ; 27 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre brune-noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre noire, en marge de gouttière ; tranches dorées.

132 CONTENU : *Table* : f^{os} 1r°-7r° ; *Statuts* de 1469 : f^{os} 7v°-29r° (prologue : f^{os} 7v°-8r°) ; *Additions* de 1476 : f^{os} 29v°-36r°. Pas de subdivision au sein des articles.

133 DÉCOR : une miniature, de pleine page au folio 7v° : Assemblée des chevaliers de l'Ordre.

134 Trois grandes lettres ornées, l'une de corps rouge à décor rubané doré sur champ bleu chargé de fioritures azur avec un filet azur (prologue) reproduite, mais avec des dimensions

réduites, pour la table (article 1), l'autre de corps bleu à décor rubané sur fond rouge avec un double filet doré, le champ comporte un écu armorié « de France » surmonté d'une couronne (additions) ; petites lettres ornées de corps doré sur champ bleu ou rouge ; un pied-demouche doré sur fond bleu.

- 135 COMMENTAIRE : cet exemplaire est celui qui comporte le plus petit nombre de feuillets, 36, dont s'approchent deux autres livres des *Statuts* dans lesquels on en dénombre 38, celui de La Haye et celui de la collection Smith-Lesouëf de la Bibliothèque nationale [cat. 2 et 14]. C'est aussi avec ce dernier que les dimensions de la justification maîtresse et le nombre de lignes employées ne sont pas très éloignées. La structure textuelle de cet exemplaire n'incluant aucune subdivision des articles correspond à celle relevée dans quatre au total, à savoir, pour les trois autres, le manuscrit de Naples, le Smith-Lesouëf 76 et celui de Saint-Pétersbourg [cat. 7, 14 et 15] ; l'absence de décor dans un cinquième exemplaire, celui de La Haye [cat. 2], rend difficile de statuer sur ce point. Au niveau codicologique, on peut donc constater les liens récurrents entre le manuscrit français 14361 et le Smith-Lesouëf 76 ; rien de tel en revanche entre eux pour la décoration secondaire.
- 136 Les grandes lettres ornées sont du type employé le plus souvent. Mais, pour l'alternance de leurs couleurs, leur emplacement mais pas leur nombre, cet exemplaire s'apparente plus étroitement à ceux de Londres, Los Angeles et au manuscrit français 19818 [cat. 3, 18 et 13]. Mais ici, toutefois, la lettre introduisant le prologue de 1476 comporte un décor isolé, un écu « de France » sommé d'une couronne.
- 137 La miniature, qui a été peinte sur le côté poil, s'apparente par la présence du cartel de texte et le nombre de chevaliers – douze ici comme dans le manuscrit français 14365 [cat. 10], lorsque ceux-ci ne sont pas davantage – à huit autres exemplaires. Outre le manuscrit français 14365, il s'agit du Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale, du feuillet volant de Milan ainsi que des exemplaires de Naples, Saint-Pétersbourg, La Haye, Kew et Moscou [cat. 14, 4, 7, 15, 2, 1 et 6], ces deux derniers étant isolés par leur composition. Bien que l'encadrement de la miniature qui comporte des traces

de mine de plomb au niveau des cornes d'abondance soit singulier – le décor porté sur l'une des colonnes est unique –, c'est donc à un groupe cohérent de sept manuscrits que s'intègre sur ce point le manuscrit français 14361. Parmi ceux-ci, on peut relever que la retombée incurvée du dais est reprise dans le manuscrit français 14365 et l'exemplaire de Saint-Pétersbourg. La position du roi, les bras écartés, est singulière, mais son visage, de face, est très proche de celui de Naples. Ce sont surtout les attitudes, les physionomies qui appellent le plus de comparaisons au sein de ce groupe comme aussi du groupe le plus cohérent au niveau formel que constituent le manuscrit français 19818 ainsi que les exemplaires de Londres, de Milan, d'Oxford et du Vatican auxquels vient s'ajouter avec quelques variantes le manuscrit français 19815 [cat. 13, 3, 5, 8, 16 et 11]. Ainsi, parmi ces douze autres manuscrits, les deux chevaliers placés au premier plan au centre trouvent leur équivalent le plus proche, la main tenant le rouleau en moins, dans le feuillet volant de Milan ; celui cantonné à droite du trône au second plan, est reproduit inversé à gauche dans l'exemplaire de Milan.

- 138 La gamme chromatique employée, constituée de gris, d'or, d'azur, de rouge et de bleu nous ramène à nouveau aux sept manuscrits auxquels se rattache au niveau de la mise en page le manuscrit français 14361. Toutefois, on peut noter qu'elle est la seule à se caractériser au sein de ce groupe par l'absence de vert, qui, présent uniquement sur l'une des colonnes du manuscrit français 14365, s'étend ensuite au niveau des costumes des chevaliers dans les autres miniatures. Cette différence paraît pouvoir s'expliquer par une différence de datation, la gamme chromatique s'étendant, de même que les variations apportées aux positions des chevaliers, au fur et à mesure que l'on avance dans le temps. C'est d'une part ce que l'on peut constater avec le Smith-Lesouëf 76 dont la réalisation peut être située vers 1529-1530 [cat. 14]. C'est aussi ce qu'amènent à confirmer les liens étroits qui transparaissent au niveau de la facture entre les manuscrits français 14361 et 14365 [cat. 10].
- 139 Dans ces deux exemplaires, on ne constate en effet pas de différences notoires dans la facture. Les plis des habits des

deux rois s'achèvent par une petite excroissance carrée. Le volume de leur robe ou du surcot doré est restitué par de très fines hachures. Le rendu des fourrures des cols se traduit par de petits traits verticaux représentant les poils ou quelques taches allongées pour l'hermine. Le traitement des visages est similaire : le nez est marqué par une légère bosse, le menton et la pomme d'Adam sont très prononcés, les commissures des lèvres retombent ; enfin, le blanc des yeux n'est pas représenté, donnant aux visages un regard inexpressif. Tous ces visages, qui seulement dans le manuscrit français 14365 sont plus accentués au niveau de la mâchoire, sont modelés par des lumières accentuées à la base du cou et des cernes autour des yeux. La profondeur de la pièce est obtenue par des ombres qui se projettent de part et d'autre du trône sur la courtine et le mur, mais également autour des fenêtres. Le mur, de pierre, est d'ailleurs rendu par de petits traits. Ces points évoqués valent aussi pour deux autres exemplaires au moins, ceux de Saint-Pétersbourg et de La Haye [cat. 15 et 2]. Il y a donc tout lieu de croire que l'on a à faire ici au même exécutant travaillant à des moments différents, le manuscrit français 14361 étant, de ces exemplaires, le plus ancien. À l'appui de cette hypothèse, on peut d'ailleurs constater que les colliers des chevaliers sont pourvus dans ce dernier de pendentifs, puis combinés aux médailles elliptiques dans le manuscrit français 14365 et le feuillet volant de Milan [cat. 10 et 4], uniquement pourvus de ces médailles dans les autres exemplaires de ce groupe.

140 Reste à en préciser la datation, ce qui est délicat : on ne dispose pas en ce sens d'éléments stricts ou de fourchette pour l'un de ces exemplaires comme on en a pour ceux portant des marques de destinataire. La marque héraldique inclue sur le champ de l'une des grandes lettres ornées en ce sens pose question. Il est extrêmement tentant d'y voir l'indication du possesseur, qui serait donc le roi lui-même. Mais la confrontation avec d'autres exemplaires montre que l'on ne peut, en tout état de cause, ni infirmer ni rejeter une telle hypothèse. Pour les exemplaires antérieurs, ceux réalisés à l'époque du fondateur de l'Ordre, les deux cas de figure se présentent. Les armoiries qui figurent dans les

lettres introduisant le prologue de 1469 présentées par saint Michel ont permis l'identification des exemplaires de Jean II, duc de Bourbon et de Jean d'Armagnac, baron de Comminges⁴⁶. Mais la présence de l'écu royal figurant seul sur le champ de la lettre n'indique pas à la même époque les destinataires du livre. C'est le cas des manuscrits qui ont appartenu l'un, *a priori*, à un chevalier, le second au chancelier de l'Ordre, Guy Bernard, dont les armes figurent au bas du même feuillet⁴⁷. D'autre part, ce décor s'apparente à celui de La Haye réalisé sous le règne de François I^{er} dont la première grande lettre ornée de corps bleu comporte cette fois des fleurs de lys dorées. Or, ce type de lettre se retrouve ensuite systématiquement dans les manuscrits historiés du règne d'Henri II, le champ sur lequel repose le corps de la lettre étant cette fois fleurdelisé, avec en outre les armes de France ajoutées au bas du feuillet, excepté dans l'exemplaire de Manchester⁴⁸. Là encore, les destinataires de deux de ces exemplaires sont bien identifiés et en aucun cas il ne s'agit du roi⁴⁹. Si l'hypothèse de voir dans cet exemplaire celui de François I^{er} est tentante, on ne dispose donc pas d'éléments fiables permettant de statuer en ce sens.

141 En revanche, qu'il ait été réalisé très tôt dans le règne de ce dernier apparaît indiscutable lorsque l'on constate que dès lors que le nombre de chevaliers dépasse celui de douze, on avance dans le temps. C'est du moins ce qu'atteste dans les autres exemplaires le style des vêtements confrontés aux manuscrits pouvant être datés comme celui de Kew, offert à Henri VIII, ou le Smith-Lesouëf 76 [cat. 1 et 14]. Elle est indiscutablement postérieure aux deux exemplaires réalisés ou achevés au début du règne de François I^{er}, le manuscrit français 19816 et le livre de Los Angeles [cat. 12 et 18]. En effet, la composition atteste cette fois, à la différence des deux autres, l'adoption d'un schéma officiel imposé par le roi, celui que l'on retrouve dans les cinq exemplaires formant le groupe le plus cohérent au niveau formel comme dans la plupart des autres manuscrits subsistants. Parmi ces cinq livres figure le manuscrit français 19818, autrement dit l'exemplaire Montmorency [cat. 13]. C'est donc la fourchette de réalisation de ce dernier, entre 1516 et 1521, que l'on retiendra pour l'exemplaire étudié ici.

- 142 PROVENANCE : Guyon de Sardière (*ex-libris*, † 1759) ; bibliothèque royale (ancien. suppl. français 526).
- 143 BIBLIOGRAPHIE : P. Durrieu, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 19 ; A.L Gabriel, « An Illuminated Page... », p. 116, n. 13 ; M.-B. Cousseau, « *Les Mémoires...* », p. 133.
- 10**
- 144 BnF, ms. fr. 14365.
- 145 Vers 1520-avant 1525.
- 146 CODICOLOGIE : 54 feuillets dont 1 coté 7bis ; vélin ; 253 × 160 mm ; foliotation moderne ; cahiers : I-II 4° + III 2° + IV-VI 4° + VII 3° + VIII 2° ; deux derniers feuillets blancs mais réglés ; réglure à l'encre rouge ; justification : 180 × 100 mm et 188 × 100 mm (cahiers II, III et V) ; longues lignes ; 24 et 25 (cahiers II, III et V) lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre noire ; rubriques à l'encre rouge ou rose ; numérotation des articles à l'encre noire, à gauche du texte ; tranches dorées.
- 147 CONTENU : *Table* : f^{os} 1r^o-7bisv^o ; *Statuts* de 1469 : f^{os} 8r^o-40v^o (prologue : f^{os} 8r^o-9r^o) ; *Additions* de 1476 : f^{os} 41r^o-51v^o. Subdivisions des articles 15, 81, 92 ; un trait fin, tracé en marge à l'encre brune, lie celles de l'article 15.
- 148 DÉCOR : une miniature, de pleine page, au folio 8r^o: Assemblée des chevaliers de l'Ordre.
- 149 Trois grandes lettres ornées de corps doré cerné de rouge sur champ bleu orné de fioritures azur et d'un double filet de même couleur (article 1 de la table ; prologue, additions) ; petites lettres ornées de corps doré sur champ bleu ou rouge ; pieds-de-mouche dorés sur fond bleu. Tous les champs des éléments de la décoration secondaire sont cernés à l'encre noire.
- 150 COMMENTAIRE : cet exemplaire, dont la miniature est la seule avec le manuscrit français 19816 à comporter une inscription cohérente, en l'occurrence ici sur la courtine, « FRANCOIS. PAR. LA. GRACE. DE. DIEU. ROY. DE. FRA[NCE] », se singularise par une construction irrégulière des cahiers, par le nombre de lignes et les dimensions d'une justification maîtresse variant en fonction de ceux-ci. Aucun autre manuscrit n'emploie 24 lignes de texte. En revanche, l'un des cahiers en contenant 25 est celui sur lequel a été peint la miniature ; or, ce nombre se

retrouve au verso du feuillet volant de Milan, et les dimensions de la justification y sont aussi très proches.

151 Seuls les articles 15, 50, et 81 ont fait l'objet de subdivisions : l'exemplaire ne peut donc être de ce fait, ni mis en rapport avec les *Statuts* n'incluant aucune division, ni avec ceux, les plus nombreux, où l'on relève des subdivisions pour les articles 15 et 81 ainsi que la mise en valeur d'une clause de l'article 92. La mise en page choisie pour ces clauses s'apparente en revanche à celle adoptée en partie dans le manuscrit français 19816 et systématiquement dans l'exemplaire du Vatican [cat. 12 et 16], à savoir une petite lettre ornée et un retour à la ligne marquant chacune des clauses au lieu des pieds-de-mouche habituellement utilisés. Le trait fin qui lie les subdivisions de l'article 15, afin d'éviter toute confusion au niveau de la numérotation, s'apparente aussi à celui que l'on trouve dans ces deux exemplaires et dans un troisième, le manuscrit français 19815 [cat. 11]. La marque est analogue dans ce dernier, pourvue en outre d'indications dans le manuscrit français 19816, et présente dans l'exemplaire du Vatican au niveau de l'article 81. Les grandes lettres ornées qui marquent le prologue des *Statuts* et des *Additions* ne peuvent en revanche leur être comparées. Par leur nombre, trois, elles reprennent la hiérarchie visuelle adoptée dans le manuscrit français 14361, sans en être l'équivalent. Elles sont en effet la reproduction à grande échelle des petites lettres ornées de corps doré sur champ bleu. On trouve celles-ci dans trois autres exemplaires, au même endroit dans celui de La Haye, alternées avec un type de lettre différent dans les deux autres livres, celui de Kew et celui de la collection Smith-Lesouëf de la Bibliothèque nationale.

152 L'histoire, qui a été peinte sur le côté chair, donne lieu à d'autres rapprochements notamment, si l'on ne prend pas en compte le type de grande lettre ornée, avec le feuillet volant de Milan qui présente à nouveau des liens étroits [cat. 4]. Il convient de noter que dans ces deux miniatures, le vert des colonnes de l'encadrement et l'azur de la courtine sont très altérés, de manière encore plus marquée dans le feuillet volant. Ces deux miniatures font partie des neuf dont l'encadrement est accompagné d'un cartel de texte, et parmi

lesquelles deux d'entre elles, celles ornant les exemplaires de Kew et de Moscou [cat. 1 et 6], sont singulières.

153 C'est donc à un ensemble de sept miniatures que se rattache celle du manuscrit français 14365 par la répartition des chevaliers, leur attitude et même leur nombre. Outre celle-ci, il s'agit de celles du manuscrit français 14361 et du Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale, du feuillet volant de Milan ainsi que des livres de La Haye, de Naples et de Saint-Pétersbourg [cat. 9, 14, 4, 2, 7 et 15]. Parmi ceux-ci, il faut distinguer au niveau formel l'encadrement de la miniature elle-même. Si les éléments de l'encadrement sont communs aux autres exemplaires, la combinaison de l'entablement constitué de deux arcs en accolade passant devant l'entablement droit et dont les écoinçons sont de marbre rouge est reprise, identique, dans le manuscrit de La Haye [cat. 2]. Par le nombre de fenêtres, deux, alternées cette fois avec des caissons de marbre, la forme du trône (ou plus exactement la retombée incurvée du dais), le nombre de chevaliers, douze, et la répartition de ces derniers, le manuscrit français 14365 est très proche cette fois du 14361. On peut d'ailleurs observer qu'excepté les deux figures centrales qui font le même geste, on retrouve, disposées différemment au second plan, exactement les mêmes attitudes, tout en tentant de varier les types physiques notamment avec le personnage à l'arrière-plan avec sa barbe bifide qui ne se retrouve pas dans l'exemplaire précédent. C'est en fait dans d'autres livres, le feuillet volant de Milan ou le manuscrit de Saint-Pétersbourg, que réapparaît ce visage. De même en va-t-il pour la figure du roi. On retrouve ici une attitude beaucoup plus commune que dans le manuscrit français 14361 : le visage est orienté de biais vers la gauche, l'un des bras élevé à hauteur du torse, l'autre reposant sur le genou, positions que l'on trouve aussi bien dans le groupe le plus homogène au niveau formel, dans le manuscrit français 19815 [cat. 11], comme aussi parmi les sept exemplaires auquel se rattache le manuscrit français 14365. On peut d'ailleurs constater que le visage du roi du feuillet volant est l'exacte reproduction de celui-ci tout comme la retombée de son manteau fleurdelysé à gauche.

- 154 La gamme chromatique composée exclusivement d'azur, de gris tirant sur le violet, de rouge, de noir et d'un vert franc nous ramène à quatre des sept livres auxquels s'apparente la miniature du manuscrit français 14365, les exemplaires de La Haye et le Smith-Lesouëf 76 [cat. 2 et 14] employant en outre du rose dans l'encadrement. L'emploi du vert, absent dans le manuscrit français 14361 [cat. 9], demeure ici réduite à une colonne de l'encadrement, tandis qu'elle s'étend dans les autres aux costumes des chevaliers. Cette différence peut s'expliquer par une exécution plus tardive de la miniature. La réalisation de la miniature du manuscrit français 14361 peut être située tôt dans le règne de François I^{er}. Or, si le rendu des vêtements est extrêmement plat dans celui-ci, le volume des visages est très proche de ceux du manuscrit français 14365 ; ces caractéristiques se retrouvent en partie dans le feuillet volant de Milan, dans les manuscrits de Saint-Pétersbourg et de La Haye [cat. 4, 15 et 2], des exemplaires qui, excepté le feuillet volant et le manuscrit français 14365, ont certainement été réalisés à des dates différentes. Que l'on ait affaire pour ces exemplaires, excepté celui de Milan, à un même exécutant évoluant dans le temps paraît une hypothèse des plus plausibles. Elle ne fournit pas en revanche d'éléments de datation.
- 155 L'altération similaire que l'on peut observer dans le feuillet volant de Milan semble indiquer, à défaut d'un même et seul exécutant, une réalisation au même moment ou dans une période extrêmement proche. Excepté pour le collier dont certains sont pourvus de médailles elliptiques au lieu de la figurine de saint Michel, le style des costumes dans ces deux exemplaires n'est pas pour autant très éloigné du manuscrit français 14361, ni non plus du groupe le plus homogène qui compte parmi eux le manuscrit français 19818, l'exemplaire Montmorency [cat. 13]. En revanche, ces détails évoluent dans des exemplaires tel que ceux de Naples, Saint-Pétersbourg ou ceux encore plus tardifs de la collection Smith-Lesouëf, dont on peut situer la réalisation vers 1530, et de La Haye [cat. 14 et 2]. Une datation dans les années 1520 paraît pouvoir être proposée, et certainement avant le retour du roi de captivité.

- 156 PROVENANCE : famille d'Estrées (*ex-libris*) ; bibliothèque de l'Oratoire (XVII^e siècle) ; bibliothèque royale (suppl. français 525).
- 157 BIBLIOGRAPHIE : A. Dutilleux, *Notice...*, p. 90 ; P. Durrieu, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 19 ; *Id.*, *Notes...*, p. 17 ; A.L. Gabriel, « An Illuminated Page... », p. 116 et 119, n. 14 ; *Codici miniati...*, p. 123 (notice de T.D'Urso) ; M.-B. Cousseau, « Les *Mémoires...* », p. 131-133.

11

- 158 BnF, ms. fr. 19815.
- 159 À compter de 1526 ?
- 160 CODICOLOGIE : 68 feuillets ; vélin ; 205 × 140 mm ; foliotation moderne ; cahiers : I-VIII 4^o + IX 2^o ; feuillet 68 blanc mais réglé ; réglure à l'encre rouge ; justification : 144 × 90 mm ; longues lignes ; 22 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre rouge, en marge de gouttière ; tranches dorées.
- 161 CONTENU : *Table* : f^{os} 1r^o-10v^o ; *Statuts* de 1469 : f^{os} 11v^o-53v^o (prologue : f^{os} 11v^o-12v^o) ; *Additions* de 1476 : f^{os} 53v^o (titre)-67r^o. Subdivisions du prologue et des articles 15, 81 et 92. Un trait marginal marque un passage de l'article 15 ; des annotations marginales aux articles 66 et 81 paraissent souligner certains aspects de l'Ordre (15 : « heresie » ; 66 : « cas privilégiés » ; 81 : « imposition de l'habit »).
- 162 DÉCOR : une miniature, de pleine page au folio 11r^o: Assemblée des chevaliers de l'Ordre. Deux grandes lettres ornées de corps rouge à décor rubané doré sur champ bleu chargé de fioritures azur (prologue, additions) ; petites lettres ornées dorées sur champ bleu ou rouge ; pieds-de-mouche dorés sur fond bleu ou rouge.
- 163 COMMENTAIRE : cet exemplaire est, de tous ceux des *Statuts*, celui dont les dimensions comme celle de sa justification sont les plus réduites, dimensions dont seules celles du manuscrit français 19818 [cat. 13] se rapprochent. Il a également avec ce dernier en commun d'employer, en partie du moins, le même nombre de lignes de réglure. La structure textuelle de ce manuscrit correspond à celle relevée le plus fréquemment, à savoir l'adoption de subdivisions pour les articles 15, 81 et 92 avec en outre la présence d'annotations

marginales rappelant le contenu de certaines clauses. Si les grandes lettres ornées sont du type employé le plus fréquemment, par l'absence d'alternance de leurs couleurs, leur emplacement et leur nombre, cet exemplaire s'apparente plus étroitement à ceux d'Oxford, de Milan et du Vatican [cat. 8, 5 et 16]. La miniature, qui a été peinte sur le côté chair, a, d'un point de vue formel, de nombreuses analogies avec plusieurs exemplaires parmi lesquels, là encore, le manuscrit français 19818 [cat. 13] qui présente le plus de points communs au niveau codicologique. Ainsi, le putto assis sur le soubassement, serrant dans ses mains une guirlande retenue aux extrémités par des mufles de lions, est un élément reproduit inversé dans celui-ci. C'est aussi avec ce dernier, ainsi que les exemplaires de Londres, de Milan, d'Oxford et du Vatican [cat. 3, 5 et 8 et 16], l'un des six livres des *Statuts* pour lesquels le nombre de chevaliers – dix –, leur répartition et le nombre de fenêtres sont les mêmes. En revanche, certains chevaliers ici se distinguent des compositions citées par leur position et leur emplacement : c'est le cas de ceux placés le long des colonnes, au premier plan, et tournés vers le spectateur et non vers le roi, attitude que l'on retrouve pour un chevalier seulement dans dans le Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale ainsi que les manuscrits de La Haye et de Moscou, pour deux en revanche dans l'exemplaire de Kew [cat. 14, 2, 6 et 1]. De même en va-t-il pour ceux placés au second plan à gauche, penchés l'un vers l'autre et formant ainsi une paire, principe adopté dans ces mêmes manuscrits excepté celui de Moscou et auquel vient s'ajouter en revanche celui de Saint-Pétersbourg. Quant à la position du monarque, la comparaison vaut aussi bien avec celui des manuscrits de Londres et du Vatican qu'avec celui représenté sur le feuillet volant de Milan [cat. 4], avec non seulement la retombée identique de la doublure du manteau mais aussi la présence du chapeau que coiffe la couronne.

- 164 Si les divers éléments de cette miniature rencontrent beaucoup de similitudes formelles avec la plupart des exemplaires des *Statuts*, force est de constater en revanche que la facture, habituellement médiocre, s'en éloigne beaucoup. On retrouve certes dans la miniature du

manuscrit français l'importance du trait qui cerne chaque élément et un traitement comparable des chairs à ce que l'on peut relever habituellement par des lavis gris ou rosé et de fines hachures rouges. Cependant, la manière dont la lumière provenant de gauche sculpte les visages comme les étoffes travaillées en camaïeu témoigne du soin apporté à son exécution. Le caractère plastique qui résulte de ce procédé tranche nettement avec les exemplaires précédents et doit être, en revanche, rapproché de la miniature de Kew. Sans être indiscutablement l'œuvre du même exécutant, l'histoire du manuscrit français est aussi avec cette dernière la seule à trancher par l'intensité des coloris employés. Quant à la combinaison du vert, de l'orange et du violet que l'on y relève, elle est unique au sein des *Statuts*.

- 165 La spécificité du manuscrit français 19815 réside donc dans sa qualité d'exécution. À la miniature, confiée indiscutablement à un exécutant que l'on ne rencontre pas ailleurs dans les *Statuts*, cette caractéristique s'applique aussi à celles matérielles de cet exemplaire, comme la blancheur du vélin employé. Tenter de proposer une datation de réalisation pour cet exemplaire s'avère plus délicat du fait de l'intervention de cet enlumineur particulier.
- 166 Un certain nombre d'éléments présents sur la miniature rapproche celle-ci de l'ensemble des *Statuts* le plus cohérent au niveau formel, c'est-à-dire le groupe que forment le manuscrit français 19818 ainsi que les exemplaires de Londres, de Milan, d'Oxford et du Vatican [cat. 13, 3, 5, 8 et 16]. Mais les différences que l'on relève précisément dans le manuscrit français 19815 laissent penser qu'elles peuvent traduire une réalisation plus tardive que la fourchette retenue pour ces derniers – entre 1516 et environ 1521. À l'appui de cette hypothèse, on peut d'ailleurs noter la forme elliptique de la médaille figurant au bas du collier de l'Ordre que l'on ne trouve que dans les manuscrits les plus tardifs excepté celui de Kew, offert à Henri VIII [cat. 1]. Les diverses variations apportées à la position des chevaliers nous orientent là encore vers les livres les plus tardifs, ceux de Kew, de Saint-Pétersbourg ou encore de La Haye et de la collection Smith-Lesouëf de la Bibliothèque nationale [cat. 15, 2 et 14], ce dernier et celui d'Henri VIII ayant été réalisés,

pour l'un en 1527, pour l'autre vers 1530. C'est donc à défaut de pouvoir être plus précis, après le retour de captivité de François I^{er}, à compter donc de 1526, que la réalisation paraît pouvoir être fixée.

- 167 PROVENANCE : bibliothèque de Louis Potier, cardinal de Gesvres (n^o 129) qui l'a légué en 1736 à la bibliothèque de l'abbaye de Saint-Germain des Prés ; entré après l'incendie de l'abbaye (août 1794) à la Bibliothèque nationale.
- 168 BIBLIOGRAPHIE : A. Dutilleux, *Notice...*, p. 89 ; P. Durrieu, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 19 ; A.L. Gabriel, « An Illuminated Page... », p. 116, n. 16 ; M.-B. Cousseau, « Les Mémoires... », p. 131-133.

12

- 169 BnF, ms. fr. 19816.
- 170 Achevé après 1516.
- 171 CODICOLOGIE : 50 feuillets ; parchemin ; 250 × 182 mm ; foliotation moderne ; cahiers : I-VI 4^o + VII 1^o ; folio 50v^o blanc mais réglé ; réglure à l'encre rouge ; justification : 180/178 × 118/114 mm ; longues lignes ; 26 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre brune-noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre rouge, à gauche du texte ; reliure originelle (263 × 188 mm), plats en carton, couture sur cinq doubles nerfs, couverture de basane rouge.
- 172 CONTENU : *Table* : f^{os} 1r^o-8v^o ; *Statuts* de 1469 : f^{os} 9v^o-39v^o (prologue : f^{os} 9v^o-10r^o) ; *Additions* de 1476 : f^{os} 39v^o (titre)-50r^o. Subdivisions des article 2, 15 (de même dans la table pour cet article), 50, 58, 61, 62, 81 et 92. Cet exemplaire se singularise par un certain nombre d'ajouts relatifs aux *Statuts*, qu'ils soient ou non le fait du copiste.
- 173 L'ordonnance de Louis XI du 24 décembre 1476 concernant la fondation du collège en la chapelle Saint-Michel du Palais à Paris, celle de Charles VIII la confirmant et la bulle du pape Alexandre VI relative à cette fondation ont été mentionnées à la fin de la table d'une écriture notariée.
- 174 Des annotations marginales, de la main du copiste cette fois, se rapportent au contenu des articles 17, 18, 21, 23, 26, 29, 30, 41, 50, 79 et 88 : « messes VI escuz pour Dieu ; chancelier ; le greffier ; le tresorier de l'Ordre ; le heraut roy d'armes a XII^C frans de pension ; les officiers en la

protec[tion] du roy souver[ain] ; colier renvoyé ; ensuyvent les sermens que convient faire les chevaliers de l'Ordre a leur reception ; tres pas chevaliers ou officiers ; les gaiges des officiers de l'Ordre ».

- 175 Quant au serment du prévôt de l'Ordre qui ne figure pas dans la seconde ordonnance relative à la création de cet office, il a été transcrit à sa suite, en lettres de forme (f^{os} 49v^o-50r^o) : « Le serment du prevost et maistre des ceremonies de l'Ordre. Vous jurez Dieu vostre createur et sur la part que vous pretendez en Paradis que bien et loyaulment vous exercerez l'estat de l'office de prevost maistre des ceremonies de l'ordre monseigneur Saint Michel, garderez et observerez a vostre pover et pour le deu de vostre charge et offices les ordonnances et constitutions dud. Ordre selon qu'elles sont escriptes et qui vous seront communicquees, vous trouverez aux chappitres, conventions et assemblees generalles qui se feront doresnavant pour les affaires dudit Ordre et generalmente ferez tout ce que a vostre dicte charge, estat et office appartient, ainsi le promectez et jurez. »
- 176 D'autres signes ou mentions placés dans la marge se rapportent à la mise en page ou à la numérotation des articles. Dans la table, le titre non rubriqué des additions de 1476 a été souligné en rouge et, à côté, a été annoté « les lectres de l'adjonction qu'il fault esc[ripre]⁵⁰ en lectre roug[e] ». Dans celle-ci également, un trait lie les clauses reportées à la ligne des articles 15 et 61. Ce trait se retrouve aussi dans le texte même, face aux articles 2, 15, 50 (celui-ci se prolongeant jusqu'au bas du feuillet) et 92. Deux indications analogues se trouvent en marge des articles 15 et 81 : « ces articles accolés sont un article seulement ; tous ces articles accolés ne sont que un article ». L'examen de l'exemplaire à la lampe de Wood permet de constater qu'il y avait initialement 98 articles dans la table comme dans le texte, et qu'ils ont été grattés pour parvenir au nombre de 92.
- 177 Enfin, en haut du contreplat supérieur, une inscription d'une écriture notariée, en partie grattée, ne comporte plus que ces mots : « pour [...n]ecessay[r]e [] l'Ordre pour le p[ro]y [] ». Une autre, elle aussi du XVI^e siècle, se rapporte au cri ancien des rois.

- 178 DÉCOR : une miniature, de pleine page, au folio 9^r° : Assemblée des chevaliers de l'Ordre.
- 179 Deux grandes lettres ornées de corps bleu à décor rubané blanc sur champ rouge chargé de fioritures et d'un double filet doré (prologue, additions) ; petites lettres ornées de corps doré sur champ bleu ou rouge ; pieds-de-mouche dorés sur fond bleu.
- 180 Un écu en bannière figurait dans la marge de queue du folio 9^v°. Complètement gratté, il semble que celui-ci ait été « écartelé aux 1 et 4 d'azur, aux 2 et 3 de gueules » ; aucun meuble ne subsiste sur ce que l'on peut supposer des émaux, excluant toute possibilité d'identification. Rien n'indique qu'il fut peint en même temps que le reste du décor.
- 181 COMMENTAIRE : ce volume qui conserve encore sa reliure originelle se démarque des autres exemplaires des *Statuts* par ses annotations de diverses natures ainsi que par le remaniement dont le texte a fait l'objet.
- 182 Son examen à la lampe de Wood a révélé en effet que si le texte comporte bien 92 articles, sa numérotation originelle en comptait 98, les subdivisions des articles 81 et 92 ayant été prises en compte comme autant d'articles distincts. Ce nombre, 98, est celui attesté à la fin du règne de Louis XII comme en témoigne l'édition des *Statuts* imprimée par Guillaume Eustache en 1512. La transcription originelle du texte pourrait donc être antérieure au règne de François I^{er}. Une telle constatation s'applique aussi à la décoration secondaire. Le type des grandes lettres ornées, au corps ici de couleur bleue décoré d'un ruban sur un fond rouge chargé de fioritures, est comparable dans dix autres exemplaires des *Statuts*⁵¹ et le feuillet volant de Milan produits sous François I^{er}⁵². Mais on en trouve trace antérieurement, sous le règne de Louis XII, avec l'exemplaire du chancelier de l'Ordre, Étienne Poncher⁵³.
- 183 Les mentions marginales ayant trait à la mise en page du texte et à sa numérotation, destinées de toute évidence à un copiste, invitent à prendre cette hypothèse en considération. On relève une instruction concernant un titre qui aurait dû être rubriqué. On peut également constater que les traits ou les indications placés face aux articles 15 et 81 visent à éviter toute confusion entre ces articles et leurs subdivisions,

celles-ci adoptant visuellement la même mise en page qu'un article, à savoir une petite lettre ornée et un paragraphe distinct au lieu d'un pied-de-mouche au sein même d'un paragraphe comme cela est adopté pour d'autres clauses. Aucun autre exemplaire consulté des *Statuts* historiés du règne de François I^{er} ne comporte d'indications aussi précises concernant la mise en page et la numérotation du texte. Quatre exemplaires historiés présentent des affinités très étroites par la décoration secondaire et par la structure interne du texte avec le manuscrit français 19816 : les exemplaires de Londres, Milan et Oxford ainsi que le manuscrit français 19818 [cat. 3, 5, 8 et 13⁵⁴]. Mais dans tous les autres livres, même ceux dont le texte est dépourvu de subdivision, ces instructions ont bien été suivies. Une conclusion s'impose donc : la transcription du texte du manuscrit français 19816 est non seulement la plus ancienne, mais elle s'apparente également à une maquette textuelle. Cependant, les autres caractéristiques de cet exemplaire permettent d'établir qu'il ne fut pas cantonné à ce seul rôle.

184 La miniature, qui a été peinte sur le côté chair, présente des éléments troublants. Un repeint a été effectué sur l'un des carreaux du dallage, celui placé sur la cinquième bande horizontale en partant du trône. Le décalage ou l'oubli de l'application de la couleur sur un des carreaux se repère bien dans d'autres miniatures des *Statuts*, mais il ne se répercute jamais sur une bande entière qui scinde visuellement, comme ici, la scène en deux. Une partie de la scène a aussi été modifiée au cours de l'exécution de la miniature, lors de sa mise en couleur : sous le siège sur lequel est assis le personnage du premier plan à droite apparaît ce qui pourrait être une jambe de couleur rouge ; la teinte de la partie supérieure de son habit a également été accentuée.

185 Rien ne vient éclairer les raisons des singularités de cette miniature dont l'emplacement a bien été prévu dès l'origine puisque le début du prologue de 1469 est transcrit sur son verso. Néanmoins, on ne peut s'empêcher de songer, en se fondant sur ce que révèle le texte, qu'elles pourraient correspondre à une exécution de la miniature en deux temps, autrement dit qu'elle pourrait avoir été commencée avant l'avènement de François I^{er}.

- 186 L'inscription *sit nomen domini bene[dictum]* portée sur la retombée du dais du trône et la forme particulière des colliers ne s'opposent pas à une telle hypothèse. La première, employée en numismatique sous le règne de François I^{er}, l'est aussi par ses prédécesseurs. La représentation des colliers permet, elle, d'établir que l'histoire n'a pu être achevée avant septembre 1516, date à partir de laquelle les aiguillettes furent changées en cordelières et les coquilles doublées. Les coquilles sont en effet réparties sur un double rang ; cependant, les aiguillettes figurent encore bien distinctement entre celles-ci et ce sur chaque rang respectif. Aussi peut-on se demander si l'enlumineur n'a pas tout simplement ajouté une rangée au collier qui avait cours depuis la création de l'Ordre.
- 187 Surtout, le schéma adopté renforce l'hypothèse. L'encadrement de la miniature est le seul à être exclusivement doré, mais le décor des colonnes est commun à la plupart des autres exemplaires ; quant à l'inscription incohérente placée sur les rouleaux du soubassement, on en trouve une autre sur ceux de l'entablement du manuscrit du Vatican [cat. 16]. L'agencement de la composition n'a, par contre, aucun équivalent dans le groupe des *Statuts*, sinon la position centrale du roi sur son trône. La pièce est en effet la seule où les murs latéraux sont percés de fenêtres. Les dix chevaliers sont assis, cinq de chaque côté, tandis que dans tous les autres exemplaires, quel que soit le nombre, ils sont représentés debout et disposés selon une ordonnance circulaire. Le seul rapprochement qui puisse être évoqué concerne le type, archaïque, de vêtements qui se retrouve dans le manuscrit de Los Angeles [cat. 18], lui aussi singulier : les rois sont les seuls à ne porter qu'une robe sous le manteau héraldique, mais surtout certains chevaliers sont encore vêtus de manteaux fermés retombant sur les pieds.
- 188 Or, c'est avec une gravure diffusée à partir de 1506⁵⁵, dont la composition revient au Maître des Très petites heures d'Anne de Bretagne, que le schéma du manuscrit français 19816 présente les similitudes les plus étroites. Abstraction faite des hallebardiers massés au fond, on y retrouve le principe de la pièce dont les murs latéraux sont percés d'une fenêtre et tendus d'une courtine ; le trône sur lequel siège

l'empereur Justinien est d'un type analogue à celui du manuscrit français 19816. Quant aux conseillers dont les gestes sont assez proches, bien que répartis inégalement, ils siègent aussi de part et d'autre de l'empereur, et ceux du premier plan y sont aussi représentés en avancée. Que l'enlumineur de l'exemplaire des *Statuts* ait pu s'inspirer de cette gravure pour la composition des *Statuts* en la réadaptant avec des costumes civils et ses propres physionomies paraît pouvoir être envisagé. À moins de n'être que la plus ancienne des miniatures du règne de François I^{er}, ce pourrait donc être aussi la seule qui nous soit parvenue du règne de Louis XII. Certaines physionomies, la facture et la gamme chromatique de cette miniature permettent en revanche plusieurs rapprochements. La plupart des visages des chevaliers sont certes sans équivalent : ils sont marqués par un nez assez large et proéminent, une bouche aux lèvres épaisses et un sourcil placé plus haut que l'autre. Cependant, deux d'entre eux, les second et quatrième chevaliers assis sur le banc de droite, présentent une grande ressemblance avec ceux, situés au second plan à droite, du manuscrit d'Oxford [cat. 8] ; la physionomie du roi, elle, évoque plus précisément celle du souverain de l'exemplaire du Vatican [cat. 16]. Il n'y a pas non plus de différences notables de qualité entre cette miniature et celles des treize autres exemplaires ayant pu être rapprochés sous ce rapport : la facture y est plate et linéaire. Mais avec quatre d'entre elles, la miniature du manuscrit français 19816 montre des affinités évidentes : ce sont celles dont l'application de couleurs est peu soutenue, à mi-chemin entre le coloriage et l'enluminure, et dont la palette se caractérise par des couleurs claires. Il s'agit des livres de Londres, de Milan, d'Oxford et du Vatican [cat. 3, 5, 8 et 16], auxquels on peut ajouter le manuscrit français 19818 pour la palette seulement. Cette facture, typique d'un travail médiocre, ne rend pas aisément reconnaissable un exécutant, mais on peut noter que parmi ceux-ci, la miniature du manuscrit français 19816 et celle de l'exemplaire du Vatican s'y distinguent comme étant les moins grossières. On retrouve aussi dans celles-ci une teinte olivâtre qui ne se retrouve pas employée ailleurs pour les habits, les pointillés dorés

marquant certains vêtements tirant sur le gris-violet, ainsi que des inscriptions sur les éléments de l'encadrement. Il semblerait donc qu'elles puissent résulter d'un même exécutant.

- 189 La spécificité de la miniature du manuscrit français 19816 résidant pour l'essentiel dans son agencement, on ne peut l'exclure de la production en série des *Statuts*. Au regard du rôle de maquette que cet exemplaire paraît avoir joué et de la parenté de la décoration secondaire qu'il présente avec plusieurs livres des *Statuts* du règne de François I^{er}, un tel cas de figure est d'ailleurs exclu. Ce livre constitue, par son état actuel et par ce que l'on peut établir de son état primitif, le témoignage unique d'un exemplaire officiel du règne de Louis XII et de celui de François I^{er}, du moins pour le texte. Le récipiendaire que l'on peut supposer pour cet exemplaire ne permet pas de trancher entre les deux hypothèses, celle d'un schéma antérieur au règne de François I^{er} réadapté avec les modifications apportées par ce roi à l'Ordre et celle de la mise en place tâtonnante d'un schéma officiel à l'initiative de celui-ci.
- 190 C'est plutôt à un officier de l'Ordre qu'à un chevalier que semble faire référence l'indication lacunaire – « pour [... n]ecessay[r]e [...]»⁵⁶ l'Ordre pour le p[...]»⁵⁷ y[...] » – figurant sur le contreplat supérieur si on la compare avec celle placée au même endroit dans le manuscrit français 19818 – « pour monseigneur de Montmorency ». Plusieurs indices matériels confirment une telle hypothèse.
- 191 Tout d'abord, la couverture du volume est en basane et non en velours comme l'indiqua Durrieu⁵⁸. L'étude des documents relatifs à la production des *Statuts* sous François I^{er} permet d'établir que le velours était bien utilisé pour les exemplaires destinés à des chevaliers en 1523, en 1527 et sans doute en 1528. Mais on sait aussi que celui de l'un des chanceliers de l'Ordre sous François I^{er}, en l'occurrence François de Tournon, était couvert différemment puisque cet officier en fit état dans l'une des lettres qu'il adressa, en octobre 1527, à Anne de Montmorency⁵⁹.
- 192 D'autre part, des annotations d'une écriture notariée, placées à la suite de la table, se rapportent aux ordonnances et à la bulle relatives à la fondation du collège de chanoines en la

chapelle Saint-Michel du Palais. Ces ajouts ne figurent pas dans le texte définitif des *Statuts* car ils ne pouvaient guère intéresser un chevalier. En revanche, on en trouve mention dans l'exemplaire des *Statuts* d'Étienne Petit⁶⁰, trésorier de l'Ordre. On sait que ce dernier en avait aussi fait copier la teneur à Jean Fortin en 1502, dans ce qu'il appelait le *Livre de l'Ordre* que l'on conserve encore⁶¹. La mise en œuvre de cette fondation relevait du prévôt des cérémonies et le serment que celui-ci devait prononcer a été soigneusement transcrit en lettres de forme à la fin des additions du 22 décembre 1476⁶². Or, ce que l'on connaît de l'un de ces prévôts, en l'occurrence Gabriel de La Châtre, s'accorderait bien avec les conditions de réalisation de cet exemplaire : il jouissait de cet office depuis 1513 et le possédait encore sous François I^{er}. Qu'il ait reçu cet exemplaire sous le règne de ce souverain paraît donc devoir être envisagé sérieusement.

- 193 PROVENANCE : Gabriel de La Châtre, prévôt de l'Ordre (?) ; famille Séguier-Coislin, légué en 1732 par Henri de Cambout, duc de Coislin, à l'abbaye de Saint-Germain des Prés (*ex-libris*, n° 1401) ; entré après l'incendie de l'abbaye (août 1794) à la Bibliothèque nationale.
- 194 BIBLIOGRAPHIE : A. Dutilleux, *Notice...*, p. 89-90 ; P. Durrieu, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 19-20 ; A.L. Gabriel, « An Illuminated Page... », p. 116-117, n. 16 ; M.-B. Cousseau, « *Les Mémoires...* », p. 133.

13

- 195 BnF, ms. fr. 19818.
- 196 Entre 1516 et 1521.
- 197 CODICOLOGIE : 56 feuillets ; parchemin ; 222 × 155 mm ; foliotation moderne prenant en compte le bifeuillet de gardes d'origine précédant le texte dont le premier feuillet devait être collé au contreplat inférieur comme celui succédant au texte ; réclames ; cahiers : I-III 4° + IV 2° + V-VII 4° + VIII 2° ; folio 58v° blanc mais réglé ; réglure à l'encre rouge ; justification : 152 × 100 mm ; longues lignes ; 22 (cahier II et bifeuillet 34r°-35v° du cahier V) et 23 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre noire, à gauche du texte ; tranches dorées.

- 198 **CONTENU** : *Table* : f^{os} 3r^o-10v^o ; *Statuts* de 1469 : f^{os} 11v^o-46r^o (prologue : f^{os} 11v^o-13r^o) ; *Additions* de 1476 : f^{os} 46v^o-58r^o. Subdivisions des articles 2, 15, 62, 81 et 92.
- 199 L'exemplaire porte sur le verso du premier feuillet de garde une inscription notariée, « pour monseigneur de Montmor[en]⁶³ cy », et, de la même main, au bas du dernier feuillet de garde du volume, le mot « collationé ».
- 200 **DÉCOR** : l'exemplaire est très abîmé, visiblement en raison d'un passage dans l'eau ; si l'encre a bien résisté, les couleurs ont en revanche été altérées, ne subsistant, pour certaines, qu'à l'état de traces ; la plupart des éléments dorés sont, eux aussi, effacés.
- 201 Une miniature, de pleine page au folio 11r^o: Assemblée de chevaliers de l'Ordre.
- 202 Décor héraldique occupant les deux tiers de la page, au verso du second feuillet de garde en parchemin (f^o 2v^o) : écu que supportent deux griffons, armorié « d'or à la croix de gueules cantonné de seize alérions » [d'azur], ces derniers aujourd'hui en réserve. L'écu est entouré du collier de l'Ordre portant les modifications introduites par François I^{er}, timbré d'un heaume de profil cimé d'une tête de chien courant. Les griffons retiennent dans leurs becs un phylactère bleu sur lequel court l'inscription « DIEU AIDE AU PR[EMIER]⁶⁴ CRETIEN ». En bas, sur un phylactère rose, court la devise « APLANO[S]⁶⁵ ».
- 203 Deux grandes lettres ornées, l'une de corps rouge avec quelques traces subsistantes dorées sur champ bleu (prologue), l'autre de corps bleu sur champ rouge (additions) ; petites lettres ornées de corps doré sur champ bleu ou rouge ; pieds-de-mouche dorés sur fond bleu ou rouge.
- 204 **COMMENTAIRE** : l'un des intérêts de cet exemplaire réside dans le fait qu'il est le seul comportant des armoiries pouvant être mises en relation avec une inscription établissant qu'il s'agit bien de celles du premier récipiendaire. Celles-ci, entourées du collier de l'Ordre portant les modifications apportées par François I^{er}, ont été peintes au verso du second feuillet de garde originel ; elles sont depuis longtemps identifiées comme celles de la famille Montmorency, de même que le cri et la devise qui les accompagnent. Or, l'inscription « pour monseigneur de Montmor[en] cy » figure

sur le feuillet de garde précédent, tracée de la même main que la mention « collationné » à la fin du volume. On ne peut cependant savoir s'il s'agit de Guillaume ou de son fils Anne comme cela a pu être proposé⁶⁶, rien ne les distinguant au niveau héraldique⁶⁷ ni dans l'indication du destinataire. La date de nomination de Guillaume est habituellement située entre 1515 et mai 1517 puisqu'il assista en cette qualité au sacre de Claude de France⁶⁸ ; un document atteste en fait qu'il l'était déjà en février de cette même année⁶⁹. Anne, lui, aurait été nommé en août 1521 ; il en portait en tout cas ce titre au mois de septembre de l'année 1522⁷⁰. La fourchette de réalisation de ce livre des *Statuts* peut donc être située entre 1516 et 1521, à supposer qu'il ait bien été remis dès la nomination.

- 205 D'autre part, en raison de son état, ce manuscrit fournit des indications précises concernant les procédés d'ornementation. La structure textuelle de cet exemplaire correspond à celle relevée le plus fréquemment, à savoir l'adoption de subdivisions pour les articles 15, 81 et 92 ; mais la mise en valeur supplémentaire de l'article 2 permet d'établir un rapprochement précis avec quatre de ces exemplaires historiés⁷¹, ceux de Londres, de Milan et d'Oxford ainsi que le manuscrit français 19816 [cat. 3, 5, 8 et 12].
- 206 Les grandes lettres ornées sont du type employé le plus souvent. Mais pour l'alternance de leurs couleurs, leur emplacement et leur nombre, cet exemplaire est très proche de ceux de Londres et de Los Angeles ainsi que du manuscrit français 14361 [cat. 3, 18 et 9], ce dernier comportant néanmoins un décor isolé inclus dans l'une des lettres et une troisième grande lettre. Or, l'état actuel du manuscrit français 19818 révèle que l'espace du décor secondaire, quel qu'il soit, était simplement laissé en réserve et marqué par un fin trait vertical à l'encre, sans lettre d'attente ou indication se rapportant au type de décor à effectuer ou à la couleur.
- 207 Les teintes verte et bleue ainsi que les chairs de la miniature, qui a été peinte sur le côté chair, sont celles qui ont le plus souffert tandis que l'or, le rouge, le noir et le gris ont mieux résisté. Ainsi, le manteau doré du personnage au premier

plan est encore tel qu'il fut réalisé : les plis sont marqués par de larges traits et de fines hachures diagonales. Celui de son voisin de droite, de couleur bleue à l'origine, laisse, lui, apparent le dessin sous-jacent réalisé à l'encre. Aucune mention de teinte ne peut être relevée à cet endroit ni sur les autres éléments où la couleur a disparu. On voit également que les colliers, le sceptre et la main de justice, ou un possible décor sur la courtine, éléments dorés systématiquement présents sur les autres exemplaires, n'étaient pas indiqués. Le caractère succinct de cette esquisse – en témoignent les quelques plis mentionnés pour le vêtement bleu du chevalier, du manteau du roi et le traitement de l'une de ses mains – laisse penser que la mise en couleurs procède ici de celui qui a tracé la composition, à moins d'avoir travaillé à partir d'un autre modèle sous les yeux.

208 La miniature présente, d'un point de vue formel, de nombreuses analogies avec plusieurs exemplaires. Ainsi, l'encadrement est orné d'éléments décoratifs récurrents dans d'autres manuscrits, mais on peut noter que le putto assis sur le soubassement, serrant dans ses mains une guirlande retenue aux extrémités par des mufles de lions, est un élément reproduit inversé dans le manuscrit français 19815 [cat. 11]. Le manuscrit français 19818 est aussi avec ce dernier ainsi que les exemplaires de Londres, de Milan, d'Oxford et du Vatican [cat. 3, 5, 8 et 16], l'un des six livres des *Statuts* pour lesquels le nombre de chevaliers – dix –, leur répartition et le nombre de fenêtres sont les mêmes. Il est aussi l'un des cinq, les mêmes excepté le manuscrit français 19815, à présenter les affinités les plus strictes au sein de tous les *Statuts* du point de vue de la position des personnages et de leur emplacement. On relève bien quelques variations au niveau du schéma formel adopté comme, par exemple, la forme octogonale du marchepied du trône et l'orientation du visage du souverain, de face, mais la position de ses bras, l'un reposant sur le genou, l'autre replié à hauteur du torse, est l'exacte reproduction de celle du roi de l'exemplaire de Milan comme le sont aussi les silhouettes des deux chevaliers centraux du premier plan.

- 209 Les liens ne peuvent être abordés sous le rapport des physionomies ni même de la facture, mais ils se confirment lorsque l'on considère l'emploi de couleurs spécifiques pour certains éléments, comme celle de la courtine excepté dans celui de Milan ; l'alternance des teintes rosées et bleues du dallage se trouve, elle, reprise dans ceux de Londres et du Vatican. Ces miniatures ne paraissent toutefois pas relever d'un même exécutant ; rien ne permet donc de trancher en faveur de l'une ou l'autre des hypothèses concernant la modalité de travail de celui qui a assuré la mise en couleur. Les regroupements découlant de l'étude de la miniature combinés à ceux relatifs à la structure textuelle et aux grandes lettres ornées permettent en tout cas de constater l'étroitesse des liens avec l'exemplaire de Londres.
- 210 PROVENANCE : Guillaume ou Anne de Montmorency, premier récipiendaire ; famille Séguier-Coislin, légué en 1732 par Henri de Cambout, duc de Coislin, à l'abbaye de Saint-Germain des Prés (*ex-libris*, n° 1827) ; entré après l'incendie de l'abbaye (août 1794) à la Bibliothèque nationale.
- 211 BIBLIOGRAPHIE : A. Dutilleux, *Notice...*, p. 90-91 ; P. Durrieu, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 19-20 ; *Livres du connétable...*, n° 36 (notice de T. Crépin-Leblond) ; A.L. Gabriel, « An Illuminated Page... », p. 116, n. 17 ; M.-B. Cousseau, « Les *Mémoires...* », p. 133.
- 14**
- 212 BnF, ms. Smith-Lesouëf 76.
- 213 Vers 1530.
- 214 CODICOLOGIE : 38 feuillets dont 1, un bifeuillet, qui n'est pas d'origine (folios 35r°-36v° avec une réglure, justification et un nombre de lignes de texte distincts) ; parchemin ; 252 × 176 mm ; foliotation moderne ; cahiers : I-IV 4° + V 3° ; réglure à l'encre rouge ; justification : 176 × 112 mm et 168 × 112 mm ; longues lignes ; 28 lignes de texte, 27 pour deux bifeuillets (f°s 25r°-26v° et 31r°-32v°) du cahier IV ; écriture en lettres de forme à l'encre brune-noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre rouge, centrée ; reliure mosaïquée, tranches dorées.
- 215 CONTENU : *Table* : f°s 1r°-7r° ; *Statuts* de 1469 : f° 7v°-31r° (prologue : f°s 7v°-8v°) ; *Additions* de 1476 : f°s 31r° (titre) - 38v°. Le bifeuillet central du dernier cahier (f°s 35r°-36v°) a

été ajouté pour combler celui manquant qui devait comporter la fin de l'article 80 jusqu'au début du 86. Pas de subdivision au sein des articles.

- 216 Sur le second feuillet de garde précédent le texte, d'une écriture du XVI^e siècle, une complainte du Languedoc versifiée a été transcrite sur deux colonnes (cf. ci-dessous).
- 217 À la fin de la table (f^o 7r^o), d'une écriture du XVI^e siècle également, a été écrit : « Ce present livre des chevaliers de l'ordre de monseigneur Saint Michel archange est a moy Anthoine [...] ⁷², chevalier, seigneur de Laulmoy et de Breau, maistre de l'hostel du roy nostre souverain seigneur et maistre. »
- 218 DÉCOR : une miniature, de pleine page au folio 7v^o : Assemblée des chevaliers de l'Ordre.
- 219 Complaincte et [...] ⁷³ Languedoc
 Quant [...] ⁷⁴ des aux lieux vint descendre,
 Et [...] au milieu de novembre
 Et s'arestaict en ce lieu de plaisance
 Elle [...] ung seigneur a oultrance
 Tant qu'il mourut en la fleur de son eage
 Qu'il feust a tous petitz et grandz dommaige
 Lors France pleure et Languedoc se plainct
 Mesmes le roy de la mort se complainct
 Ayant perdu ung si bon serviteur
 Celluy par qui n'advint jamés malheur
 Mais le seigneur qui jadis feist trambler
 Les ennemys de France par la mer
- 220 La ou je vis les honneurs terriens
 Qu'on avoit faicta ce seigneur au monde
 N'estre en rien prins auprès de la seconde
 Que luy faisoient les ames bienheureuses
 Qui font ceans par oeuvres vertueuses.
 L'une disoit : « Hee, Dieu quelle grande perte !
 Est [...] ⁷⁵ en France qui ne peult remectre
 Estre d'ung [...] ses enffans
 Viendrent a estre [...]. »
 Et l'autre dit : « Cestuy [...]
 Toute la France quand au mondre vivoit,
 Non qu'il soit mort car par bon renon vit,
 Et sur les preux on luy donne le bruiet.

C'est le seigneur ou vice n'a peu mordre,
C'est le seigneur qu'en son col porta l'Ordre,
C'est le seigneur qui a illuminé
Toute la Gaule et le roy l'a aymé
Plus que nul autre, et, voyant sa valeur,
De Languedoc le fist gouvernateur
La ou il feist de grandes entreprises.
Et entre toutes ses veleureuses prinses,
Il print ung homme qu'on ne sçavoit nier
Qui se disoit roi des juifz prisonnier.
Et puis il fist la garde si très fermee
De la cité que l'on nomme Narbonne
Qu'oncq Espagnol n'en osa aprocher
Qui n'y laissast du sang et de sa chair.
Ilz avoient craincte de sez faitz belliqueu[x]
Et le voyant sur tout chevalereux,
Ilz le craignerent et l'aymerent aussi.
Or, maintenant puysque l'avons icy,
Honorons le comme il le merite. »
Une ame belle dessus [...] ⁷⁶ l'esli[...]
Me vynt prier que la fisse sa [...]
Celuy qui fist mainct noble evertuer
Tant qu'on a veu des Espagnolz tuer
Et plusieurs prandre. O, chevalier de cueur,
Vrayement tes faitz meritent tant d'onneur
Que aujourd'uy, il n'est nul escripvant
Qui feust marry ce qu'as fait en vivant.
Si, ay je enuyé en mon petit sçavoir,
A tout le monde de faire apparoir
Les tiennes oeuvres qui meritent grand gloire
Par ung livret contenant ton histoire.
Mesmes ung jour, j'en passay les enfers
Et arrivay en quelques champs tous verds
Que l'on nomme les Champs Helisiens
Et non la pouvoyt bien ouyr deça hault :
« Nobles enfans, je vous supply d'ensuyvre
Les grandz vertuz et la façon de vivre
De vostre pere comme ay esperance,
Veu la douceur que y voys en enfance.
Dont [sic], si voulés que vostre bien prospere,

Obeissés a vostre noble mere. »
Les autres ames ouyant telles louenge,
Le voulurent asseoir auprès des anges.
Ce bon seigneur souffrir ne le voulut
Ains seulement endura qu'on l'esleut
Pour gouverneur en ces Champs bienheureux,
Comme il fut es pays valeureux
De Languedoc ou il est honoré
Et par maint mectre de valeur decoré.
Et puy, quant monde il gouverna si bien,
Aussi faict il au Champ Helisien.
Pour quoy ne fault que pour luy pleure ame,
Puisque si bien est logee son ame.
Rondeau :
En son jeune eage mourut le parangon
Des chevaliers, et le plus honoré
Hellas, la mort l'eut souldain devoré
Et mis soubz terre de trop cruel randon.
S'il eust vescu, il eust creu son renon,
Veu qu'il fut tant par le roy decoré
En son jeune eage.
Le seigneur Dieu le congnoissoit si bien,
A bien voulu qu'il fust tost retiré
De ce vil monde. Donc, qu'il ne soit pleuré
Puisque il a paradis pour guerdon
En son jeune eage.
Epitaphe :
Cy gist l'aymé de tout gent,
Ou estoit celle maison se triumpante
Alors jadis. C'est ung lieu sans replicques
Qui est assis en Gaulte Arquitanicque
C'est la maison de Clermont sans reproche.
Lors celle dist : « O, de vertu la souche,
O, mont plus clair que raye de souleil,
On te peult dire vraiment non pareil,
Veu qu'as produit de si belle lignee
Par qui la France a esté decoree,
Estet sera car Jhesus, par sa grace,
Exaltera ceste tant belle race. »
Et tout souldain, elle criera si ault

de Languedoc le bon regent
 Qui la gouverna sans reproche.
 Et maintenant, il gisten couche
 En laissant France exploree,
 Et l'ame aux cieulx s'en est envolée.

221 Deux grandes lettres ornées de corps doré cerné de rouge sur champ bleu chargé de fioritures azur (prologue, additions) ; une petite lette ornée analogue aux précédentes (article 1 de la table) ; petites lettres ornées de corps doré sur fond marron.

222 COMMENTAIRE : cet exemplaire a fait l'objet de deux annotations du XVI^e siècle, parmi lesquelles au moins une marque de possesseur (f^o 7r^o) et un texte versifié placé sur le bifeuillet de garde du contreplat supérieur. Ce dernier est, de loin, le plus intéressant. Il s'agit d'une plainte du Languedoc, lacunaire, notamment son titre. L'auteur y demeure anonyme de même que le personnage dont il est question. Mais plusieurs éléments évoqués permettent d'identifier ce dernier comme étant Pierre-Guilhem de Clermont Lodève. Or, il est non seulement possible, grâce à ces indices, de pouvoir établir ainsi la famille entre les mains de laquelle est visiblement passé le manuscrit étudié, mais il y a aussi tout lieu de reconnaître dans ce personnage le vraisemblable récipiendaire de ce manuscrit. L'identification du personnage en question ne fait guère de doute lorsque l'on compare les indications livrées dans le texte et les éléments biographiques dont on dispose sur Pierre-Guilhem. Plusieurs passages, parmi lesquels l'épithaphe, évoquent le fait que l'homme dont il est question fut gouverneur du Languedoc⁷⁷. Chevalier de l'ordre de Saint-Michel (« en son col porta l'Ordre »), issu de la maison de Clermont⁷⁸, père de famille⁷⁹ et mort assez jeune⁸⁰, il est mentionné comme étant un militaire « qui jadis feist trambler les ennemys de France par la mer, celui qui fist maint nobles evertuer tant qu'on a veu des Espaignolz tuer et plusieurs prandre ». Il se serait notamment illustré en Languedoc par la capture d'un homme se prétendant « roi des juifz » et par la protection qu'il assura à la ville de Narbonne à l'encontre des Espagnols.

- 223 Le qualificatif « gouverneur » du Languedoc désignant l'homme dont il est question, davantage que celui de « régent » employé dans l'épitaphe, pose problème⁸¹. Le gouvernement de cette province, confié aux princes de la maison de Bourbon du règne de Louis XI à la défection du connétable, revint ensuite à Anne de Montmorency en 1526⁸² ; la famille de ce dernier devait en rester titulaire jusqu'au XVII^e siècle, excepté durant la disgrâce dont Anne fit l'objet à la fin du règne de François I^{er}. Or, aucun de ceux qui exercèrent alors cette charge n'appartenait à la famille de Clermont⁸³. En revanche, plusieurs membres de la famille de Clermont-Lodève furent lieutenants-généraux en Languedoc, c'est-à-dire qu'en l'absence du gouverneur, ils assumaient les responsabilités de celui-ci⁸⁴. Parmi eux, c'est Pierre-Guilhem de Clermont-Lodève qui indéniablement correspond le mieux au héros de la complainte dans la mesure où il exerça cette fonction à compter de l'année 1525⁸⁵.
- 224 Fils puîné de Tristan, mort à la fin du XV^e siècle, et de Catherine d'Amboise, il était encore sous tutelle lorsqu'il succéda à son frère Louis en 1501. Après avoir exercé la fonction de lieutenant du roi en Languedoc en 1525, il fut nommé lieutenant-général du gouverneur l'année suivante, par lettres enregistrées au mois de mai 1526, en même temps que celles d'Anne de Montmorency. Ce dernier ayant reçu la même année la charge de Grand Maître, ce fut Pierre-Guilhem de Clermont-Lodève qui assura de fait la protection du Languedoc⁸⁶. Dès sa prise de fonction, il eut à faire face aux raids barbaresques puis, en 1529, aux navires d'André Doria, après que celui-ci eut abandonné François I^{er}.
- 225 Parallèlement, la menace que représentait l'Espagne – une possible invasion par terre comme par mer – le conduisit à engager une campagne importante de réfection ou de construction de fortifications, notamment à Narbonne, ville où il résidait fréquemment en raison de sa position stratégique⁸⁷. L'échec de l'offensive de Charles Quint en 1536 témoigne de l'efficacité de son action en ce domaine. Il procéda aussi, sur la demande de Montmorency, à l'arrestation de tous les étrangers venant ou se rendant en Espagne, avec un zèle que le gouverneur finit par lui reprocher⁸⁸. En effet, parmi les hommes retenus en

détention figuraient des marchands, des pèlerins de Saint-Jacques, mais aussi un nonce du pape ou encore un homme se prétendant roi de Jérusalem, le « roi des juifz » du poème, qui ne pouvait payer sa rançon. À sa mort, durant l'hiver 1536, il exerçait, outre la charge de lieutenant-général de Montmorency, celle de sénéchal de Carcassonne qui lui avait été octroyée en 1533 et celle de gouverneur d'Aigues-Mortes⁸⁹. Son décès peut être situé entre le 27 octobre 1536, jour de la fin des états ordinaires tenus à Montpellier auxquels il assista, et le 20 décembre suivant, date à laquelle les lettres de nomination d'Antoine de Rochechouard comme lieutenant général du gouverneur de Languedoc furent enregistrées⁹⁰. Marié en mai 1514 avec Marguerite de La Tour, qui lui survécut jusqu'en 1572, il eut dix enfants⁹¹.

226 Compte tenu de la présence du poème, il paraît établi que le Smith-Lesouëf est passé entre les mains d'un membre de la famille de Pierre de Clermont. Un de ses enfants, François, fut nommé chevalier de l'Ordre par Charles IX⁹². Il semblerait qu'un autre de ses fils, Guy, mort en 1544, l'ait été également sous le règne de François I^{er} : il en porte la qualité dans un acte postérieur à son décès⁹³. Il pourrait donc s'agir de son exemplaire. Mais que Pierre lui-même en ait été le récipiendaire est également envisageable, un de ses descendants ayant pu y transcrire après son décès cet éloge posthume.

227 On sait que Pierre-Guilhem fut nommé avant la fin du mois de janvier 1530, date d'un mandement de paiement relatif à la fourniture d'un collier de l'Ordre délivré « au seigneur de Clermont, lieutenant au gouvernement au pais de Languedoc, lequel seigneur de Clermont [le roy] a depuis naguieres faict et cree chevalier de sondict Ordre, [...] pour lui servir audit etat parce que depuis sa nomination au dit Ordre, il n'avoit point eu de grand collier⁹⁴ ». De ce mandement, non conservé, on en connaît une copie datée du 29 janvier dont la teneur est un peu différente mais qui nous ramène bien à ce début de l'année 1530⁹⁵. La nomination comme chevalier de Pierre-Guilhem ne peut donc être postérieure à cette date ; le contenu du mandement indique également que celle-ci était récente.

- 228 S'il y a tout lieu de penser que le poème fut transcrit par un des descendants de Pierre-Guilhem, l'examen attentif de la miniature même plaide aussi en faveur d'une réalisation aux alentours de 1530. C'est du moins ce qu'induit la présence de détails tels que les plumes ornant les coiffes, le raccourcissement des vêtements, le visage barbu du souverain, voire la composition elle-même. Tout cela nous ramène donc à nouveau vers Pierre-Guilhem et à l'hypothèse selon laquelle il serait le récipiendaire le plus plausible du manuscrit étudié. Du reste, la nomination de son fils Guy comme chevalier ne peut pas raisonnablement être située avant les années 1540⁹⁶.
- 229 Cet exemplaire, dont le bifeuillet rajouté reflète certainement l'état originel, est l'un des trois à comporter un petit nombre de feuillets, 38, comme celui de La Haye [cat. 2], le manuscrit français 14361 [cat. 9] en étant, lui, pourvu de 36. C'est aussi avec ce dernier que les dimensions de la justification maîtresse et le nombre de lignes employées s'apparentent le plus. La structure textuelle de cet exemplaire n'inclut aucune subdivision des articles et correspond donc, de ce fait, à celle relevée, là encore, dans le manuscrit français 14361 ainsi que les livres de Naples et Saint-Pétersbourg [cat. 7 et 15] ; l'absence de décor dans un quatrième exemplaire, celui de La Haye, ne permet pas de statuer sur ce point. Au niveau codicologique, on peut donc constater les liens récurrents entre le Smith-Lesouëf 76 et le manuscrit français 14361 ; rien de tel en revanche entre eux pour la décoration secondaire. Les grandes lettres ornées dorées sur champ bleu qui introduisent les prologues de 1469 et 1476 sont celles relevées dans le manuscrit français 14365 [cat. 10], alternées à d'autres dans l'exemplaire de Kew [cat. 1]. En revanche, on ne trouve nulle part d'analogie avec les petites lettres ornées dorées sur fond marron.
- 230 L'étude attentive de la miniature qui a été peinte sur le côté poil amène à des observations analogues, à savoir à la fois des spécificités propres à cette histoire en même temps que de nombreuses caractéristiques communes au niveau formel avec d'autres exemplaires des *Statuts* produits en série.
- 231 Celle-ci fait partie des neuf miniatures dont l'encadrement est accompagné d'un cartel de texte et parmi lesquelles deux

d'entre elles, celles ornant les exemplaires de Kew et Moscou [cat. 1 et 6], sont singulières. C'est donc à un ensemble de sept miniatures que s'intègre, parmi les treize présentant des liens formels étroits, celle du Smith-Lesouëf 76, à savoir, outre celui-ci, les manuscrits français 14361 et 14365, le feuillet volant de Milan ainsi que les exemplaires de La Haye, Naples et Saint-Pétersbourg [cat. 9, 10, 4, 2, 7 et 15]. Néanmoins, un certain nombre de particularités singularisent cette scène, à commencer par l'encadrement. Ainsi, la présence du marbre rouge dans les écoinçons de l'encadrement évoque certes celui présent dans l'entablement du livre de La Haye, du manuscrit français 14365 et du feuillet volant de Milan, mais on ne trouve nulle part ailleurs la présence de dauphins formant l'arc même de celui-ci ni, non plus, ces troncs écotés et enroulés qui forment ici une partie des colonnes. De telles constatations peuvent aussi être énoncées pour la scène même. Le trône sur lequel siège le monarque est commun à celui du feuillet volant de Milan et de l'exemplaire de La Haye, de même que le mur orné seulement de médaillons de marbre rouge et vert. Mais ce n'est qu'ici que la pièce est présentée avec trois murs. Celle-ci est très proche d'un format carré, ce qui peut expliquer la répartition unique adoptée ici pour les chevaliers, c'est-à-dire quatre personnages au lieu des trois placés habituellement de part et d'autre au premier plan. La position de la plupart de ceux-ci se retrouve d'ailleurs dans plusieurs exemplaires. Le chevalier placé à côté de la colonne à gauche, tourné de trois-quarts vers le spectateur, se retrouve au même endroit dans le manuscrit français 19815 [cat. 11] ainsi que les exemplaires de Saint-Pétersbourg, Kew ou encore, au centre cette fois, dans celui de La Haye. De même, ceux représentés de dos évoquent les chevaliers figurant dans les exemplaires tardifs, ceux de Naples, Saint-Pétersbourg, La Haye à nouveau, voire ceux singuliers de Kew et Moscou [cat. 1 et 6]. En revanche, on ne trouve nulle part, parmi les figures de profil, les plus fréquentes, de visage tourné vers l'extérieur du tableau, dans une position au demeurant inconfortable. Des observations analogues peuvent être formulées pour les chevaliers du second plan dont plusieurs fonctionnent par paire mais parmi lesquels

deux personnages sont nettement individualisés : celui barbu à gauche avec un geste qui ne se repère pas ailleurs et celui portant sous son chapeau une résille qui, lui, trouve son pendant, inversé, dans l'exemplaire de La Haye.

- 232 L'ensemble de ces observations ne peut guère s'expliquer autrement que par l'intervention d'un enlumineur travaillant à partir d'une composition en y intégrant ses propres caractéristiques, comme le vocabulaire naturaliste de l'encadrement, cette capacité à restituer la profondeur d'une pièce ou encore la physionomie de certains visages qui adoptent une forme nettement triangulaire. Certes le modelé des vêtements ne diffère guère des six autres exemplaires auxquels la miniature se rattache au niveau formel. Mais les visages ont fait l'objet, eux, d'un soin plus particulier, rendu par l'emploi délicat de lavis gris et rose avec les divers éléments indiqués par un fin trait gris se fondant dans les chairs, contrairement au trait habituellement plus marqué. L'étude de la gamme chromatique amène même à aller plus loin en supposant que cet historieur a soit œuvré à partir d'une miniature, soit travaillé avec l'exécutant du manuscrit de La Haye. Les couleurs employées y sont en effet identiques : à la gamme chromatique composée exclusivement d'azur, de gris tirant sur le violet, de rouge, de noir et d'un vert franc que l'on relève dans quatre des sept manuscrits auxquels s'apparente la miniature du Smith-Lesouëf 76 s'y ajoute l'emploi du rose dans l'encadrement qui ne se repère pas ailleurs que dans le manuscrit hollandais. La singularité des petites lettres ornées, inhabituelles parmi tous les *Statuts*, vient confirmer cette hypothèse de l'intervention ponctuelle d'un historieur dans cette production et qui se serait aussi chargé de la décoration secondaire.

- 233 PROVENANCE : récipiendaire Pierre-Guilhem de Clermont Lodève (?) ; famille de Clermont-Lodève ; vente Hippolyte Destailleur en 1891 (no 1934) ; Auguste Lesouëf qui le donne en 1913 à la Bibliothèque nationale.

- 234 BIBLIOGRAPHIE : P. Champion et S. de Ricci, *Inventaire sommaire...*, p. 11 ; M.-B. Cousseau, « Les *Mémoires...* », p. 133.

- 235 Saint-Pétersbourg, RNB, ms. Fr. Q.v.II, 2.
- 236 Vers 1527.
- 237 CODICOLOGIE : 44 feuillets ; parchemin ; 260 × 178 mm ; foliotation moderne ; réclames ; signatures ; cahiers : I-V 4^o + VI 2^o ; feuillet 8 blanc mais réglé ; réglure à l'encre rouge ; justification : 188 × 110 mm ; longues lignes ; 30 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre rouge, à gauche du texte ; reliure en veau brun, à encadrement au fer et ombilic dorés ; tranches dorées.
- 238 CONTENU : *Table* : f^{os} 1r^o-7v^o ; *Statuts* de 1469 : f^{os} 9r^o-36r^o (prologue : f^{os} 9r^o-10r^o) ; *Additions* de 1476 : f^{os} 36r^o (titre) - 44v^o. Pas de subdivision au sein des articles.
- 239 La signature « Loys » a été apposée à la fin de la transcription.
- 240 Une inversion des deuxième et troisième bifeuillets du cahier V rompt la continuité des articles 63 à 80. On trouve des signes et des annotations correspondant à cette rupture : au niveau de l'article 63 (f^o 33v^o) : « nota que le chappitre LXIII^e qui est au feuillet suivant le prochain doit suivre le chappitre ou est escript [...]se⁹⁷ » ; au niveau de l'article 66 (f^o 35v^o) : « a la fin de ceste marque fault reprendre nostre⁹⁸ qui est au feuillet a present le prochain ». La numérotation des articles a été décalée également à partir de l'article 68 numéroté 67 ; les articles 72 à 80 n'ont pas de numérotation – en marge du 72 a été annoté « après ces trois lignes jusques au feuillet precedant a lire 8 et obmis le reste [...]»⁹⁹ chappitres et cinq autres suivantz ».
- 241 DÉCOR : une miniature, de pleine page au folio 9r^o: Assemblée des chevaliers de l'Ordre.
- 242 Trois grandes lettres ornées, l'une de corps rouge à décor rubané doré sur champ bleu orné de fioritures azur (prologue), l'autre de corps bleu à décor doré sur champ rouge chargé de rehauts dorés (additions) reproduite, en dimensions plus petites, dans la table (article 1) ; petites lettres ornées de corps doré sur champs bleu ou rouge ; pieds-de-mouche dorés sur fonds bleu ou rouge ; initiales dorées. Tous les champs de la décoration secondaire sont cernés à l'encre noire. Chaque élément de la décoration

secondaire a été indiqué en marge par un trait à l'encre brune, rouge au niveau des rubriques.

- 243 COMMENTAIRE : Cet exemplaire est, avec celui de La Haye [cat. 2], celui qui emploie le plus grand nombre de lignes de texte mais les dimensions de la justification maîtresse ne sont pas comparables. La structure textuelle adoptée ici, à savoir l'absence de subdivision, se retrouve dans l'exemplaire de Naples, le manuscrit français 14361 et le Smith-Lesouëf 76 de la Bibliothèque nationale [cat. 7, 9 et 14] ; le cas d'un cinquième livre, celui de La Haye [cat. 2], peut prêter à discussion. Bien que la table soit la seule parmi tous les *Statuts* à comporter de petites lettres ornées au lieu des pieds-de-mouche habituellement utilisés, la hiérarchie visuelle que traduit le nombre de grandes lettres ornées est commune aux manuscrits français 14361 et 14365 ainsi qu'à l'exemplaire de La Haye [cat. 9, 10 et 2]. Mais par le type, l'emplacement et l'alternance de ces grandes lettres ornées, le livre s'apparente plus étroitement à ceux de Londres et Los Angeles ainsi qu'aux manuscrits français 19818 et 14361 [cat. 3, 18, 13 et 9], ce dernier incluant néanmoins un décor héraldique dans l'une d'elles.
- 244 La miniature, qui a été peinte sur le côté chair, fait partie des neuf qui portent au bas un cartel de texte sur lequel sont tracés les premiers mots du prologue. Il s'agit, outre celle étudiée ici, des miniatures des manuscrits français 14361 et 14365, du Smith-Lesouëf 76, du feuillet volant de Milan ainsi que des exemplaires de Naples, La Haye, Kew et Moscou [cat. 9, 1, 14, 4, 7, 2, 1 et 6], ces deux derniers étant isolés par leur composition. L'encadrement ne trouve pas son équivalent exact dans d'autres manuscrits, encore moins le motif du sphinx placé au niveau du soubassement. Mais la composition présente de nombreux points communs avec ce groupe de sept manuscrits, comme aussi avec le groupe le plus homogène sous le rapport formel que constituent le manuscrit français 19818 ainsi que les livres de Londres, de Milan, d'Oxford et du Vatican, auquel vient s'ajouter avec quelques variantes le manuscrit français 19815 [cat. 13, 3, 5, 8, 16 et 11]. En effet, si l'exemplaire russe comporte bien davantage de chevaliers que les dix systématiquement retenus dans ce dernier groupe, il est le seul parmi les sept

énumérés à présenter un mur percé de quatre fenêtres. Les comparaisons les plus étroites le rapprochent aussi bien du manuscrit français 19815 [cat. 11], dont il semble s'inspirer pour le trône, que des scènes qui sont les plus tardives de l'autre groupe, c'est-à-dire des manuscrits Smith-Lesouëf 76 et de La Haye, ou même celui de Kew [cat. 14, 2 et 1]. On trouve ainsi, au premier plan, parmi les personnages de profil ou de dos, ce chevalier de trois-quarts face flanquant ici la colonne de gauche repris dans ces quatre autres exemplaires. La même observation peut être faite au sujet des figures du second plan formant des paires. Enfin, à la différence du manuscrit français 19815, ces personnages sont, tout en demeurant stéréotypés, individualisés par la forme ou la teinte de leur barbe.

- 245 La facture de cette miniature n'a rien de comparable ni avec le livre de Kew ni avec le manuscrit français 19815 [cat. 1 et 11] qui tranchent par leur caractère plastique. La miniature de Saint-Pétersbourg nous ramène à nouveau au groupe des sept manuscrits qui présentent de loin une qualité meilleure que le groupe le plus cohérent au niveau formel. La manière de modeler les visages comme les vêtements est très proche du manuscrit français 14365, dont l'exécutant semble pouvoir se reconnaître aussi dans le 14361 et l'exemplaire de La Haye [cat. 10, 9 et 2]. La gamme chromatique employée est d'ailleurs, sauf le vert, dans ces même exemplaires auxquels il faut ajouter le feuillet volant de Milan et la miniature de Naples [cat. 4 et 7].
- 246 L'absence de marque de possesseur qui pourrait indiquer le récipiendaire ne permet pas de disposer d'une fourchette de réalisation certaine. Toutefois, plusieurs détails et observations engagent à proposer une datation après le retour de captivité de François I^{er}, certainement vers 1527. La reprise de silhouettes communes à l'exemplaire d'Henri VIII, la présence de détails comme la plume ornant la coiffe de l'un des chevaliers à l'arrière-plan ou le raccourcissement des vêtements paraissent être des éléments orientant vers une réalisation à une date proche de l'exemplaire offert au roi d'Angleterre.
- 247 PROVENANCE : Roland Hacte (*ex-libris*) ; Louis Machon (*ex-libris*), chanoine de Toul, qui l'offre au chancelier Séguier (†

1672) ; famille Séguier-Coislin, qui le lègue *via* Henri-Charles du Cambout de Coislin († 1732) en 1731 à la bibliothèque de Saint-Germain des Prés où il entre en 1735 (no 2046) ; volé en 1791 ; acquis par Pierre Dubrowsky (*ex-libris*) ; entré à la Bibliothèque impériale en 1805, puis conservé au musée de l'Ermitage de 1849 à 1861 (no 5.2.40).

- 248 BIBLIOGRAPHIE : F. Gille, *Musée de l'Ermitage...*, p. 82-83 ; G. Bertrand, *Catalogue...*, p. 77 ; A. de Laborde, « Les principaux manuscrits... », n° 98 ; A. Sterligov et T. Voronova, *Les manuscrits enluminés...*, n° 259 ; *Codici miniati...*, p. 123 (notice de T. D'Urso) ; M.-B. Cousseau, « Les *Mémoires...* », p. 133.

16

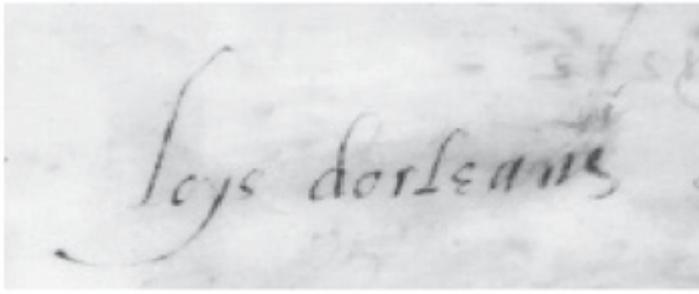
- 249 Vatican, BAV, ms. Reg. lat. 626.

250 Entre 1516 et 1521.

- 251 CODICOLOGIE : 62 feuillets ; parchemin ; 242 × 167 mm ; foliotation moderne ; réclames ; signatures ; cahiers : I-VI 4° + VII-VIII 4°-1 ; folio 62v° vierge mais réglé ; réglure à l'encre rouge ; justification : 163 × 104 mm ; longues lignes ; 21 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre noire, à gauche du texte ; tranches dorées.

- 252 CONTENU : *Table* : f^{os} 1r°-8v° ; *Statuts* de 1469 : f^{os} 9v°-49v° (prologue : f^{os} 9v°-10v°) ; *Additions* de 1476 : f^{os} 49v° (titre) - 62r°. Subdivisions des articles 15, 81 et 92. Un trait à l'encre rouge lie les subdivisions de l'article 81 avec, en marge, l'annotation « tous ces articles accolés ne sont que un article » ; il n'y a pas pour autant de décalage dans la numérotation.

- 253 DÉCOR : une miniature, de pleine page au folio 9r°: Assemblée des chevaliers de l'Ordre. Deux grandes lettres ornées de corps rouge à décor rubané doré sur champ bleu chargé de fioritures azur (prologue, additions) ; petites lettres ornées de corps doré sur champ bleu ou rouge ; pieds-de-mouche dorés sur fond bleu. Chaque élément de la décoration secondaire a été indiqué en marge par un trait à l'encre brune, rouge au niveau des rubriques.



- 254 COMMENTAIRE : en haut de l'un des feuillets de garde, celui précédant le texte même, a été tracé à l'encre brune « Loys d'Orleans » (figure ci-contre). Le type de l'écriture accuse les caractéristiques du XVI^e siècle. Il s'agit, de toute évidence, d'une marque de possesseur ; en conclure qu'elle désigne aussi le destinataire de l'exemplaire s'avère plus délicat. Une telle hypothèse ne peut cependant être écartée : Louis II d'Orléans, duc de Longueville¹⁰⁰, fut en effet nommé chevalier de l'Ordre le 28 septembre 1527, lors du chapitre qui se tint à Compiègne à l'occasion de la fête de l'archange, comme l'indique Sir Anthony Browne dans une lettre qu'il envoya le 1^{er} octobre à Henri VIII¹⁰¹. Néanmoins, faute d'avoir retrouvé une signature autographe ou même un livre ayant appartenu à ce duc de Longueville, rien ne vient confirmer une telle identification, aussi tentante soit-elle¹⁰². Parmi les autres personnages portant ce nom, on peut d'emblée exclure Louis I, nommé sous Louis XII puisqu'il meurt juste avant le chapitre de 1516, mais il pourrait tout aussi bien s'agir d'un homonyme, l'auteur qui embrassa le parti de la Ligue et occupa la charge d'avocat général au Parlement de Paris¹⁰³. Du reste, les rapprochements que suscite l'étude de la miniature n'engagent guère, on le verra, à en situer la réalisation vers 1527.
- 255 Construit avec des quaternions réguliers auxquels ont été enlevés des feuillets comme l'exemplaire historié de Milan [cat. 5] et le manuscrit de Rouen¹⁰⁴, ce livre est celui dans lequel est employé le plus petit nombre de lignes de texte, 21. La structure textuelle de cet exemplaire correspond bien, par contre, à celle relevée le plus souvent, à savoir l'adoption de subdivisions des articles 15, 81 et 92. Il en va de même pour le type des grandes lettres ornées. Mais par l'absence d'alternance des couleurs, leur emplacement et leur nombre, cet exemplaire s'apparente plus étroitement à ceux de Milan

et d'Oxford ainsi qu'au manuscrit français 19815 [cat. 5, 8 et 11].

- 256 La mise en page adoptée est à rapprocher, sur un point précis, du manuscrit français 19816 [cat. 12], le plus ancien pour, au moins, sa transcription. Avec ce dernier, le livre du Vatican est en effet le seul dont les subdivisions des articles sont mises en valeur par un retour à la ligne et de petites lettres ornées au lieu des pieds-de-mouche habituellement utilisés. Le manuscrit français 19816 combine, certes, ces deux types de décoration secondaire ; mais les petites lettres ornées ne sont employées que pour les mêmes articles auquel vient s'ajouter, à ces endroits précis, un saut à la ligne. Le lien entre ces deux exemplaires au niveau de cette hiérarchie visuelle se trouve renforcé par l'annotation placée face à l'article 81 qui ne se trouve pas ailleurs : « tous ces articles accolés ne sont que un article ». Tandis que les données codicologiques de ce manuscrit ne permettent pas d'établir de liens plus précis que ceux signalés précédemment, la miniature, qui a été peinte sur le côté chair, est en revanche l'une des cinq qui, sous le rapport de la composition, forment parmi tous les livres des *Statuts* l'ensemble le plus cohérent par le nombre de fenêtres, de chevaliers mais aussi par la répartition de ces derniers. Les quatre autres exemplaires en question sont le manuscrit français 19818 ainsi que les livres de Londres, de Milan et d'Oxford [cat. 13, 3, 5 et 8].
- 257 L'entablement de l'encadrement est bien le seul à n'être constitué simplement que d'arcs en accolade, mais le soubassement, formé d'un caisson bleu décoré de mufles de lion dorés retenant dans leur gueule des guirlandes de couleur, se retrouve, multiplié, dans le livre de Londres [cat. 3]. C'est d'ailleurs avec ce dernier exemplaire que les comparaisons formelles sont les plus évidentes. Le roi dans ces deux miniatures est produit à l'identique, de même que les deux chevaliers placés au centre au premier plan, mais inversés. Le trône dont l'assise est sculptée dans la miniature du Vatican est repris de manière simplifiée dans celle de Londres.
- 258 L'emploi de couleurs spécifiques à certains éléments dans ces deux miniatures et dans une troisième, celle du manuscrit

français 19818, vient renforcer ce lien formel. Ces trois histoires sont celles où la courtine est de couleur verte, comme dans l'exemplaire d'Oxford, et le dallage de couleur rose et bleu-gris. En outre, si l'état du manuscrit français 19818 ne permet pas une telle observation, le décor peint sur la courtine, des flammes et des lignes entrecroisées, figure de façon identique uniquement dans ces deux exemplaires. La seule différence de palette réside dans l'emploi d'une teinte brunolivâtre pour les vêtements qui ne se retrouve que dans le manuscrit français 19816 [cat. 12].

259 C'est avec ce dernier que la miniature du Vatican présente le plus d'affinités au niveau du modelé. La miniature vaticane appartient aux six manuscrits dont la facture est la plus plate et linéaire : le manuscrit français 19816 et les quatre cités précédemment qui forment, eux, l'ensemble cohérent du point de vue formel. Mais à la différence des quatre autres, plusieurs éléments qui ne peuvent être fortuits conduisent à penser qu'il s'agit sans doute d'un même exécutant. Outre l'emploi isolé de la couleur brun-olivâtre et une facture un peu moins grossière pour ces deux miniatures, on y relève aussi la présence de traits pointillés sur les vêtements, et d'inscriptions sur des éléments de l'entablement.

260 Cette observation et les analogies observées tant au point de vue formel que de la gamme chromatique conduisent donc à nuancer la possibilité que cet exemplaire ait été destiné à Louis d'Orléans, duc de Longueville. À moins d'avoir pris connaissance d'une composition commune en couleur à celles de Londres et du manuscrit français 19818, les analogies sont trop précises pour pouvoir envisager une réalisation si tardive mais engageant au contraire à penser que ces exemplaires ont, selon toute vraisemblance, été réalisés à une date proche. La présence de repentirs que l'on peut observer sur la miniature de Londres et l'appauvrissement de certains détails tendent d'ailleurs à confirmer une telle hypothèse. Le manuscrit français 19818 pouvant être daté d'avant 1521 [cat. 13], c'est donc le *terminus ante quem* que l'on retiendra comme le plus plausible.

261 PROVENANCE : Louis d'Orléans (*ex-libris*, XVI^e siècle) ; Christine de Suède († 1689, n^o 2142) qui l'a légué à la

Bibliothèque apostolique.

- 262 BIBLIOGRAPHIE : P. Durrieu, *Notes...*, n° XX ; M.-B. Cousseau, « *Les Mémoires...* », p. 133, 135.
- 17
- 263 Localisation actuelle inconnue. Autrefois à Cheltenham, collection de Sir Thomas Phillips, n° 1323.
- 264 Règne de François I^{er}.
- 265 CODICOLOGIE : 50 feuillets dont 3 (44, 45 et 50) réécrits sur des feuillets de substitution ; parchemin ; 210 × 160 mm ; 23 lignes de texte.
- 266 DÉCOR : une miniature, de pleine page : Assemblée des chevaliers de l'Ordre.
- 267 Décor héraldique aux armes de la famille du Bellay sur un feuillet de garde.
- 268 COMMENTAIRE : on ne connaît de cet exemplaire que les informations qu'en donna Durrieu qui le consulta, en 1888, dans la collection de Sir Thomas Phillips († 1872), avant la dispersion du fonds¹⁰⁵. Ce fut au sujet de ce manuscrit et de quelques autres que fut évoqué, pour la première fois, le nom d'Étienne Colaud. L'auteur signala que dans cette miniature, dont il jugea la qualité très faible, dix chevaliers, tous debout, entouraient le roi. Le manuscrit est encore décrit dans un catalogue de 1967 de H.P. Kraus où le frontispice est produit. On constate qu'il se rapproche du manuscrit français 19818 de la Bibliothèque nationale mais que l'exécution de la peinture et de son encadrement architectural se distingue par sa linéarité. D'après la Schoenberg Database of Manuscripts, consultable en ligne, ce livre serait passé ensuite sur un catalogue de la firme allemande Tenner (Helmut Tenner, Auktion n° 72 : *Handschriften, Autographen, wertvolle Bücher*, Heidelberg, 22-24 avril 1969, n° 2525).
- 269 La seule marque d'appartenance à l'Ordre y figurant est le port du collier. Des F couronnés sont semés sur la courtine et le feuillet de garde portait les armes de la famille du Bellay. Il ne peut s'agir ici des armoiries du chevalier auquel, selon Durrieu, était destiné ce livre, si l'on se fie à la fourchette de datation que celui-ci proposa pour la réalisation des exemplaires de la série officielle des *Statuts*, à savoir les douze ou treize premières années du règne de François I^{er}. Le

premier membre de cette famille à avoir été reçu dans l'Ordre fut en effet Guillaume, qui, selon d'Hozier, aurait été nommé entre le 31 août et le 9 décembre 1541, date à partir de laquelle il en porte le titre¹⁰⁶. Un mandement de paiement daté du mois de mars 1542 relatif à la fourniture par les orfèvres Robert et Pierre Mangot de quatre colliers, parmi lesquels un pour le seigneur de Langey, confirme d'ailleurs une nomination récente¹⁰⁷. Soit la datation du manuscrit doit donc être avancée, soit il ne s'agit pas du récipiendaire du manuscrit.

270 PROVENANCE : famille du Bellay ; acquis en France par Sir Thomas Phillips († 1872).

271 BIBLIOGRAPHIE : *Catalogus Librorum...*, p. 16 ; P. Durrieu, « Les manuscrits à peintures... », n° LXXXII ; *Id.*, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 19-20 ; A.L. Gabriel, « An Illuminated Page... », p. 116 et 119 ; H.P. Kraus, *Mediaeval and Renaissance...*, p. 77-78, n° 20 ; M.-B. Cousseau, « Les Mémoires... », p. 133 et 135.

18

272 Los Angeles, Charles E. Young Research Libr., Department of Special Coll., ms. 170/700.

273 Après septembre 1516.

274 CODICOLOGIE¹⁰⁸ : 42 feuillets ; parchemin ; 242 × 178 mm ; cahiers : I 3° + II-IV 4° + V 2°-1 + VI 4° + 1, le feuillet ajouté est celui, manquant, du cahier 5 ; folios 6v° et 42r°-v° blancs mais réglés ; réglure à l'encre rouge ; justification : 175 × 115 mm ; longues lignes ; 27 lignes de texte ; écriture en lettres de forme à l'encre brune-noire ; rubriques à l'encre rouge ; numérotation des articles à l'encre brune-noire, à gauche du texte ; reliure en velours bleu, plats détachés, tranches dorées.

275 CONTENU : *Table* : f^{os} 1r°-6r° ; *Statuts* de 1469 : f^{os} 7v)-33v° ; *Additions* de 1476 : f^{os} 33v° (titre)-41r°.

276 DÉCOR : une miniature, de pleine page au folio 7r° : Assemblée des chevaliers de l'Ordre. Deux grandes lettres ornées, l'une de corps rouge à décor rubané doré sur champ bleu chargé de fioritures azur (prologue), l'autre de corps bleu à décor rubané blanc sur champ rouge chargé de fioritures dorées (additions) ; petites lettres ornées dorées sur champ bleu ou rouge ; pieds-de-mouche dorés sur champ bleu ou rouge.

- 277 COMMENTAIRE : cet exemplaire s'apparente à ceux produits en série sous le règne de François I^{er} par son nombre de feuillets, son format et sa justification ainsi que pour sa décoration secondaire. Ses grandes lettres ornées appartiennent au type relevé le plus fréquemment. Pour l'alternance de leurs couleurs, leur emplacement et leur nombre, cet exemplaire est très proche de celui de Londres et du manuscrit français 19818, auxquels il faut ajouter le 14361 [cat. 3, 13 et 9], celui-ci comportant une troisième lettre et incluant un décor isolé. En revanche, il n'en va pas de même pour la miniature, dont seul un cliché de qualité médiocre a pu être consulté.
- 278 Les rapprochements pouvant être évoqués se restreignent en effet au type d'encadrement entourant la miniature, à la représentation du roi en majesté et au mur percé de deux fenêtres et tendu d'une tapisserie, la couleur rouge de celle-ci et son décor demeurent cependant isolés. La répartition des chevaliers au premier plan, au nombre de quatre, ne se retrouve que dans les exemplaires, également singuliers et plus tardifs, de Kew et Moscou [cat. 1 et 6]. Cette miniature est aussi la seule dans laquelle un cadrage resserré a été adopté, les chevaliers n'étant pas tous, de ce fait, représentés en pied. Ces personnages ne trouvent pas d'équivalent dans un autre exemplaire. Ainsi, le geste que fait le roi de sa main droite brandissant le sceptre est unique et le seul lien pouvant être évoqué avec un autre souverain des *Statuts*, celui du manuscrit français 19816 [cat. 12], réside dans le port d'une robe sans surcot. L'appartenance de ce livre à la production en série des manuscrits des *Statuts* n'apparaît donc pas évidente en ce qui concerne la réalisation de la miniature. Du moins ne traduit-elle pas, puisqu'on ne peut en étudier ni la facture ni précisément les physionomies, l'utilisation d'un schéma commun. Aussi cette observation amène-t-elle à nuancer la position de l'auteur de la notice en ligne.
- 279 Pour ce dernier, cette miniature se situerait dans le cercle du Maître des Entrées parisiennes. Il se fonde sur la définition que donnait Myra Orth en 1997 de cet artiste, à savoir celle d'une personnalité à la tête d'un groupe d'enlumineurs dont les types physiques récurrents, l'importance du trait et

l'absence de modelé des enluminures trahissaient la rapidité d'exécution¹⁰⁹. Cette définition peut en effet s'appliquer à la plupart des miniatures des *Statuts* produites en série, mais aussi à une grande partie de la production parisienne contemporaine. Sur cette base, l'auteur de la notice suggère que le Maître des Entrées parisiennes pourrait être Étienne Colaud. L'hypothèse n'est pas à exclure : les modalités de travail de ce groupe telles qu'elles ont été relevées par Myra Orth s'apparentent de fait à la production d'un enlumineur libraire comme Colaud. Mais l'attribution de l'auteur de la notice ne repose, elle, sur aucun argument.

280 Un élément matériel pourrait certes aller dans le sens d'une telle attribution : la couverture actuelle est de velours bleu. Toutefois, la notice ne précise pas qu'elle est d'origine. L'histoire ne peut avoir été achevée avant 1516, les colliers de l'Ordre y figurant comportant bien deux rangées distinctes de coquilles, mais le type des fenêtres, des baies géminées avec un décor trilobé, les toques à rabats que portent les chevaliers ou la longueur de leur chevelure, retombant jusqu'aux épaules, témoignent d'une exécution très tôt dans le règne de François I^{er}. C'est également, avec celle du manuscrit français 19816, la seule miniature dans laquelle le roi n'est revêtu, sous son manteau héraldique, que d'une robe et certains chevaliers de manteaux retombant jusqu'aux pieds. Or, le manuscrit français 19816 est le plus ancien des exemplaires, commencé selon toute vraisemblance sous Louis XII et achevé après 1516, et sa composition est elle aussi isolée. C'est sous ce rapport, à défaut de pouvoir se prononcer sur sa facture, que paraissent pouvoir être envisagées les spécificités de la miniature du manuscrit passé en vente : la mise en place progressive d'un schéma officiel imposé par le roi.

281 PROVENANCE : Hemricourt de Ramioul (*ex-libris*) ; Howel Wills (*ex-libris*), Londres, Sotheby's, 11 juillet 1894, lot 1104 ; Ellis (acquisition vente Howel Wills) ; Londres, Sotheby's, 5 décembre 2000, lot 58 ; Paris, Galerie Les Enluminures, 2005.

282 BIBLIOGRAPHIE: *Western Manuscripts and Miniatures...*, 2000, lot 58; *Statutes and Ordinances...*

- 283 Turin, Bibl. nat. (incendiée en 1904), cod. Gallicus CXXX ou L.V. 39.
- 284 Règne de François I^{er}.
- 285 CODICOLOGIE : 44 feuillets ; parchemin, in-quarto.
- 286 DÉCOR : une miniature : Assemblée des chevaliers de l'Ordre.
- 287 COMMENTAIRE : ce manuscrit a été signalé par Durrieu en 1911 comme appartenant à la série officielle des *Statuts* réalisés durant les douze ou treize premières années du règne de François I^{er}.
- 288 BIBLIOGRAPHIE : J. Pasini, *Manuscriptorum...*, p. 493 ; P. Durrieu, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 19 (cote erronée : cod. Gallicus XXX) ; A.L. Gabriel, « An Illuminated Page... », p. 116, n. 21 ; M.-B. Cousseau, « Les *Mémoires...* », p. 133.

Notes

1. Le nombre de feuillets indiqué ne prend en compte ni les gardes ni les folios ajoutés postérieurement, excepté pour le Smith-Lesouëf 76 pour lequel un bifeuillet comblant les lacunes textuelles paraît restituer l'état originel. Toutefois, ce nombre ne correspond pas systématiquement aux feuillets de texte, certains folios étant vierges.
2. Les informations figurant ici se résument à celles fournies par le récolement bibliographique.
3. Les feuillets 44, 45, et 50 étaient réécrits sur des feuillets de substitution. H.P. Kraus, *Mediaeval and Renaissance Manuscripts...*, p. 77-78, n° 20.
4. *Fœdera...*, p. 227-229.
5. Cf. BnF, ms. fr. 3083, [1527], 4 octobre, f^{os} 58r^o-59v^o ; ms. fr. 3041, [1527], 8 octobre, f^{os} 11r^o-12v^o ; ms. fr. 2976, [1527], 8 octobre, f^{os} 47r^o-48v^o ; ms. fr. 3046, [1527], 9 octobre, f^o 17r^o-v^o ; ms. fr. 3003, [1527], 9 octobre, f^o 71r^o-v^o ; ms. fr. 2976, [1527], 9 octobre, f^o 114r^o-v^o [voir ici p. j. 32a-c et f-h].
6. *Henry VIII...*, chap. V et VI ; *Fœdera...*, p. 232-233.
7. BnF, ms. fr. 25137.
8. Certains visages de notaires, notamment ceux de droite et de l'un situé à gauche, sont certes abîmés. Leur état ne suffit pas pour autant à justifier une telle différence qui s'applique aussi aux visages qui n'ont subi aucune détérioration tout comme au traitement des vêtements ou de l'encadrement.
9. Sur ce manuscrit, cf. A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques...*, t. I, p. 188 ; V. Leroquais, *Les sacramentaires...*, t. III, n° 852 ; R. Marichal et C. Samaran, *Catalogue...*, t. I, p. 241.

10. Quant aux inventaires de la bibliothèque du couvent des Mathurins qui ont pu être recensés, les plus anciens datent du XVIII^e siècle. A. Franklin, *Les anciennes bibliothèques...*, t. I, p. 188.
11. E. Coyecque, *Recueil...*, t. I, n^o 1069.
12. *Inventaire chronologique...*, t. III, n^o 1866.
13. Il faut y ajouter aussi, sur ce point, le manuscrit de Rouen [Bibl. mun., ms. 1350 (E. 048)], aujourd'hui dépourvu de sa miniature.
14. Les seuls autres chevaliers de cette famille qui ont été recensés jusqu'au règne de Charles IX sont Henri, qui meurt en 1502, et Bertrand nommé sous le règne de Charles IX, tous deux de la branche de Saint-Forgeux qui ne porte pas cette brisure. J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n^o 106, t. III, n^o 1249.
15. Cité d'après J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n^o 222 ; ce collier pesait 3 marcs 4 onces 1 gros d'or (BnF, ms. Clairambault 1242, p. 1660). Dans le dossier des pièces originales se rapportant à cette famille, le premier document dans lequel Jean prend la qualité de chevalier de l'Ordre est une quittance du 11 novembre 1530 (BnF, Cabinet des titres, P.O. 23, dossier Albon, pièce 100). C'est donc à tort que le père Anselme (*Histoire généalogique...*, t. VII, p. 203) considère qu'il fut nommé chevalier de l'Ordre en même temps qu'il reçut le gouvernement de la ville de Saint-Quentin.
16. Cf. pour les sceaux et cachets ; BnF, Cabinet des titres, P.O. 23, dossier Albon, pièce 89. Cf. aussi, de 1523 à 1548 ; BnF, Cabinet des titres, P.O. 23, dossier Albon, pièces 95, 96, 100, 101, 104, 106, 113 et 114. Pour les jetons de 1523 à 1547, cf. J. Tricou, *Armorial...*, t. I, p. 37-39. Le collier de l'Ordre, lui, apparaît autour de son sceau à partir de 1532 (BnF, Cabinet des titres, P.O. 23, dossier Albon, pièce 101).
17. BnF, Cabinet des titres, P.O. 23, dossier Albon, pièces 50, 53, 54, 57, 66 et 71. Le collier de l'Ordre y figure en revanche le plus souvent. J. Tricou (*Armorial...*, t. I, p. 37-39) signale également plusieurs sceaux et cachets entourés du collier de l'Ordre, sommés d'une couronne de comte en 1552, d'une couronne de marquis et du bâton de maréchal en 1555.
18. J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n^o 265. Jacques, dit le maréchal Saint-André, devait tenir sous Henri II un rôle analogue à celui de Montmorency sous François I^{er} ; ce fut lui qui remit le manteau, le chaperon et le collier de l'Ordre à Édouard VI, roi d'Angleterre en juillet 1551 (*ibid.*).
19. Chantilly, Musée Condé, ms. 721 (XIV H 9), f^o 1v^o.
20. Chantilly, Musée Condé, ms. 721 (XIV H 9), f^o 1v^o ; Diodore de Sicile, *Histoire. Les trois premiers livres*, trad. Antoine Macault, Paris, G. Tory, 1535.
21. C. Scailliérez, « Un portrait méconnu... » ; *L'art du manuscrit...*, n^o 10 (notice de C. Scailliérez).

22. Manchester, John Rylands Univ. Libr., ms. 141, f° 7v°.
23. G.-M. Leproux, « Un peintre anversois... », p. 151-154.
24. Kew, Nat. Arch., E. 30/1109. A.R. Brown et M.D. Orth, « Jean du Tillet... », p. 11 et 13.
25. E. König, *Leuchtendes Mittelalter*, t. VI, n° 76.
26. BnF, ms. fr. 130.
27. Bibl. de l'Arsenal, ms. 5096. Pour les caractéristiques matérielles, le texte de ce manuscrit et l'essentiel de sa bibliographie, cf. la notice très détaillée donnée en appendice de l'article de M.D. Orth, « Radical Beauty... », p. 426-427.
28. Bibl. de l'Arsenal, ms. 5096. M.D. Orth, « Radical Beauty... », p. 426-427.
29. E. König, *Leuchtendes Mittelalter*, t. VI, n° 76.
30. BnF, ms. fr. 130.
31. La première partie est une traduction française du *Petit catéchisme* de Johan Brenz imprimé en Allemagne vers 1528 ; quant à la seconde, relative à la confession, il s'agit d'un texte anonyme, publié à Alençon par Simon du Bois vers 1530. La tradition, encore suivie, voudrait que ce livre ait été un cadeau fait à Marguerite à l'occasion de son mariage, la miniature placée en vis-à-vis du décor héraldique représentant Henri de Navarre, dans un jardin, lui offrant une marguerite [cf. par exemple *Trésors...*, n° 64 (notice de D. Muzerelle)]. Pour Myra Orth, les liens qu'entretenait Simon du Bois avec Marguerite de Navarre, qui publia à Alençon vers 1530 la confession anonyme qui constitue la seconde partie du manuscrit de la bibliothèque de l'Arsenal, l'ont conduite à suggérer ensuite qu'il pourrait s'agir d'un exemplaire de pré-publication que l'imprimeur lui aurait offert vers 1528-1530 (« Manuscrits pour Marguerite », p. 91-93 ; *Id.*, « Radical Beauty... » ; *Id.*, « French Renaissance Manuscripts... », 2001, p. 256).
32. Baltimore, Walters Art Gallery, W 449; BnF, ms. Smith-Lesouëf 42. Cf. sur ce point J. Sanders, *Hans Holbein...*, p. 192-194.
33. Cf. notamment les livres d'heures conservés suivants ; New York, Pierpont Morgan Library, ms. M 452 ; BnF, ms. na. lat. 3090 ; Londres, Brit. Libr., ms. Add. 35318.
34. Berlin, Staatliche Museen Preussischer Kulturbesitz Kupferstichkabinet, inv. 2501, *Fantaisie architecturale*. Sur ce dessin et son utilisation par un peintre anversois, cf. *Extravagant !...*, n° 81 (notice de P. van den Brick).
35. Vienne, Graphische Sammlung Albertina, inv. 2996, Bethsabée recevant un message de David. M.D. Orth, « Antwerp Mannerist... », p. 80-82; *Extravagant !...*, n° 45 (notice de P. van den Brink).

36. Ramsen, Ant. Bib., H. Tenschert, 2004, livre d'heures d'Albiac; New York, coll. Rosenberg, ms. 9, f° 87v°. Sur ce dernier, cf. M.D. Orth, « Antwerp Mannerist... », p. 80-81.
37. Baltimore, Walters Art Gallery, W 449, f° 90v°.
38. New York, Pierpont Morgan Library, ms. M 452, f° 64r°.
39. Washington, Library of Congress, coll. Rosenwald, ms. 52, f° 30v°.
40. BnF, ms. fr. 1738, f° Av°.
41. Cf. dans ces deux domaines la figure de saint Jean. G.-M. Leproux, « Un peintre anversois... », p. 144 ; *Id.*, *La peinture...*, p. 113-115.
42. Washington, Library of Congress, coll. Rosenwald, ms. 52, f° 103v°.
43. On ne peut retenir l'hypothèse de Mandarini qui, s'appuyant sur la présence, dans la collection Valletta, de trois livres faits pour Andrea Matteo Acquaviva, un Napolitain, suggéra de voir dans cet exemplaire celui de ce chevalier nommé sous Louis XII. L'hypothèse fut reprise par la suite en proposant cette fois le nom du neveu de ce dernier, Jules Antoine, lui aussi membre de l'Ordre et nommé sous le règne suivant. Aucun élément ne permet ici de retenir l'une ou l'autre de ces possibilités.
44. O. Pächt et J.J.G. Alexander, *Illuminated Manuscripts...*, n° 384.
45. Il faut y ajouter aussi, sur ce point, le manuscrit de Rouen [Bibl. mun., ms. 1350 (E. 048)], aujourd'hui dépourvu de sa miniature.
46. Cf. sur ce point F. Avril, *Jean Fouquet...*, p. 262.
47. BnF, ms. fr. 14362 et ms. Rothschild 2488.
48. Manchester, John Rylands Univ. Libr., ms. 141. Ce dernier comporte une lettre ornée.
49. BnF, ms. fr. 25190 ; BSG, ms. 1688 ; Saint-Germain-en-Laye, Bibl. mun., ms. 4. Le dernier fut offert au cardinal de Lorraine, chancelier de l'Ordre, et celui de la bibliothèque Sainte-Geneviève porte les armes de Jean d'Humières, nommé vers 1550.
50. Cette annotation, située en marge de gouttière, a été partiellement coupée par le rognage du volume.
51. Ceux de Londres, de Milan, de Naples, d'Oxford [cat. 3, 5, 7 et 8], de Saint-Pétersbourg, du Vatican et de Los Angeles [cat. 15, 16, 18] ainsi que les manuscrits français 14361, 19815 et 19818 [cat. 9, 11 et 13] de la Bibliothèque nationale.
52. [cat. 4]. Il faut y ajouter aussi le manuscrit de Rouen [Bibl. mun., ms. 1350 (E. 048)] pour le prologue de 1476, le début de celui de 1469 étant manquant.
53. BnF, ms. fr. 5068, pour le prologue de 1476, le début de celui de 1469 étant manquant.

54. Il faut y ajouter le manuscrit dépourvu de sa miniature conservé à Rouen [Bibl. mun., ms. 1350 (E. 048)].
55. Justinien, *Argumentum Institutionum Imperialium*, Paris, B. Rembolt, 1506. Sur cette gravure, cf. G. Souchal, « Un peintre cartonnier... », p. 32-33. Son utilisation dans une édition antérieure à celle de 1508 identifiée par G. Souchal a été retrouvée par I. Delaunay (*Échanges artistiques...*, t. I, p. 226).
56. Plusieurs mots manquent.
57. L'espace qu'il y a entre cette lettre et la dernière qui subsiste sur cette ligne, un « y », est suffisant pour supposer que pouvait y figurer à l'origine « prevost(et maistre) des ceremon ».
58. P. Durrieu présenta cette couverture comme un argument matériel en faveur d'une attribution des exemplaires des *Statuts* à Étienne Colaud. P. Durrieu, *Les manuscrits des Statuts...*, p. 20.
59. BnF, ms. fr. 3041, [1527], 8 octobre, f^{os} 11r^o-12v^o [p. j. 32 b].
60. BnF, ms. fr. 5746.
61. BnF, ms. fr. 25188, f^o 8r^o. Ces ordonnances figurent dans cet exemplaire à la suite des *Statuts*.
62. À la différence des autres officiers dont plusieurs articles détaillent les engagements respectifs, les *Statuts* sont très laconiques pour le prévôt ; « Item ordonnons ledict office de prevost de semblable institution, serment, election, perpetuité a la vacation et provision que l'un desdicts autres offices et selon le contenu des statuts et constitutions dudict Ordre. » (art. 71)
63. Ces lettres sont effacées.
64. Les lettres dorées ont en partie été effacées.
65. Les lettres dorées ont en partie été effacées.
66. Pour P. Durrieu (*Les manuscrits des Statuts...*, p. 19-20), ce serait en effet l'exemplaire remis à Anne ; pour T. Crépin-Leblond [*Livres du connétable...*, n^o 36 (notice de T. Crépin-Leblond)], celui de son père.
67. Guillaume meurt en 1531, et ce n'est qu'en 1538, qu'Anne, devenu connétable, fit figurer l'épée en pal sur ses armes. Cf. sur ce point *Livres du connétable...*, p. 6-7.
68. J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n^o 172.
69. Il en porte ce titre dans le contrat de mariage de son fils Anne avec Jacqueline de La Trémoille. BnF, Cabinet des titres, P.O. 2031, dossier Montmorency, pièce 49, 1517, 20 février (n. st.), copie.
70. J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n^o 186.
71. Il faut y ajouter aussi, sur ce point, le manuscrit de Rouen [Bibl. mun., ms. 1350 (E. 048)], aujourd'hui dépourvu de sa miniature.
72. Le nom a été gratté.

73. Le reste du titre a été coupé lors du rognage.
74. L'estampille de la bibliothèque Smith-Lesouëf masque ces mots comme certains des trois lignes suivantes.
75. Une tache d'encre rend illisible ce passage, de même que les trois lignes suivantes.
76. Une tache d'encre rend illisible certains mots de cette ligne et de la suivante.
77. Pour le texte même ; « Et le roy l'a aymé, plus que nul autre et voyant sa valeur, de Languedoc le fistgouvernateur. » Un autre passage indique que les preux l'élirent gouverneur des Champs élyséens « comme il fut es pays valeureux de Languedoc ».
78. « C'est la maison de Clermont sans reproche. »
79. « Nobles enffans je vous supply d'ensuyvre les grandz vertuz et la façon de vivre de vostre pere [...]. »
80. « Tant qu'il mourut en la fleur de son eage [...]. Rondeau ; En son jeune eage mourut le parangon des chevaliers et le plus honoré [...] ; le seigneur Dieu le congnoissoit si bien, a bien voulu qu'il fust tost retiré de ce vil monde, donc, qu'il ne soit pleuré. »
81. « Le roy [...] voyant sa valeur, de Languedoc le fist gouvernateur ou encore ; ce bon seigneur souffrir ne le voulut, ains seulement endura qu'on l'esleut pour gouverneur en ces champs bienheureux, comme il fut es pays valeureux de Languedoc ou il est honoré. »
82. Dom C. Devic et dom J. Vaissette, *Histoire...*, t. XI, p. 222-223.
83. *Ibid.*, t. XI, p. 197, 270 ; *Catalogue des actes de François I^{er}*, t. IX, p. 226.
84. Sur cette famille, cf. E. Martin, *Chronique...*
85. *Ibid.*, p. 49-55.
86. Dom C. Devic et dom J. Vaissette, *Histoire...*, t. XII, n° 164 ; F. Decrue, *Anne de Montmorency...* ; T. Rentet, « Une côte à défendre... ».
87. *Ibid.*
88. F. Decrue, *Anne de Montmorency...*, p. 95-96.
89. E. Martin, *Chronique...*, p. 49-55.
90. Dom C. Devic et dom J. Vaissette, *Histoire...*, t. XI, p. 254-256. Il est fait état, au début du poème, du mois de novembre qui pourrait, en dépit du passage lacunaire à cet endroit, laisser penser que la mort de Pierre eut lieu durant ce mois.
91. E. Martin, *Chronique...*, p. 55.
92. J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. III, n° 1127. Guy II, petit-fils de Pierre, fut, lui aussi nommé chevalier sous le règne de ce souverain (*ibid.*, n° 948).

93. J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n° 291.
94. Cité d'après *ibid.*, t. I, n° 220. Clairambault en donne une version un peu différente (BnF, ms. Clairambault 1242, p. 1660).
95. « Pour un grand collier de l'Ordre que le roi a fait delivrer au sr de Clermont, lieutenant au gouvernement de Languedoc [...] puis nagueres fait et créé chevalier de son Ordre qui n'avoit point de collier. » [BnF, ms. Clairambault 1242, 1530, 29 janvier (n. st.), p. 1659]
96. Étant le cadet, sa naissance ne peut être antérieure à 1516.
97. Une tache d'encre masque le passage.
98. Le mot « nostre » a été souligné.
99. Illisible.
100. Il ne peut s'agir de son père, Louis I, nommé chevalier sous le règne de Louis XII ; il meurt en août 1516, et les colliers représentés sur la miniature portent bien les modifications introduites par François I^{er} lors du premier chapitre de l'Ordre qui eut lieu le mois suivant.
101. Analysée par J.S. Brewer, *Letters and Papers...*, n° 3472. Cf. aussi J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n° 212.
102. BnF, Cabinet des titres, P.O. 1744, dossier Longueville ; P.O. 2165, dossier Orléans.
103. Louis Dorléans ou d'Orléans (1542-1629).
104. Rouen, Bibl. mun., ms. 1350 (E. 048).
105. Le catalogue de la bibliothèque de Sir Thomas Phillips, dressé en 1837, ne comporte aucune information complémentaire.
106. J.F.L. d'Hozier, *Recueil...*, t. I, n° 264.
107. *Ibid.*; BnF, ms. Clairambault 1242, p. 1667.
108. Les renseignements, issus de la notice en ligne et du catalogue de vente de 2000, n'ont pu être matériellement vérifiés.
109. M.D. Orth, « Dedicating Women... », p. 21-22.

© Presses universitaires François-Rabelais, 2016

Conditions d'utilisation : <http://www.openedition.org/6540>

Cette publication numérique est issue d'un traitement automatique par reconnaissance optique de caractères.

Référence électronique du chapitre

COUSSEAU, Marie-Blanche. *Annexe 2. Catalogue des manuscrits historiés des Statuts de l'ordre de Saint-Michel du règne de François I^{er}*
In : Étienne Colaud : *Et l'enluminure parisienne sous le règne de François I^{er}* [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2016 (généré le 13 mars 2021). Disponible sur Internet :

<<http://books.openedition.org/pufr/8500>>. ISBN : 9782869065437.
DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pufr.8500>.

Référence électronique du livre

COUSSEAU, Marie-Blanche. *Étienne Colaud : Et l'enluminure parisienne sous le règne de François I^{er}*. Nouvelle édition [en ligne]. Tours : Presses universitaires François-Rabelais, 2016 (généré le 13 mars 2021). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/pufr/8467>>. ISBN : 9782869065437. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.pufr.8467>. Compatible avec Zotero

Étienne Colaud

Et l'enluminure parisienne sous le règne de François I^{er}

Marie-Blanche Cousseau

Ce livre est cité par

Gordon, Stephen. (2018) The Three Living and the Three Dead in the Horae of Galiot de Genouillac (Rylands Latin MS 38). *Source: Notes in the History of Art*, 37. DOI: [10.1086/697230](https://doi.org/10.1086/697230)